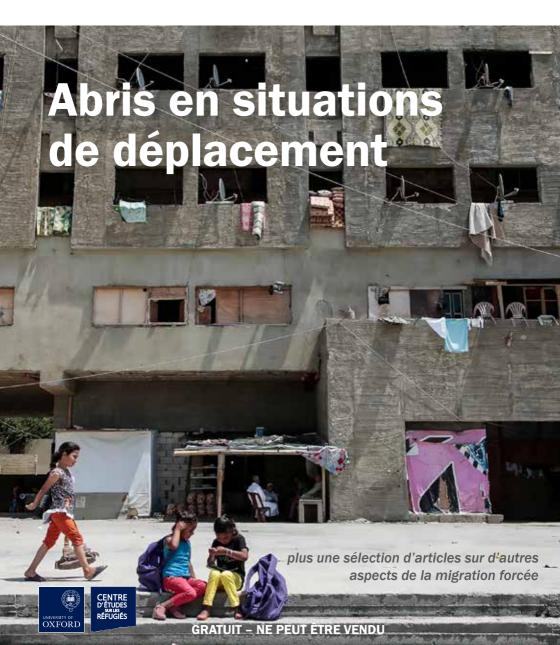
MIGRATIONS FORCES revue







Le mot des rédacteurs en chef

Toutes les personnes déplacées ont besoin d'un abri, sous une forme ou une autre. Mais les circonstances font qu'en réalité, la plupart de ces abris ne correspondent pas à l'image typique d'une tente ou d'une bâche, pas plus qu'ils ne répondent aux normes officielles. Sur le plan des abris et des installations, les types de réponses que les personnes déplacées trouvent, utilisent et inventent, ou qui sont inventées pour elles, influencent leur expérience du déplacement. Ces réponses devraient leur apporter une certaine protection contre les éléments et garantir la sécurité physique des personnes qui y résident; les articles de ce numéro de RMF donnent un aperçu des multiples manières dont cela est possible.

Mais les personnes déplacées recherchent également la sûreté, le réconfort, la sécurité émotionnelle, un certain niveau d'atténuation des risques et du mal-être qui sont inhérents au déplacement, et même, à mesure que le temps passe, un semblant d'appartenance. Le déplacement perturbe également les communautés, mais même un abri temporaire peut se conformer aux notions de familiarité et d'appartenance des personnes. La reconstitution de la communauté est un élément essentiel d'un abri réussi, satisfaisant et durable, qu'elle se produise parmi les personnes d'un même peuple ou parmi des personnes déplacées d'origines différentes et, surtout, parmi les personnes chez qui d'autres ont été déplacées.

Les articles de ce numéro de RMF étudient ces facteurs sous différents angles : ceux des hôtes, des agences, des concepteurs et des personnes déplacées. La complexité des approches de l'abri, à la fois en tant qu'objet physique dans un emplacement physique et en tant que réponse à des besoins humanitaires essentiels, stimule l'engagement de nombreux acteurs humanitaires, mais également de plus en plus, de concepteurs, d'architectes et d'innovateurs.

Les directives techniques en matière d'abri sont largement disponibles, si bien que nous n'avons pas tenté de les inclure ici; nous avons plutôt sélectionné des articles illustrant comment certaines de ces directives peuvent être appliquées dans la réalité. D'autres articles illustrent où et comment les personnes déplacées s'établissent elles-mêmes, comment les considérations en matière de conception se rapportent à la réalité sociale et culturelle des futurs résidents de ces abris, et comment les personnes conçoivent, habitent, transforment et adaptent leur abri et leur implantation.

Merci de diffuser ce numéro en le faisant circuler parmi vos réseaux et en le mentionnant sur Twitter et Facebook.

Nous souhaitons remercier Thomas Whitworth et Nina Birkeland, du Conseil norvégien pour les réfugiés, et Tom Scott-Smith, du Centre d'études sur les réfugiés, pour leur assistance en leur qualité de conseillers sur le thème central de ce numéro.

Nous exprimons également notre profonde reconnaissance aux entités suivantes pour l'assistance financière apportée à ce numéro : Better Shelter, Happold Foundation, Hunter et Stephanie Hunt, le Conseil norvégien pour les réfugiés, les Fondations Open Society, Suricatta Systems, le Département fédéral suisse des Affaires étrangères, ONU-Habitat et le HCR (DPSM). La liste de tous les bailleurs de fonds actuels et récents de RMF est donnée ci-dessous.

Formats et langues: Le numéro complet et chacun de ses articles individuels sont disponibles en ligne aux formats HTML et PDF sur www.fmreview.org/fr/abris. RMF 55 et le condensé qui l'accompagne (présentant l'introduction de chacun des articles et leur lien QR/Web) seront disponibles gratuitement en ligne et en version imprimée en français, anglais, arabe et espagnol.

Si vous souhaitez recevoir des exemplaires imprimés du magazine ou du condensé dans l'une des quatre langues disponibles, veuillez nous écrire à fmr@qeh.ox.ac.uk.

Numéros à paraître et thèmes centraux :

Pour de plus amples informations sur les prochains numéros, y compris les délais pour soumettre un article, veuillez consulter www.fmreview.org/fr/aparaitre

- RMF 56 : Amérique latine et Caraïbes (à paraître en octobre 2017)
- RMF 57 : Le Moyen-Orient (à paraître en février 2018)

Passage de relais :

Maurice Herson, l'un des corédacteurs de RMF depuis début 2008, prendra sa retraite fin juin. Nous le remercions pour sa contribution à RMF en tant que corédacteur et sommes ravis d'accueillir Jenny Peebles, qui le remplacera à ce poste.

Rejoignez-nous sur Facebook ou Twitter ou souscrivez à nos alertes par e-mail sur www.fmreview.org/fr/demandez-rmf.

Marion Couldrey et Maurice Herson Rédacteurs en chef de la Revue des Migrations Forcées

Merci à tous nos donateurs pour l'année 2016-17

RMF dépend entièrement de financements extérieurs et nous sommes très reconnaissants de votre soutien financier et de votre collaboration pleine d'enthousiasme.

Merci également aux lecteurs individuels qui ont effectué des donations en utilisant notre site de dons en ligne http://tinyurl.com/don-en-ligne-RMF pour soutenir la production et la diffusion de la Revue.

Des donations même modestes sont utiles.

ADRA International • Better Shelter • Catholic Relief Services-USCCB • Danish Refugee Council

- Entreculturas Government of Denmark Government of the Principality of Liechtenstein Happold Foundation Hunter & Stephanie Hunt
- Immigration, Refugees and Citizenship Canada
- IOM Luxembourg Ministry of Foreign Affairs Mohammed Abu-Risha Norwegian Refugee Council
- Mohammed Abu-Risha Norwegian Refugee Council
 Open Society Foundations Oxfam RefugePoint
- Suricatta Systems
 Swiss Federal Department of Foreign Affairs
 UN-Habitat
 UNHCR
 Women's Refugee Commission

Revue Migrations Forcées numéro 55 • www.fmreview.org/fr/abris

Abris en situations de déplacement

- 5 Installation des réfugiés et planification durable **Brett Moore**
- 7 L'abri en mutation

Charles Parrack, Brigitte Piquard et Cathrine Brun

10 Enquête architecturale sur la fourniture d'hébergement aux réfugiés

Plácido Lizancos et Evaristo Zas

- 12 Arguments en faveur de l'auto-relèvement Bill Flinn, Holly Schofield et Luisa Miranda Morel
- 15 Des abris à bas coût et disponibles localement au Pakistan

Ammarah Mubarak et Saad Hafeez

- 17 Préfabriqués ou librement fabriqués ?
- 20 Les abris destinés aux réfugiés qui arrivent en Grèce, 2015-17

John F Wain

- 23 De la planche à dessin à la Jungle Pedro Sáez et Carmen García
- 25 Une diversité de données est nécessaire pour inspirer la conception

Märta Terne, Johan Karlsson et Christian Gustafsson

- 27 Choix de solutions de refuge en Somalie Martiin Goddeeris et Gregg McDonald
- 29 Les réfugiés en milieu urbain : le Nouveau Programme pour les villes d'ONU-Habitat Raffael Beier et Jasmin Fritzsche
- 30 Mise à disposition d'abris et souveraineté nationale à Calais

Michael Boyle

- 33 Un camp redéfini comme un quartier de la ville Cyrille Hanappe
- 35 Affectation de bâtiments à l'hébergement de réfugiés : Berlin Tempelhof **Toby Parsloe**
- 37 Création d'un lieu de vie collectif pendant le déplacement

Alexandra Koptyaeva

- 39 Refuge perpétuellement provisoire à Trieste Roberta Altin
- 41 L'impact des abris et des installations humanitaires sur la protection des enfants

Nerea Amorós Elorduv

43 Réduire les risques de violence basée sur le genre grâce à une meilleure conception des programmes

Amelia Rule, Jessica Izquierdo et Alberto Piccioli

46 Espaces florissants : le verdissement des camps de réfugiés

Carrie Perkins, Andrew Adam-Bradford et Mikey

Réhabilitation de refuges pour personnes déplacées en Ukraine

Laura A Dean

50 Se reconstruire une « maison » dans le nord de l'Ouganda

Alice Anderson-Gough

- 52 Planifier l'intégration des communautés réfugiées et d'accueil dans le comté de Turkana, au Kenva Yuka Terada, David Evans et Dennis Mwaniki
- 55 Le cas des Albanais pauvres qui ont accueilli des déplacés kosovars

Bervl Nicholson

- 56 Héberger les déplacés, et être hébergé Cynthia Caron
- Sécurité d'occupation des logements en milieu urbain

Neil Brighton, Kirstie Farmer et Øyvind Nordlie

- 62 Trottoirs et bidonvilles de Dhaka Nellie LeBeau et Hugh Tuckfield
- 64 Abris collectifs : inadaptés en situation de déplacement

Alena Koscalova et Yann Lelevrier

- 65 Plus de conception, moins d'innovation Mitchell Sipus
- 67 Le clivage entre humanitaires et architectes Tom Scott-Smith
- 84 Les écoles publiques transformées en abris pour PDI au Yémen

Mohammed Al-Sabahi et Ghaidaa Motahar

Articles généraux

- Programme de transferts monétaires : des enseignements provenant du nord de l'Irak Yvonne Deblon et Patrick Gutekunst
- Susciter « un espoir raisonnable » chez les réfugiés et demandeurs d'asile

Greg Turner

Exposition à la violence sexuelle et sexiste des réfugiés qui souffrent d'un handicap de communication : ce que montre une étude menée

Julie Marshall, Helen Barrett et Angelo Ebengo

Le pouvoir de l'éducation dans la vie des réfugiés : les réfugiés sri lankais en Inde

Antony Jeevarathnam Mayuran

79 Enfants nés du viol de réfugiées, et apatridie, en Égypte

Mohamed Farahat

- 80 Prouver la torture : demander l'impossible Lucy Gregg et Jo Pettitt
- 82 Accoucher en transit par la Grèce Raquel Esther Jorge Ricart
- Nouvelles du Centre d'études sur les réfugiés

Un logement pour réfugiés syriens, qui bénéficient de l'appui de CARE International Liban. Fulvio Zanettini/Aktion Deutschland Hilft

Image de couverture : Dans le présent numéro de RMF, nous avons utilisé des images illustrant un grand éventail d'abris, y compris des abris construits par des personnes déplacées, des unités de logement conçues par des architectes ou encore des structures urbaines « réaffectées » en vue d'être utilisées par les réfugiés. Certains de ces abris sont basés sur le concept « reconstruire de façon plus sûre » (building back safer). D'autres témoignent de la faible

disponibilité de matériaux adaptés. Dans d'autres images encore, des personnes déplacées sont hébergées chez des familles d'accueil, tandis qu'ailleurs elles louent des logements visiblement insalubres. Il n'est donc pas possible de définir « l'abri en situation de déplacement » en une seule image.

Alors, comment avons-nous choisi l'image figurant sur la couverture de ce numéro ? Nous souhaitions éviter l'image traditionnelle du réfugié démuni vivant dans un abri de fortune fabriqué avec des branches d'arbre et couvert de bouts de tissu et de plastique, quoique pour certaines personnes ce type d'abri soit toujours la seule option. Et pourtant, les préfabriqués pimpants qui apparaissent dans divers endroits du monde ne représentent pas non plus la réalité de la plupart des PDI et réfugiés. En fin de compte, nous avons décidé d'illustrer le fait que, ces dernières années, les personnes déplacées sont de plus en plus nombreuses à trouver elles-mêmes leur propre abri, en particulier en milieu urbain, où leur invisibilité comparative pourrait aussi bien représenter un atout qu'un risque.



Revue Migrations Forcées (RMF) offre une tribune pour un échange régulier d'informations et d'idée entre chercheurs, réfugiés et déplacés internes ainsi que tous ceux qui travaillent avec eux. Elle est publiée en français, anglais, espagnol et arabe par le Centre d'études sur les réfugiés de l'Université d'Oxford.

Personnel

Marion Couldrey et Maurice Herson (Rédacteurs en Chef) Maureen Schoenfeld (Assistante de financement et de promotion) Sharon Ellis (Assistante)

Forced Migration Review

Refugee Studies Centre Oxford Department of International Development, University of Oxford, 3 Mansfield Road. Oxford OX1 3TB, UK.

fmr@geh.ox.ac.uk

Skype: fmreview Tel: +44 (0)1865 281700

www.fmreview.org/fr

Avis de non responsabilité :

Les avis contenus dans RMF ne reflètent pas forcément les vues de la rédaction ou du Centre d'Études sur les Réfugiés.

Droits d'auteur : RMF est une publication en libre accès (« Open Access »). Vous pouvez lire, télécharger, copier, distribuer et imprimer le texte complet des articles publiés sur RMF et sur le site Web RMF, de même que publier les liens vers ces articles, à condition que l'utilisation de ces articles ne serve aucune fin commerciale et que l'auteur ainsi que la revue RMF soient mentionnés. Tous les articles publiés dans les versions en ligne et imprimée de RMF, ainsi que la revue RMF en elle-même, font l'objet d'une licence Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification (CC BY-NC-ND) de Creative Commons. Pour en savoir plus visitez www.fmreview.org/fr/droits-dauteurs









ISSN 1460-9819

Conception/design www.art24.co.uk

Imprimerie

Oxuniprint www.oxuniprint.co.uk



30e ANNIVERSAIRE

Depuis 30 ans, c'est-à-dire depuis 1987, la Revue des Migrations Forcées publie des articles rédigés par des praticiens, des décideurs et des chercheurs.

N'hésitez pas à nous utiliser!

Nous sommes ici pour soutenir votre travail et faciliter l'apprentissage mais cela peut uniquement fonctionner grâce à votre implication en tant que lecteurs, bailleurs, communicateurs et rédacteurs.

Ouel domaine particulier de connaissance et d'expérience pourriez-vous partager de manière utile avec les lecteurs de RMF dans le monde entier? Envoyez-nous un message sur fmr@qeh.ox.ac.uk pour décrire en quelques phrases l'article que vous proposez de rédiger, et nous vous donnerons notre avis et des conseils.

Les articles doivent comporter au moins 600 mots mais ne pas dépasser 2500 mots. Pour les rédiger, nul besoin de posséder une grande expérience de la rédaction : nous serons heureux de travailler avec vous pour développer votre article. Nous vous invitons à nous écrire et à soumettre vos articles en français, en anglais, en arabe, ou en espagnol.

Consultez www.fmreview.org/fr/ecrire-pour-rmf pour vous faire une meilleure idée des thèmes chers à RMF et obtenir des directives en matière d'écriture.

Accédez à ce magazine en version imprimée ou en ligne

RMF est accessible en différents formats dans nos quatre langues : français, anglais, arabe et espagnol.

Le numéro complet ainsi que chacun de ses articles individuels, par exemple, sont disponibles en ligne gratuitement aux formats HTML et PDF sur www.fmreview.org/fr/abris.

RMF 55 et le condensé qui l'accompagne (qui présente l'introduction de chacun des articles et leur lien QR/Web) est également disponible en ligne et en version imprimée dans nos quatre langues.

Souhaitez-vous recevoir un exemplaire imprimé ? Si vous souhaitez recevoir des exemplaires imprimés du magazine ou du condensé, dans l'une des langues disponibles. veuillez nous écrire à fmr@qeh.ox.ac.uk, en précisant la quantité dont vous avez besoin et votre adresse complète.

La valeur de l'apprentissage

RMF est entièrement financée par des donations et des subventions, y compris par des donations individuelles de lecteurs. Êtes-vous en mesure d'aider RMF à poursuivre son travail pour lui permettre de continuer à soutenir l'apprentissage à travers la mise en commun des connaissances et de l'expérience ?

Des donations même modestes sont utiles. Pour les donations individuelles nous suggérons les montants annuels suivants : 30£ / 37\$US / 35€.

Si vous souhaitez faire une donation, veuillez consulter notre site sécurisé de dons en ligne sur : http://bit.ly/supportFMR

Conseil consultatif international de RMF

Ouoique l'affiliation institutionnelle des membres figurent ci-dessous, ils sont membres du Conseil à titre personnel et ne représentent pas forcément leur institution.

Lina Abirafeh

Lebanese American University

Guido Ambroso UNHCR

Alexander Betts Refugee Studies Centre

Nina M Birkeland Norwegian Refugee

Council

Jeff Crisp

Independent consultant

Mark Cutts OCHA

Eva Espinar University of Alicante

Elena Fiddian-Oasmiveh University College London

Rachel Hastie Oxfam

Lucy W Kiama HIAS Kenya

Khalid Koser **GCERF**

Erin Mooney

UN Protection Capacity/ ProCap

Steven Muncy

Community and Family Services International

Kathrine Starup Danish Refugee Council

Richard Williams

Independent consultant

www.fmreview.org/fr/abris

Installation des réfugiés et planification durable

Brett Moore

Nous devons définir un processus de planification des installations pour réfugiés qui facilite non seulement la planification à long terme, mais qui permette également des réaménagements progressifs. Le cas de M'Bera en Mauritanie en est une bonne illustration.

On estime que la durée de vie moyenne d'un camp de réfugiés est de 17 ans, ces structures se développant graduellement et généralement de manière organique à partir d'un camp d'urgence au point de devenir essentiellement de nouvelles villes. Tenant compte de cette réalité, quel rôle les gouvernements d'accueil et la communauté humanitaire jouent-ils dans le processus initial de planification du camp ? Comment les questions de planification à long terme peuvent-elles être intégrées ? Comment peut-on mettre à profit des approches axées sur la planification durable ? Comment pouvons-nous gérer les camps de manière à ce que leur environnement physique et social s'améliore sur le long terme ?

La plupart des camps sont construits rapidement en réaction à des déplacements tout aussi rapides et, dans de nombreux cas, sont planifiés de manière progressive, voire même rétrospective, pour tenter de remettre en ordre leur aménagement chaotique et spontané. Même lorsque la planification initiale de l'espace intègre l'eau et l'assainissement, l'abri, les égouts, l'accès à des routes et des structures destinées à la santé, à l'éducation et à d'autres services, il est difficile de prendre en compte le cycle de vie intégral du camp pendant la phase de conception ; les résistances politiques, les limitations financières et l'absence d'accord sur la durée du camp sont les principaux facteurs entravant la planification à long terme.

Le contexte politique est un facteur déterminant pour qu'une installation soit adaptée aux réfugiés. L'attitude des communautés d'accueil, les préoccupations d'ordre sécuritaire et la disposition du gouvernement d'accueil à honorer ses obligations ont un impact direct sur la viabilité et l'adéquation des installations pour réfugiés. Dans de nombreux cas, la population déplacée est reléguée sur les terres les moins fertiles, loin des communautés d'accueil, mais aussi des services, avec peu de ressources naturelles à disposition. Cette situation limite les possibilités d'intégration avec les services existants et impose aux bailleurs d'assumer durablement le fardeau financier de ces installations, qui ont peu

de chances d'être viables si elles ne sont pas continuellement soutenues par des programmes.

Les facteurs permettant à un camp de réfugiés de prospérer, et pas simplement d'exister, sont rarement explicites et faciles à identifier, et peuvent évoluer au cours du temps. Toutefois, une communauté de réfugiés résiliente investira dans un camp si des facteurs propices sont réunis, par exemple leur statut juridique, la sécurité foncière et des opportunités économiques. S'il est possible d'obtenir l'engagement politique ainsi que les ressources nécessaires pour le développement progressif d'un camp en installation durable, la coordination des investissements à long terme des acteurs humanitaires et du développement pourrait favoriser la planification stratégique d'une communauté, en émulant autant que possible les approches conventionnelles de l'aménagement urbain. Les approches de la planification spatiale appréhendant les installations pour réfugiés comme des « nœuds » (c'est-à-dire des espaces reliés aux activités physiques, sociales et économiques des territoires adjacents) plutôt que comme des « îles » sont des concepts utiles tant pour la planification à court terme que pour l'organisation stratégique d'interventions ultérieures.

L'exemple de M'Bera en Mauritanie

Depuis 2012, environ 46 000 personnes ayant fui les conflits et l'insécurité du nord du Mali se sont établies dans le camp de M'Bera, dans le sud-est de la Mauritanie ; environ 100 personnes continuent d'arriver chaque semaine. L'approche de l'hébergement adoptée dans le camp visait initialement à fournir des tentes et des trousses d'abri d'urgence composées de bâches en plastique et de fixations. A partir de 2015, le camp entier a été modernisé à l'aide d'un système de construction à base de toiles et de cadres en bois. Les familles réfugiées ont ainsi bénéficié d'un abri amélioré, qui peut être assemblé de diverses manières rappelant les matériaux et la taille des abris nomades traditionnels, qui est modulable selon qu'il fait jour ou nuit, et qui peut être facilement agrandi, modifié, réparé et réassemblé en fonction de l'évolution des besoins des familles réfugiées.



Un exemple d'architecture vernaculaire (bâtiment en briques crues) qui sera utilisé comme prototype pour la modernisation du camp de M'Bera.

Alors que les besoins à long terme du camp de M'Bera devenaient plus précis, la possibilité de réaménagement de l'espace était critique. En effet, la formalisation accrue de cet établissement humain impliquera inévitablement de déplacer des abris, des routes et des infrastructures, mais aussi de repenser la relation entre certains éléments fondamentaux. À cet égard, les abris sous leur forme actuelle et le camp dans sa globalité offrent la possibilité d'être réarrangés d'une manière mieux adaptée aux besoins. Le matériau utilisé ainsi que la flexibilité spatiale impliquent également une réorientation stratégique délaissant l'approche humanitaire, en faveur d'une approche axée sur le développement progressif. En effet, les réfugiés indiquaient que même s'il était possible d'atteindre un degré raisonnable de paix et de stabilité au Mali dans un futur proche, un certain nombre d'entre eux choisiraient de rester à M'Bera plutôt que de retourner dans leur pays. Dans tous les cas, il est largement considéré que la situation sécuritaire du Mali ne connaîtra aucune évolution à moyen terme, et les réfugiés acceptent avec réalisme qu'ils devront rester à M'Bera pendant de nombreuses années à venir.

L'architecture vernaculaire utilise des matériaux locaux pour construire une structure rectiligne en briques d'argile, dotée d'un toit plat et de petites ouvertures (adaptés aux conditions climatiques), pouvant être rapidement érigée en s'appuyant sur les connaissances locales des réfugiés et des communautés d'accueil. Il existe de nombreuses possibilités de participer à la conception et à la construction de ses structures, c'est pourquoi il s'agit d'un type de logement adapté à une planification à plus long terme impliquant le réaménagement spatial du camp.

Dans le camp connu sous le nom du village M'Bera 2, adjacent au camp actuel de M'Bera, il reste environ 2 000 réfugiés issus d'une crise précédente ayant frappé au milieu des années 1990. La présence continue de cette communauté réfugiée étaye l'hypothèse selon laquelle un autre groupe de réfugiés restera également à M'Bera et que la modernisation du camp sur le long terme est une option viable. Cela soulève par conséquent des questions fondamentales en matière d'aménagement de l'espace. Est-il possible de moderniser une partie du camp existant pour répondre aux besoins de ceux qui resteront? Ce type d'action encouragera-t-il les autres à rester également ? Serait-il préférable de concentrer les efforts sur M'Bera 2 afin que cette communauté déjà déplacée depuis longtemps en bénéficie au même titre que la population actuelle de réfugiés envisageant de rester? Ce type de considérations essentielles ont des implications à long terme pour la viabilité du camp et le bien-être de la population de réfugiés.

Les aspirations de la communauté de réfugiés et de la communauté d'accueil doivent être prises simultanément en considération dans le cadre de toute solution à long terme. Les réfugiés sont actuellement bien intégrés sur le plan social (notamment sous forme de mariages mixtes et de liens de parenté) et économique (notamment sous forme d'activités commerciales conjointes et de commerce du bétail). Les processus de planification conjointe entre réfugiés, communautés d'accueil et pouvoirs publics doivent être définis au plus tôt dans le plan de développement afin de placer la cohésion sociale et la gestion des ressources au cœur des décisions en matière de planification, et que le camp soit intégré aux structures de

financement et de gouvernance au niveau du district et de la région. Cela est crucial dans un contexte où, par exemple, le nombre de têtes de bétail, la gestion de la végétation et les ressources en eau constituent d'éventuelles sources de conflits. Il faudra également mettre en place le plus tôt possible des consultations et des dialogues efficaces qui relient les politiques, les processus et la planification spatiale aux besoins à long terme du camp afin de garantir la viabilité du processus et de ses résultats.

Brett Moore mooreb@unhcr.org

Directeur de la Section des abris et des installations, codirecteur du Groupe mondial relatif aux abris d'urgence, HCR www.unhcr.org

L'abri en mutation

Charles Parrack, Brigitte Piquard et Cathrine Brun

Les directives humanitaires actuelles ne couvrent pas suffisamment la question de l'abri dans les situations de conflits volatils et prolongés, en particulier en dehors des camps organisés. Nous proposons des outils améliorés qui combleront cette lacune.

Des directives et des normes humanitaires ont été formulées pour guider le travail dans le domaine de l'abri pendant le déplacement, mais, en pratique, elles sont souvent comprises en termes trop généraux et ne prennent pas toujours en compte les situations de conflit diverses et en évolution rapide. La relation entre les caractéristiques d'un conflit et l'influence exercée par le choix du type d'abris sur ce conflit font rarement l'objet de discussions, voire jamais. De plus, des directives privilégient toujours les approches plus organisées de l'abri au détriment des installations spontanées construites par leurs résidents eux-mêmes. En outre, de nombreuses initiatives mettent davantage l'accent sur la fourniture d'abris que sur son processus de construction et les activités se déroulant autour.

Certaines caractéristiques spécifiques du contexte d'un conflit et du déplacement induit par ce conflit peuvent influencer directement les projets et les initiatives dans le domaine de l'abri. Dans notre projet de recherche sur « l'abri en mutation » (Shelter in flux), nous nous attachons particulièrement aux dimensions spatiales et temporelles des conflits. Même dans les situations où les causes ou les schémas de déplacement paraissent semblables, il y aura des variations entre les types de violence, les catégories et les intérêts des parties prenantes

au conflit ou impliquées dans le conflit, et les risques, les actifs ou les vulnérabilités des populations. Comme chaque cas est particulier, il est plus difficile de systématiser les expériences et les apprentissages, mais aussi de définir des directives communes ou mondiales.

Un élément crucial de la relation entre le conflit et l'abri est la contestation de l'espace liée à la propriété foncière et l'accès aux ressources (terres), qui sont souvent les causes profondes du conflit. Par conséquent, les interventions humanitaires qui impliquent d'accéder à des terres pour les utiliser finiront par être impliquées dans le conflit et politisées, au point de mettre en danger les principes humanitaires. La destruction organisée et délibérée de maisons ou la destruction de villes ou de terrains en tant qu'instrument de guerre confère à l'abri sa nature politique. On peut le constater dans l'attitude de certaines parties à des conflits à l'égard d'interventions particulières liées à l'abri, dans des contextes tels que Gaza, la Syrie ou le Soudan du Sud. Les restrictions imposées sur l'accès aux terres, le droit de s'installer, la liberté de mouvement ou l'utilisation de matériaux ou de techniques de construction peuvent également restreindre les possibilités d'abri, et parfois forcer les interventions à se limiter à la distribution d'abris temporaires et d'articles non alimentaires.

iuin 2017

L'approche de l'abri dans les conflits

L'intensité et les flux du déplacement, la confiance établie entre les organisations humanitaires et les acteurs locaux, la densité des installations, les infrastructures restantes et les politiques des gouvernements d'accueil, au niveau local et national, sont autant d'aspects qui influencent les interventions dans le domaine de l'abri. Dans nos travaux sur « l'abri en mutation », nous insistons sur l'inclusion des dimensions de volatilité, d'espace et de temps, pour comprendre les interactions entre les parties prenantes. L'abri en mutation s'appuie sur la définition de la « mise à l'abri » telle que comprise aujourd'hui dans le secteur de l'abri, qui englobe aussi bien le processus que le produit fini. Dans cette optique, l'abri ne correspond pas seulement à une quête de sécurité, mais concerne l'atténuation des risques et l'adaptation à l'évolution du contexte sur le terrain. Afin de pouvoir intégrer la mise à l'abri aux directives actuelles, et en vue de multiplier les opportunités de modification des pratiques actuelles,

nous devons rassembler les informations sur l'évolution des pratiques en matière d'abri et de la signification de l'abri dans les contextes de conflit, évolution qui s>est produite en s'adaptant aux besoins véritables dans ce domaine.

La sensibilité aux conflits et l'analyse des dimensions spatiales du conflit sont des éléments essentiels, mais qui correspondent à des tendances relativement nouvelles. Les programmes d'abri sensibles aux conflits permettront de mieux reconnaître les risques liés aux politiques d'abri en prenant en compte de manière plus systématique les relations entre les droits fonciers et les conflits, les restrictions des mouvements dans les zones de conflit ou les différends liés à des territoires. En vue de développer les pratiques existantes en matière d'abri dans les contextes de conflit, nous suggérons donc de prêter une attention particulière à trois dimensions : les réponses intégrées, la résilience et le pragmatisme.

Premièrement, en raison de la nature spatiale et temporelle des conflits, les spécialistes de l'abri



Un abri de fortune sur le site de protection des civils de Malakal, au Soudan du Sud.

www.fmreview.org/fr/ahris

et les autres acteurs humanitaires sont forcés de fusionner des approches fondées sur les droits et celles reposant sur les besoins matériels, et, dans ce processus, repenser les limites et les possibilités de coordination entre l'abri et la protection. Dans les sites de protection des civils au Soudan du Sud, la tension entre les besoins de protection et l'impératif humanitaire a précisément fait naître ce type de défi en matière de priorité et de coordination¹. Un exemple pilote de programme d'abri intégré, développé par le Conseil norvégien pour les réfugiés en Jordanie, combine un programme d'abris urbains et un programme information, de conseils et d'assistance juridique². Les programmes d'abri intégrés s'appuient sur une compréhension globale de l'abri et ont été déployés dans des contextes post-catastrophe, mais ils proposent, comme dans le cas de celui-ci, une utilisation intéressante de la notion de « mise à l'abri » dans les contextes de conflit. À l'heure actuelle, de nombreuses organisations adoptent une approche plus systématique des dynamiques entre les violences basées sur le genre et l'abri, que le Groupe mondial de la protection a institutionnalisée dans ses conseils relatifs aux violences basées sur le genre dans le domaine de l'abri, de l'hébergement et du relèvement³.

Deuxièmement, alors que la notion de « résilience » fait débat (c'est-à-dire la capacité novatrice d'une communauté ou d'une société exposée à un conflit à résister, s'adapter, se transformer et se relever des impacts de ce conflit de manière positive et efficace), nous suggérons de pousser plus loin sa signification en tant que « résilience transformatrice » et partie intégrante de la mise à l'abri, ce qui permet de relier les interventions à court terme et à long terme, mais aussi de concilier les approches fondées sur les besoins et sur les droits. Les rôles de la protection, de la fourniture d'abris et du relèvement, de même que les interactions entre ces domaines, doivent adopter la perspective de la résilience afin de s'appuyer sur les capacités des acteurs locaux et les pratiques locales ou de donner aux personnes déplacées les moyens de le faire. La réorientation vers des transferts en espèces ou l'étude de l'autorelèvement peuvent être interprétées selon cette perspective.

Enfin, adopter une attitude pragmatique est un point de départ intéressant pour les approches de l'abri en mutation. L'humanitaire pragmatique n'est pas une nouvelle approche, et certains le considèrent même comme un éloignement des principes humanitaires, voire comme leur antithèse. Le pragmatisme est donc

critiqué comme une tendance à penser à ce qui fonctionne selon une perspective à court terme plutôt qu'à long terme. Cependant, il peut aussi faciliter l'adoption d'une approche humanitaire à la fois plus souple et mieux adaptée au contexte. Le pragmatisme ouvre la possibilité d'utiliser la sensibilité aux conflits dans les programmes, afin d'identifier ce qui est possible dans un contexte donné et permettre la flexibilité requise dans les contextes volatils. De surcroît, une approche pragmatique permet d'accorder une plus grande importance aux actions des acteurs concernés, c'est-à-dire comment les civils et les acteurs de l'humanitaire définissent et approchent l'abri au quotidien dans le contexte d'un conflit.

Conclusions

Pour fournir un abri pendant un conflit, il est indispensable de comprendre les dimensions temporelles et spatiales du contexte particulier de ce conflit. Avec une approche basée sur « l'abri en mutation », il est possible de s'appuyer sur une analyse de la situation sur le terrain pour formuler des approches de l'abri mieux ancrées localement, en complément des directives mondiales générales. La fourniture d'abris a lieu pendant les conflits et revêt parfois des dimensions de réponses intégrées, des éléments de résilience et de pragmatisme. En utilisant des outils améliorés pour analyser le contexte local spécifique relativement à la fourniture d'abris, les humanitaires peuvent mieux comprendre ce qui est à la fois réaliste et possible dans une situation donnée.

Charles Parrack cparrack@brookes.ac.uk Conférencier, CENDEP

Brigitte Piquard bpiquard@brookes.ac.uk Lectrice, CENDEP

Cathrine Brun cbrun@brookes.ac.uk
Directrice. CENDEP

Coauteurs, Centre for Development and Emergency Practice (CENDEP), Oxford Brookes University http://architecture.brookes.ac.uk/research/cendep/

- Organisation internationale pour les migrations (2016) If we leave, we are killed. Lessons learned from South Sudan 2013 - 2016 https://publications.iom.int/system/files/pdf/if_we_leave_0.pdf
- 2. Notio Partners (2015) Final Report. The Norwegian Refugee Council Jordan. Integrated Urban Shelter and Information Counselling and Legal Assistance Programme http://bit.ly/Notio-NRC-JordanEvaluation. Voir également l'article de Neil Brighton, Kirstie Farmer et Øyvind Nordlie dans ce número.
- 3. Groupe mondial de la protection (2015) Guidelines for Integrating Gender-Based Violence in Humanitarian Action: Reducing risk, promoting resilience and aiding recovery, Shelter, Settlement and Recovery Thematic Area Guide http://bit.ly/GBVguidelines-Shelter

iuin 2017

Enquête architecturale sur la fourniture d'hébergement aux réfugiés

Plácido Lizancos et Evaristo Zas

Mis au défi d'explorer les diverses options offertes en matière d'hébergement pour les réfugiés, les étudiants en architecture aboutissent au constat selon lequel il existe des réponses architecturales simples et plausibles à l'intégration des réfugiés dans les villes européennes de taille moyenne telles que La Corogne.

En tant que professeurs dans une école d'architecture, nous avons mis nos étudiants au défi de se pencher sur la manière dont notre ville, La Corogne (A Coruña, dans le nord-ouest de l'Espagne), pourrait s'adapter si nous devions accueillir un grand nombre de réfugiés. Il nous semblait à tous qu'une école d'architecture pouvait apporter une contribution différente n'impliquant pas la conception d'un nouveau type d'abri d'urgence. En outre, la plupart des solutions existantes pour les abris d'urgence ne semblent pas être utilisées aux fins auxquelles elles ont été initialement conçues ; dans les camps de réfugiés, les abris construits correspondent en fait à un nombre limité de types de logements, quand il ne s'agit pas de huttes ou de cabanes improvisées par leurs propres résidents.

Dans le cadre d'une analyse de la capacité de La Corogne à accueillir des groupes de personnes ayant besoin d'un abri, nous avons identifié un éventail d'hypothèses possibles, chacune devant être considérée sous l'angle de sa disponibilité, de son potentiel de résilience, de sa capacité et de son aptitude à faciliter l'intégration. Tandis que nous étudiions les emplacements possibles aux quatre coins de la ville, notre objectif était de concevoir une méthodologie reproductible dans n'importe quelle autre ville semblable à la nôtre. Nous avons identifié trois solutions possibles :

1: Établir un camp sur un terrain vacant: cette solution est uniquement possible loin du centre-ville, puisque c'est là que l'on trouve les grands terrains municipaux inutilisés. Elle ne serait cependant pas adaptée, car elle entraverait l'intégration locale des résidents, en particulier des femmes, en les éloignant de la ville et de ses avantages. En conséquence, ces nouvelles installations se transformeraient probablement en ghetto. De plus, la réponse serait lente, car il faudrait d'abord préparer le terrain, le relier aux services publics, puis construire le camp lui-même.

2 : Utiliser un parc de logements inoccupés : selon les données officielles de 2011, la ville comptait 19 228 unités de logement inoccupées, éparpillées parmi ses différents quartiers. Ce faisant, les services d'assistance sociale peineraient à venir en aide aux nouveaux arrivants. De plus, comme il ne serait pas possible de former une masse critique de nouveaux résidents, ces derniers ne pourraient pas créer leurs propres réseaux d'entraide.

3 : Utiliser un bâtiment public existant : nous nous sommes mis à la recherche d'un bâtiment d'environ 5 000 m², dans n'importe quel quartier et n'importe quel état, utilisé ou non. Pour des questions d'ordre juridique, nous avons exclu les bâtiments privés (bien que la crise du logement locale ait laissé de nombreux bâtiments inoccupés). Nous avons également exclu les types de bâtiments qu'il serait difficile d'adapter à des fins de résidence permanente, tels que les centres sportifs, les centres culturels ou religieux, les écoles et les bâtiments industriels. Nous avons fini par dresser une liste de quatre bâtiments potentiels. Le premier était une ancienne prison provinciale, aujourd'hui abandonnée. Le deuxième était une ancienne manufacture de tabac, actuellement en cours de transformation en palais de justice. Quant au troisième, il s'agissait d'un ancien pensionnat, aujourd'hui en travaux pour être transformé en résidence universitaire. Enfin, le dernier correspondait à la section inutilisée d'une caserne militaire située dans le centre historique de la ville.

Sur ces quatre « candidats », nous n'avons pas retenu l'ancienne prison en raison de sa charge symbolique (un édifice dont la fonction initiale serait bien connue des habitants de la ville) qui nous semblait inadaptée à l'accueil des réfugiés. Quant aux deuxième et troisième « candidats », ils étaient déjà en cours d'adaptation à un usage public. Par conséquent, la réaffectation de la caserne semblait être la meilleure option.

www.fmreview.org/fr/ahris

Nous sommes allés visiter le bâtiment afin de confirmer s'il était possible de l'adapter à l'usage résidentiel que nous avions à l'esprit. Nous avons pu constater qu'une partie de ses installations étaient des dortoirs et, sous le même toit, des cuisines, des zones de restauration et des pièces de différentes tailles constituaient un complexe résidentiel prêt à être utilisé à tout moment (le reste du bâtiment est toujours utilisé par l'armée). Selon notre évaluation, ces installations pouvaient être immédiatement utilisées à des fins résidentielles, tandis que les autres bâtiments actuellement inoccupés (salles, dépôts et bâtiments administratifs) pouvaient facilement être réaffectés à peu de frais.

La structure de la caserne suit un quadrillage régulier de grande envergure, avec de grandes terrasses. L'enceinte est entièrement entourée par un mur ininterrompu, doté de fenêtres à intervalles réguliers. Ces caractéristiques permettent quasiment n'importe quelle adaptation architecturale sans complication technique. Si l'on y ajoute la qualité de l'environnement urbain immédiat, ce bâtiment pourrait satisfaire nos critères architecturaux, y compris la possibilité d'y former une communauté inclusive. Les membres de cette communauté seraient ensuite libres de décider de son organisation et de sa gestion, et des modes d'interaction entre ses différents membres de même qu'avec la communauté qui les accueille. Enfin, il serait possible d'apporter à ce bâtiment les modifications éventuellement nécessaires à plus long terme.

Conclusions

On nous dit qu'il y a toujours eu des réfugiés et qu'ils ont toujours souffert. Cependant, selon le droit international et les principes éthiques les plus élémentaires, ces personnes doivent être reçues par ceux d'entre nous qui devrions les accueillir. En tant qu'universitaires et en tant que membres du public à part entière, nous avons utilisé nos capacités particulières pour identifier des organisations, des donateurs et des personnes associés à notre discipline qui tentent de répondre à la situation des réfugiés en développant un éventail d'artefacts architecturaux1. En conséquence du déroulement de cette recherche, nos étudiants ont pu comprendre quelles sont les parties concernées et les solutions offertes, mais aussi déterminer la place qui leur revient en tant que futurs concepteurs (et citoyens).

En poursuivant notre objectif visant à définir le processus et les tactiques à suivre pour loger un grand groupe de réfugiés dans notre ville, nous avons fini par conclure que la meilleure option possible, au vu de l'urgence de la situation, consistait à utiliser un bâtiment public existant situé dans un quartier central afin de favoriser l'intégration des nouveaux voisins à l'environnement urbain, qui serait suffisamment flexible pour favoriser les interactions avec les utilisateurs euxmêmes. Il existe des réponses architecturales simples et plausibles à l'intégration des réfugiés dans les villes européennes de taille moyenne telles que La Corogne, à condition qu'elles s'appuient sur des considérations adaptées sur les plans fonctionnel, technique et de l'aménagement urbain.

Plácido Lizancos placido. lizancos @udc.gal Professeur d'analyse architecturale à l'École d'architecture de l'Université de La Corogne

Evaristo Zas ezg@udc.es

Professeur à l'École d'architecture de l'Université de La Corogne

www.udc.es/?language=en

Cet article est basé sur l'expérience de la modification d'une partie du programme d'enseignement de l'École d'architecture de l'Université de La Corogne en réaction à la crise migratoire de 2015 en Europe.

1. Voir Okwonga M (2016) « #AcrossBorders and destinations: How can we best help refugees on arrival? » Devex http://bit.ly/Okwonga--AcrossBorders

Est-ce que RMF pourrait contribuer à soutenir votre demande de financement?

Il est arrivé que RMF ait été associée à des demandes de financement de programme ou de recherches couronnées de succès et ce, à l'avantage mutuel des deux parties. Si vous préparez une demande de financement extérieur, pourquoi ne pas envisager d'inclure RMF à votre proposition (et à votre budget) de manière à accroître la diffusion et l'impact de ce que vous aurez appris ou de vos constatations ? Veuillez contactez les Éditeurs en chef à ce propos en leur écrivant à : fmr@qeh.ox.ac.uk

Arguments en faveur de l'auto-relèvement

Bill Flinn, Holly Schofield et Luisa Miranda Morel

La plupart des familles qui se relèvent après le passage d'une catastrophe reconstruisent ellesmêmes leur maison. Cette pratique de l'auto-relèvement par les communautés non déplacées pourrait présenter un certain potentiel pour les populations déplacées.

Comme plus d'un demi-million de familles philippines, Erica et John Rey, ainsi que leurs douze enfants ont été les témoins de la destruction de leur maison par le typhon Haiyan. Deux ans plus tard, ils avaient conçu et reconstruit une nouvelle maison. Ils avaient reçu quelques matériaux, une petite somme d'argent et une assistance technique de la part d'une ONG internationale travaillant avec un partenaire local, mais, essentiellement, c'est eux qui avaient pris en charge le contrôle de l'ouvrage, les décisions et les travaux quotidiens. Leur situation est celle de « l'auto-relèvement ». Les agences d'aide internationales et nationales atteignent en général entre 10 et 20 % des personnes dont le logement a été endommagé ou détruit par une catastrophe majeure¹. On peut donc en déduire que 80 à 90 % des personnes doivent s'en relever elles-mêmes. Alors que l'appui dont elles bénéficient est limité, voire inexistant, dans la plupart des cas, ces familles reconstruisent leur maison avec les mêmes vulnérabilités et les

mêmes mauvaises pratiques de construction qui ont contribué à son endommagement, aux pertes économiques, aux préjudices physiques ou aux pertes humaines.

Le secteur de l'abri est de plus en plus conscient que l'approche conventionnelle de la reconstruction de logements suite à une catastrophe ne permet de répondre qu'en partie aux objectifs recherchés. Cette approche se caractérise par une phase d'urgence durant généralement trois mois, suivie du relèvement précoce puis de la reconstruction. L'adoption d'abris transitoires ou temporaires s'est révélée être une mesure populaire dans le cadre des urgences récentes : des habitations d'une pièce destinées uniquement à servir de logement d'appoint

pendant quelques années jusqu'à ce que la famille reconstruise un logement permanent, mais qui épuisent fréquemment le budget de l'aide, si bien qu'ils finissent par devenir des logements à long terme de qualité inférieure. En revanche, les programmes d'auto-relèvement proposent d'orienter l'ensemble de l'assistance vers l'objectif ultime d'un logement plus sûr et permanent. Bien que ce processus soit encore peu compris à l'heure actuelle, le secteur de l'abri commence à mettre en place des approches efficaces et adaptées pour soutenir la pratique.

Les Philippines après le passage du typhon Haiyan mettent en évidence les nombreux avantages d'un programme d'auto-relèvement, de même que certains de ses écueils. Au premier rang des aspects positifs, on peut citer le contrôle, le pouvoir d'action et le choix que peut exercer la famille. Les preuves visuelles les plus frappantes du sentiment d'appropriation stimulé par l'auto-relèvement sont les magnifiques panneaux en bambou et la quantité ahurissante de plantes



Auto-relèvement au Vanuatu.

www.fmreview.org/fr/ahris

en pot qui ornent le devant de chaque maison. L'approche de l'auto-relèvement permet également d'allier le choix et le contrôle à des méthodes de construction plus sûres, grâce à des formations et l'accompagnement des communautés. En formant les constructeurs locaux à des techniques de construction plus sûres, il est possible de transmettre de meilleures pratiques de construction qui se traduisent par une réduction des risques de catastrophe sur le long terme. Chaque famille construit selon ses propres besoins (mais aussi, bien sûr, selon ses moyens, ce qui représente potentiellement un point négatif). Par opposition, l'approche standard et universelle de nombreux programmes conventionnels peine à intégrer la diversité des besoins.

De plus, de nombreuses familles rurales des Philippines complètent leurs revenus en tenant un petit magasin général, qu'il est facile d'intégrer aux logements qu'ils conçoivent et construisent eux-mêmes. Ainsi, le contrôle de la conception apporte une contribution importante à la restauration des moyens de subsistance. Potentiellement, l'auto-relèvement peut s'avérer à la fois rapide et efficace : il est possible de fournir rapidement une somme d'argent en espèces, quelques matériaux ainsi qu'une assistance et une formation techniques à un très grand nombre de familles. Comme la quantité d'argent distribuée est bien inférieure au véritable coût des logements construits, le budget peut être réparti entre un beaucoup plus grand nombre de ménages qu'un programme conventionnel de financement intégral d'habitations. Par exemple, les investissements dans l'autoconstruction de logements au Pakistan après les inondations de 2010 se sont avérés comparables, pour chaque logement, au coût d'une tente².

L'expérience des Philippines démontre également certains des défis auxquels un programme d'auto-relèvement est confronté. L'irrégularité de la qualité technique en est l'aspect le plus évident. Dans ce cas, l'objectif de construction plus sûre était promu par le biais de quatre messages simples sur la construction, mais l'observation qui était faite de ces messages était variable. Les familles bénéficiaires avaient été soumises à un processus de sélection qui excluait inévitablement une vaste portion de la population. Les meilleures pratiques de construction n'ont donc pas pu être transmises dans l'ensemble de la communauté. et de nombreuses familles ont reconstruit leur logement sans aucune amélioration sur le plan de la sécurité. Alors que les questions liées à l'abri et aux moyens de subsistance avaient été intégrées,

celles relatives à l'eau et à l'assainissement ne l'avaient pas été ; le programme est ainsi passé à côté des possibilités de recueillir l'eau de pluie grâce à de nouveaux toits en métal et de renforcer la campagne du gouvernement visant à éradiquer la défécation en plein air.

Ce qui fonctionne bien aux Philippines pourrait ne pas fonctionner ailleurs. En outre, il faut reconnaître à quel point la pratique répandue de l'entraide communautaire aux Philippines et l'accès relativement facile aux marchés y créent des conditions propices à une approche axée sur l'auto-relèvement. Néanmoins, certaines catastrophes provoquées par des tempêtes, des séismes et des inondations dans un éventail de contextes différents ont démontré qu'une telle approche était souvent inadaptée. Les communautés ne sont jamais passives, et l'amorce de la reconstruction et du relèvement est un processus inévitable.

En 2015, le cyclone Pam a dévasté les îles méridionales de Vanuatu, une nation du Pacifique. Dans certains villages, presque toutes les maisons ont été détruites. Au bout de quelques jours, les familles s'attelaient à récupérer des matériaux, sécher des feuilles de palmier et commencer à reconstruire leur maison. Il n'y avait aucun marché et peu de routes sur Tanna, l'île la plus touchée, si bien qu'il était évident dès le début qu'une assistance en espèce serait inefficace. Les maisons y étaient construites presque intégralement à partir de matériaux naturels recueillis dans les forêts alentour. Malgré des difficultés logistiques considérables, un programme de formation associé à la distribution de trousses de réparation (clous et fixations anti-cyclone) avait été mis sur pied au bout de quelques semaines en appui au processus d'auto-relèvement.

À l'opposé, suite au séisme Gorkha de 2015 au Népal, le recours à l'auto-relèvement était beaucoup moins répandu. Un certain nombre de facteurs ont influencé à la fois ce processus et le soutien organisationnel apporté : la construction des maisons à partir de pierre, la logistique liée au terrain montagneux, la fourniture retardée des subventions publiques et l'obligation de respecter les codes et normes de construction.

Auto-relèvement pour les populations déplacées

La recherche sur l'auto-relèvement après une catastrophe est un phénomène relativement récent et reste largement axé sur les communautés rurales ayant été touchées par des événements « naturels » tels que des tempêtes, des séismes et

des inondations. Dans l'ensemble, ces familles n'étaient pas déplacées, bien que les catastrophes soient également une cause de migration forcée. Il existe des différences marquantes entre la famille qui a perdu sa maison suite au passage d'une tempête et la famille de réfugiés ou PDI fuyant de chez elle. La première peut reconstruire sur ses propres terres alors que la seconde risque de devoir s'installer dans un camp ou dans un logement précaire aux abords d'une ville. La recherche de solutions de logement basées sur l'auto-relèvement pourraitelle toutefois apporter des avantages potentiels aux populations migrantes et déplacées?

Seulement 30 % environ des réfugiés et PDI du monde entier sont hébergés par des organisations internationales. Les 70 % restants vivent dans un logement loué, sont hébergés par des amis ou de la famille, dorment dans la rue ou sous un abri de fortune qu'ils ont construit eux-mêmes. D'une certaine manière, ils sont en situation d'« auto-relèvement » si, par ce terme, nous faisons référence à un processus de relèvement, ou du moins de réaction, faisant appel aux ressources de la famille elle-même, sans intervention extérieure notable, mais avec un contrôle renforcé du processus menant à leur relèvement. Il existe de nombreux exemples de réfugiés, de PDI et de personnes touchées par des catastrophes (en particulier en milieu urbain) qui, selon cette définition, se sont relevés d'eux-mêmes.

Les réfugiés de l'ancienne colonie espagnole du Sahara occidental sont établis dans des camps en Algérie depuis 1976. Le rude climat désertique et leurs traditions nomades exigent des solutions très spécifiques à leurs besoins en matière de logement. Comme les températures atteignent 50°C pendant la journée mais qu'il fait froid la nuit, les Sahraouis disposent de deux logements : une grande tente de couleur verte et une maison en pisé dont les fenêtres sont proches du sol pour en faciliter la ventilation. La solidité et la masse thermique des briques de terre ainsi que la tente bien aérée constituent une combinaison adaptée de leurs environnements. Les ONG internationales et les groupes de solidarité fournissent la toile nécessaire aux tentes, mais leur conception, leur fabrication et leur emplacement sont entièrement contrôlés par les réfugiés. Ainsi, sur le plan du contrôle, du choix et du pouvoir d'action (du moins, en ce qui concerne leur logement) ces réfugiés sont en situation d'auto-relèvement.

Dans le camp de réfugiés de Kakuma, ouvert dans le nord-ouest du Kenya en 1992, de nombreux résidents ont développé un profond sentiment de fierté vis-à-vis de leur maison. Ils l'ont décorée conformément à leurs goûts et leurs valeurs, ont planté des arbres et des fleurs à l'extérieur et ont même organisé des concours de personnalisation des espaces de vie avec leurs voisins3. De telles actions démontrent les formes que l'auto-relèvement, tel que défini ici, peut également revêtir dans les situations de déplacement prolongées.

Il est évident que, dans le contexte d'une catastrophe naturelle, l'auto-relèvement est un processus spontané. Il est tout aussi évident que de nombreuses populations déplacées exercent également un choix et jouissent d'un certain pouvoir d'action vis-à-vis de leurs possibilités d'hébergement. Souvent, les réfugiés et les PDI n'ont d'autre choix que de se débrouiller seuls. Ainsi, le potentiel des programmes d'auto-relèvement, de même que les avantages d'une approche qui s'attache davantage à l'autonomisation qu'à la construction elle-même, pourraient s'avérer adaptés (même si ses détails, ses nuances et son contexte seront indubitablement différents de ceux des situations post-catastrophe) aux circonstances des réfugiés, des PDI et des personnes déplacées par des catastrophes.

Bill Flinn Flinn@careinternational.org Conseiller principal pour les abris, CARE International UK, et directeur du programme de recherche « Promoting Safer Building: supporting self-recovery » (Promouvoir une construction plus sûre: soutenir l'auto-relèvement) http://promotingsaferbuilding.org/

Holly Schofield hschofield@careinternational.org Chercheur, CARE International UK

Luisa Miranda Morel

MirandaMorel@careinternational.org Assistante de recherche. CARE International UK

www.careinternational.org.uk

Cette recherche est conduite en collaboration par CARE International UK, Overseas Development Institute, University College London et le British Geological Survey, et financée par le Global Challenges Research Fund.

- 1. Parrack C, Flinn B, Passey M (2014) « Getting the Message Across for Safer Self-Recovery in Post-Disaster Shelter », Open House International 39 (3) http://bit.ly/parrack-flinn-passey-2014 2. Hendriks E, Basso M, Sposini D, van Ewijk L, Jurkowska H
- (2016) « Self-built housing as an alternative for post-disaster recovery ». ETH Zurich http://bit.ly/Hendriks-et-al-2016
- 3. Feyissa Demo A (2009) « Riding on the back of a tortoise », Forced Migration Review issue 33 www.fmreview.org/protracted/feyissa

www.fmreview.org/fr/ahris

Des abris à bas coût et disponibles localement au Pakistan

Ammarah Mubarak et Saad Hafeez

Les inondations en 2010 ont touché 18 millions de personnes au Pakistan. La baisse du financement alloué par les donateurs conjuguée à l'apparition de nouvelles inondations en 2011 et 2012 ont contraint la communauté humanitaire à trouver des solutions à bas coût susceptibles d'être mises en place à grande échelle, de manière à couvrir tant les besoins immédiats que transitoires d'importantes populations situées dans différentes zones géographiques.

L'approche « Abris d'une pièce » (One Room Shelter ou ORS) que la mission au Pakistan de l'Organisation internationale des Nations Unies pour les migrations (OIM) a mise en œuvre pour répondre aux besoins de relèvement des populations touchées en 2010 s'est démarquée par rapport aux interventions d'urgence habituelles. Le programme a favorisé des méthodes de construction autochtones et a travaillé avec les praticiens et les communautés pour permettre un accès massif à la propriété de maisons à bas coût. Ce faisant, il a permis d'aider plus de 77 000 familles touchées par la catastrophe à reconstruire des abris capables de résister aux aléas. Le mode de construction a utilisé des techniques et des matériaux locaux, ce qui a permis de minimiser les impacts négatifs sur l'environnement et sur le marché du travail que des abris utilisant des matériaux industriels et des briques en terre cuite auraient eus. La promotion et le choix d'une solution localement produite ont permis au programme de relever deux défis d'importance : convaincre les partenaires de la communauté humanitaire d'adopter de nouvelles directives et inscrire un changement de comportement à long terme au sein des communautés.

Construire de manière à résister aux catastrophes

La raison primordiale qui incite les acteurs humanitaires à préférer l'utilisation de matériaux industriels pour les abris trouve son origine dans un préjugé concernant la supériorité des matériaux modernes par rapport aux constructions traditionnelles et aux matériaux locaux, et à l'absence de prise en considération des impacts environnementaux et sociaux négatifs des premiers. Le modèle de construction d'abris d'une pièce permet également la personnalisation de l'abri ainsi réalisé, et de fait, peut contribuer à généraliser la réduction des risques de catastrophe (RRC).

Le programme ORS constitue une solution locale d'abris à bas coût avec un impact minimal

sur l'environnement. Grâce à des formations détaillées au niveau des villages, le programme encourage les communautés à adopter des techniques de RRC, comme surélever le socle des habitations, renforcer la base des murs avec un rebord et utiliser un enduit de boue et de chaux peu coûteux pour plâtrer les murs. Une méthode de construction qui permet aux femmes de participer à la reconstruction des abris, contrairement à une approche privilégiant le concours des entrepreneurs, et dans laquelle des matériaux industrialisés sont manipulés directement par les équipes des ONG ou par des constructeurs professionnels. La participation de la population à son propre rétablissement - « l'autorelèvement » - a contribué à renforcer le sentiment d'appropriation et d'orgueil à l'égard des nouveaux abris, ce que les décorations et les peintures murales sont venues confirmer. Le programme ORS a démontré que des solutions plus sûres et mieux adaptées au contexte local qui tirent parti des techniques et des capacités autochtones peuvent être mises en œuvre à bas coût.

Le principal défi pour le programme a été de réunir autour de l'approche proposée un consensus et l'adhésion des homologues gouvernementaux et des ONG au niveau national et provincial au sein du groupe de travail sur les abris. L'impression largement partagée à l'époque était que ces types d'abris n'étaient pas pukka, c'est-à-dire qu'ils n'étaient pas de qualité optimale et pas suffisamment résistants parce que construits de manière traditionnelle. D'importants arguments politiques ont été échangés entre les agences nationales et provinciales de gestion des catastrophes, mais progressivement l'énormité des besoins et la limitation des fonds à disposition ont rendu l'approche ORS plus tentante. Au cours du projet pilote, différentes options ont été proposées aux bénéficiaires de l'assistance, concernant les matériaux qu'ils pouvaient utiliser. Offrir une sélection de matériaux à

iuin 2017

livrer et fournir des conseils techniques détaillés et des capacités de construction à l'échelle adéquate n'a toutefois pas été possible. L'OIM a fortement encouragé les familles à choisir une conception autochtone mieux adaptée au terrain et à l'environnement local, et moins coûteuse que les matériaux industriels modernes. Le recueil minutieux des données et les consultations avec des partenaires techniques ont donné lieu à des directives en faveur d'un modèle de structure d'une seule pièce enduite d'un mélange de boue et de chaux adapté au contexte local.

Près de 11 750 séances de formation communautaire ont été organisées à l'intention de plus de 500 000 individus et membres de communautés, dont plus de 130 000 femmes. S'appuyant sur ce qui avait été appris au cours du projet pilote, la formation, exclusivement concrète et pratique, était souvent complétée par la construction d'abris de démonstration. Obtenir à cette échelle un niveau de standardisation en matière de qualité de la formation à travers l'ensemble des partenaires d'exécution s'est avéré difficile, mais différents mécanismes de contrôles, à savoir des personnes de référence ou des systèmes directs de suivi et de plaintes au niveau des communautés, ont permis de veiller à la qualité dans la mesure du possible.

Appropriation du projet par la communauté grâce à un soutien en espèces

Contrairement aux modalités habituelles de mise à disposition de matériaux destinés à la construction d'abris, le programme a apporté un soutien direct en espèces qui a permis aux familles de faire des choix concernant la conception, les matériaux utilisés et la nature du processus de construction tout en recevant parallèlement une formation technique. Le versement du soutien en espèces était soumis à la réalisation d'étapes intermédiaires de construction, et différentes tranches étaient payées après vérification de la qualité du travail.

Une évaluation du programme de 2011 - 2012 a montré que, dans leur immense majorité, les personnes interrogées avaient utilisé des sommes attribuées exclusivement à la construction d'abris. Toutefois, et même si les intéressés ont indiqué que les sommes attribuées étaient suffisantes, des éléments anecdotiques indiquent que certains bénéficiaires ont dû dépenser des sommes supplémentaires pour transporter les matériaux ou se procurer des matériaux supplémentaires, principalement des portes et des fenêtres. Néanmoins, cette approche fondée sur la remise d'espèces a permis aux personnes concernées de faire des choix, elle a

contribué à renforcer les capacités d'autonomie des communautés et à revitaliser les chaines d'approvisionnement ainsi que les marchés locaux.

L'OIM a utilisé les enseignements positifs issus de projets de microfinancement et a favorisé la création d'un comité focal Abri au niveau du village avec une personne de référence pour chaque groupe de familles bénéficiaires. Cette personne nommée par ceux qui construisaient des abris était quelqu'un en qui ils avaient confiance pour les représenter auprès du partenaire local et de l'OIM. Ce système s'est avéré plus efficace pour tirer parti de la pression de groupe et garantir l'achèvement des constructions dans les délais acceptés par chaque communauté particulière.

Il s'agissait souvent d'un notable local - un chef religieux, un instituteur, un homme ou une femme d'affaires. Cette personne devait savoir lire et écrire et être en mesure d'ouvrir un compte en banque. Elle recevait les paiements en espèces pour le compte du groupe et se chargeait de les distribuer. En confiant à ces chefs locaux nommés par les bénéficiaires la tâche de remettre les fonds et de contrôler les progrès, le programme a considérablement amélioré sa couverture pour inclure davantage de femmes, de personnes âgées, de personnes handicapées et d'autres membres de la communauté qui autrement n'auraient pas pu ou voulu, pour des motifs culturels, faire partie du programme¹.

L'approvisionnement local a représenté une difficulté pour 50 % des participants au projet, principalement à cause de l'inflation du prix des matériaux pendant la période d'urgence, des problèmes de transport et de la qualité médiocre des matériaux. Dans la plupart des cas toutefois, la participation comme médiateurs au plan local des personnes de référence de la communauté ou des employés des ONG, et un approvisionnement en masse au nom des communautés ayant accepté le projet, ont contribué à atténuer ces difficultés.

La saison agricole a également eu une forte influence sur la capacité à construire les abris, dans la mesure où les familles pressées par le manque de ressources financières ne pouvaient se permettre de perdre leur principale source de revenus. Dans de nombreux cas, cela a signifié que les femmes ont pris en charge une grande partie du travail de construction pendant que les hommes travaillaient dans les champs. En dépit de tout cela, les communautés n'ont démontré aucun ressentiment à l'égard de ce modèle d'autorelèvement. Au contraire, de nombreux bénéficiaires ont prouvé à quel point ils s'étaient approprié le projet en consacrant des ressources propres à la personnalisation des constructions.

www.fmreview.org/fr/ahris

Conclusion

Afin de consolider la base factuelle du projet et en permettre la réutilisation lors d'autres interventions futures, le Groupe de travail du Pakistan a entrepris une étude pour mieux comprendre la résilience, la durabilité et l'acceptabilité relatives de différents types d'abris. Ce travail permettra au groupe de mettre en évidence des orientations scientifiquement corroborées et de déterminer quelles sont les solutions d'abris à bas coût compatibles avec l'architecture et les techniques de construction autochtones, capables de résister aux inondations et minimiser les impacts sur l'environnement tout en étant les plus rentables, et ce, même s'il n'est pas encore possible de répondre entièrement à la question de la durabilité.

La stratégie du programme ORS a servi à présenter un modèle de construction à bas coût aux communautés de la zone rurale de la province de Sind qui n'étaient pas sensibilisées aux mesures de protection contre les inondations, et le recours au versement en espèces leur a permis d'apprendre en faisant. Son évaluation a montré que le programme avait « de manière générale rempli ses objectifs et [qu'il] avait été unanimement apprécié par les bénéficiaires [...] particulièrement par les femmes, à qui il incombe traditionnellement dans le sud de la province de Sind de se charger de la construction des habitations »². Outre les réalisations du

programme, il est intéressant de noter à titre d'anecdote que quelques femmes ont réussi par la suite à compléter leurs revenus en utilisant les compétences en maçonnerie qu'elles avaient acquises au cours de cette construction. De plus, les bénéficiaires ont mentionné les multiples éléments de RRC qu'ils avaient appris et appliqués pendant le processus de construction. Par contre, il n'y a que peu d'exemples pour démontrer que des personnes auraient imité les techniques du programme ORS sans en avoir été bénéficiaires. Toutefois, ce processus de construction qui fait de l'occupant le moteur de l'action et optimise la couverture des familles les plus vulnérables semble être un succès et, en 2017, des stratégies similaires continuent d'être appliquées et d'éclairer les programmes de réhabilitation d'abri.

Ammarah Mubarak amubarak@iom.int Responsable des opérations humanitaires, Mission de l'OIM au Pakistan

Saad Hafeez shafeez@iom.int

Chargé de programme, Mission de l'OIM au Pakistan

OIM, Organisation des Nations Unies pour les migrations www.iom.int

- 1. Pereria M M (2016) « Pakistan: involving women in reconstruction », Slide Share http://bit.ly/IOM-PakistanWomen-in-ORS
- Shelter Centre for IOM Mission in Pakistan (2014) Evaluation
 of One Room Shelter Programme for the 2011 flood response in South
 Sindh, Pakistan, IOM Country Documents
 http://bit.ly/IOM-ORS-Evaluation2011

Préfabriqués ou librement fabriqués ?

Irit Katz

Les formes architecturales des abris d'urgence et leur mode de création jouent un rôle déterminant en donnant ou non à leurs habitants la capacité de gérer leur déplacement et peut-être même de se sentir, ne serait-ce que temporairement, chez eux.

Le besoin humain de demeurer quelque part implique de se sentir « à la maison » dans son lieu de résidence, même pour une courte période, de trouver un endroit qui nous appartienne et dans lequel on puisse avoir le sentiment d'être chez soi. Ce sentiment est fracturé par le déplacement. Il l'est tout d'abord par la nécessité urgente de quitter sa maison et sa patrie avec la crainte que ce qu'on laisse derrière soi soit transformé pour toujours. Il est à nouveau mis à mal par l'incertitude des abris temporaires en cours de route. Dans ce type de situations troublées, le concept d'abri est souvent réduit à ses fonctions les plus élémentaires de protection physique alors que ses rôles plus complexes de sécurité et

d'appartenance sont mis en suspens. Les abris d'urgence ne sont pas en mesure de compenser cette rupture et la multiplicité d'incertitudes dans l'existence des migrants forcés. Toutefois, leurs différences architecturales et les espaces variés qu'ils créent peuvent avoir une influence significative sur ceux qui les habitent.

La multiplicité des types d'abris d'urgence peut globalement se répartir en deux types principaux, qui impliquent chacun des acteurs différents et créent des formes spatiales distinctes. Le premier type peut se définir comme la catégorie des abris préfabriqués, créés à partir de matériaux manufacturés industriellement qui peuvent être facilement transportés et

iuin 2017

rapidement assemblés sur place. Le second appartient à une catégorie d'abris souvent construits par les personnes déplacées ellesmêmes, à l'aide de matériaux et de techniques disponibles sur place, un type d'abris que l'on peut appeler « librement fabriqué » c'est-à-dire qui ne répond pas à une préconception ou à des spécifications particulières, mais qui repose sur les compétences d'improvisation des migrants forcés et les ressources qu'ils ont à disposition.

Les débats en matière d'architecture s'intéressent souvent aux relations entre forme et fonction. Toutefois, l'importance de pouvoir identifier ces deux types d'abris ne réside pas uniquement dans le fait de comprendre leurs caractéristiques architecturales les plus évidentes, mais bien dans celui de pouvoir identifier les relations entre les modes d'habitations qu'ils créent et leurs modes de production, qui ont des effets déterminants sur l'existence des personnes qui les habitent.

Abris préfabriqués

L'histoire des abris préfabriqués remonte au début de l'ère moderne lorsque des tentes et des huttes manufacturées industriellement ont été utilisées à des fins d'expansion coloniale et de déploiement militaire rapide. Plus récemment, des huttes en bois, en toile ou en acier ont été transportées à travers le monde entier afin de loger des soldats ou de réinstaller des populations civiles, une méthode qui, par la suite, a également été adoptée par les agences humanitaires lors de la création des premiers camps de personnes déplacées. Cette méthode perdure aujourd'hui avec d'autres abris préfabriqués comme des conteneurs d'expédition

réadaptés ou des « unités de logement en kit plat destinées aux réfugiés »¹. Même s'il existe une grande variété dans la conception de ces abris humanitaires, ils répondent tous à une série très élémentaire de spécifications architecturales. Ils doivent abriter de manière temporaire les corps d'un certain nombre d'individus dans des conditions climatiques variées ; ils doivent être relativement peu coûteux ; et ils doivent être facilement transportables dans différents endroits du monde. C'est pour cela que ces abris sont habituellement conçus sous la forme de kits préfabriqués rapides et faciles à monter, souvent par une main-d'œuvre non qualifiée.

Même si ces abris préfabriqués font parfois appel à une technologie de pointe en matière de construction, ils sont conçus pour répondre à des besoins généraux dans un endroit non spécifique et à l'intention d'une population également non spécifique. Les matériaux utilisés sont bien souvent adaptés à certains climats plutôt qu'à d'autres ; leurs méthodes de construction, permettant rarement aux utilisateurs de faire des aménagements et de s'en approprier, ne s'adaptent pas facilement à des habitudes ou des besoins humains particuliers ; et leur installation sur place en grands nombres, souvent selon une implantation en quadrillage facile à créer, contrôler et gérer, produit habituellement des espaces répétitifs de piètre qualité qui remplissent une intention particulière, mais contribuent à l'aliénation de ceux qui les habitent. L'idée selon laquelle ces abris préfabriqués pourraient être démontés et replacés dans les kits originaux afin d'être réutilisés, solution durable parfaite au déplacement, est également



Le camp de conteneurs, l'un des secteurs de la Jungle de Calais, avril 2016.

iuin 2017

www.fmreview.org/fr/ahris

erronée. Toutes ces difficultés ne sont pas une coïncidence, mais le symptôme de la manière même dont tous ces abris sont conçus.

En outre, même si ces abris sont utiles pour protéger les personnes déplacées du soleil et de la pluie, et qu'ils fournissent un minimum d'intimité, ils créent des espaces impersonnels faciles à construire, à gérer et plus tard à effacer, mais difficiles à adapter de manière à donner à leurs habitants un sentiment d'appartenance. Cette nature impersonnelle des abris n'est pas nécessairement le résultat d'un défaut de conception ou d'une ignorance architecturale, mais une conséquence inhérente aux objectifs de ceux qui les achètent et les installent tout en sachant qu'ils n'y vivront pas.

Abris librement fabriqués

Souvent construits par les habitants eux-mêmes et d'autres personnes qui les aident, les abris d'urgence librement fabriqués non seulement créent des environnements très différents, mais leur mode de fabrication a une influence tout à fait différente sur les migrants forcés qui les habitent. Ces abris sont créés à partir de n'importe quels matériaux ou ressources disponibles à proximité d'un site donné, et font appel à des méthodes de construction inventives pour les faire tenir debout. Les abris librement fabriqués ne se ressemblent pas et ils sont produits par des personnes différentes en fonction des besoins quotidiens, des coutumes et des habitudes de leurs résidents.

Dans la « Jungle » de Calais, les communautés venues du Darfour avaient créé des enceintes similaires à celles dans lesquelles elles vivaient au Darfour, alors que les abris construits par les Afghans dans la rue principale de la Jungle se transformaient en épiceries, restaurants ou salons de barbiers pendant la journée, permettant ainsi aux réfugiés de gagner leur vie. Il y avait dans la Jungle un « esprit des lieux » très fort dans lequel les abris étaient construits avec des formes et des tailles différentes. Les abris créaient un environnement architectural spécifique aux lieux et aux communautés dans lequel de nombreux migrants forcés ont développé un sentiment moins impersonnel d'espace, d'identité et d'appartenance.

La capacité des migrants forcés de produire leurs propres espaces défie, et parfois réussit à changer les règles qui les contrôlent euxmêmes et leurs ressources; c'est une capacité qui leur restitue du pouvoir et leur permet de commencer à se rétablir en tant qu'acteurs autonomes de leurs nouvelles circonstances de vie. Les endroits nouveaux qu'ils créent, non seulement les protègent des éléments, mais les

aident également à se réapproprier le sentiment de pouvoir agir dans leurs nouveaux lieux de refuge, ce qui, dans certains cas, leur permet de développer des relations de solidarité avec les communautés d'accueil qui les aident à construire ces espaces et d'avoir une influence sur leur nouvel environnement au moment où ils négocient ce changement d'existence.

Évolution dans l'architecture des abris d'urgence

À cela s'ajoute également le fait que les unités préfabriquées peuvent évoluer avec le temps en abris librement fabriqués à travers des processus de dé-formalisation et d'architecture participative lorsque leurs habitants les transforment et se les approprient. Cette possibilité dépend de deux facteurs principaux : premièrement, la nature même des abris préfabriqués, et notamment leur forme et les matériaux utilisés, et deuxièmement, les modes de gouvernance à l'intérieur des camps, à savoir s'ils encouragent ou non les résidents à s'approprier les abris. La manière dont les abris son dé-formalisés permet souvent d'associer les avantages respectifs des deux types d'abris, préfabriqués et librement fabriqués ; cette réalité devrait aider les architectes et les concepteurs à repenser les abris non seulement comme des solutions rigides, mais comme des structures plus flexibles et adaptables. Des abris qui sont fabriqués de manière à permettre leur érection rapide pourraient également être conçus comme des structures qui pourraient être aisément modifiées et déplacées, et faciliter leur réappropriation par leurs résidents en fonction de leurs besoins et préférences spécifiques. De tels abris d'urgence pourraient également être des unités susceptibles de faire partie d'environnements urbains, euxmêmes en constante évolution, ou devenir des installations plus permanentes dans les cas de déplacements prolongés. En tant que tels, ils pourraient devenir les noyaux d'unités plus élaborées de logement, qui se développeraient au fil du temps pour se transformer, ne seraitce que temporairement, en espaces identitaires et d'appartenance, similaires à des maisons.

Irit Katz ik300@cam.ac.uk

Architecte et chercheur, Centre de recherche sur les conflits urbains, Département d'architecture, Université de Cambridge www.urbanconflicts.arct. cam.ac.uk et Directeur d'études en architecture et membre émérite de Bye, Girton College.

 Voir l'article de Marta Terne, Johan Karlsson and Christian Gustafsson dans ce numéro.

iuin 2017

Les abris destinés aux réfugiés qui arrivent en Grèce, 2015-17

John F Wain

Les arrivées massives en Grèce depuis 2015 ont dépassé de loin la mise à disposition d'abris acceptables. Les tentatives pour y apporter des solutions se poursuivent.

Plus d'un million de réfugiés et de migrants ont entrepris le dangereux périple vers l'Europe depuis le début 2015. Aux premiers jours de cette situation d'urgence, le nombre impressionnant d'arrivants dans les Iles de la mer Égée, Lesbos, Chios, Samos, Leros et Kos, a entièrement dépassé la capacité d'hébergement des municipalités locales et leurs stocks de solutions d'abris appropriés. Le gouvernement grec a lancé un appel à l'aide pour établir des « hotspots » à travers lesquels tous les nouveaux arrivants devaient passer à des fins d'enregistrement. Dans un monde idéal où les systèmes d'enregistrement fonctionnent adéquatement, où la capacité d'accueil des abris est optimisée et où des bateaux transportent les personnes en dehors des iles, les services auraient dû pouvoir faire face. Les nombres étaient toutefois ingérables.

Le hotspot de Moria sur l'ile de Lesbos est situé sur un site difficile, car conçu à l'origine en 2013 pour être un centre de détention. Le site comptait sur une capacité d'hébergement en dortoirs d'environ 700 personnes alors que les besoins actuels étaient plus proches de 2 300, et aucune des différentes solutions temporaires n'allait pouvoir combler le déficit. Malheureusement, en l'absence d'un nouveau site, les conditions d'hébergement étaient, et sont toujours bien inférieures aux normes.

Outre un nombre limité de tentes familiales standard – la colonne vertébrale de la réponse en matière d'abris d'urgence – un dispositif de plus de 300 unités d'hébergement pour réfugiés (UHR) a été installé sur Lesbos et s'est avéré très efficace comme abri temporaire ou pour être utilisé comme espace de soutien dans les différents sites de débarquement comme le centre d'enregistrement de Moria et celui de débordement de Kara Tepe. Une unité d'hébergement pour réfugiés consiste en un kit préemballé, composé de plusieurs éléments de base, notamment un cadre en acier léger, un toit et des cloisons, une porte et des fenêtres, une couverture pour le toit, un système d'énergie solaire (lampe et chargeur pour téléphone) et un système novateur d'ancrage au sol. Le déploiement de

ce type d'unités s'accompagne généralement d'une formation de montage sur site.

Les UHR sont essentiellement des hébergements d'urgence, utilisés principalement pour des personnes en transit où l'appropriation de l'espace ainsi que le sentiment d'être chez soi, même temporairement, font malheureusement défaut. Et en conséquence, ces abris subissent une utilisation intensive et sont souvent malmenés. La frustration tout à fait compréhensible que ressentent les personnes en déplacement suite aux délais bureaucratiques fréquents et à l'incertitude des procédures contribue au degré élevé de détérioration et d'usure de ces unités. Il est donc devenu nécessaire de développer des aide-mémoires détaillés

d'entretien et de maintenance, d'améliorer et de modifier les modèles, et de créer des séries complètes de pièces de rechange afin que les UHR restent fonctionnelles et en bon état.

Il s'est également avéré évident que des « zones d'attente » de grande capacité étaient nécessaires pour permettre aux personnes d'attendre pendant les longues périodes nécessaires au traitement des formalités d'arrivée. Dans pratiquement tous les sites les plus importants en Grèce, d'immenses tentes conçues à l'origine pour servir d'entrepôts mobiles ont été utilisées comme espaces couverts pendant les périodes d'attente pour l'enregistrement temporaire ou le transit. Ces tentes ne sont toutefois pas prévues et conçues pour servir d'habitation humaine et ne conviennent pas pour un hébergement



www.fmreview.org/fr/ahris

nocturne. De nombreuses solutions novatrices ont été développées en vue, au moins, d'adapter ces espaces à un hébergement de jour.

Types et normes

L'application de normes nationales et internationales appropriées aux abris s'est heurtée à de nombreuses difficultés. Les seuls endroits disponibles n'ont pas toujours permis d'appliquer les normes humanitaires minimales relatives aux abris, aux sites d'installation ou aux produits non alimentaires, et il n'y avait pas non plus en Grèce de directives nationales adéquates pour la phase d'urgence auxquelles se référer. En outre, le cadre juridique de l'Union européenne est généralement dépourvu de recommandations techniques claires. Alors que la situation commençait à se stabiliser, des tentatives ont été menées par le biais du Groupe de travail du secteur relatif à l'abri à Athènes pour obtenir un consensus sur des normes minimales ; au cours des phases initiales, des directives émanant des unités techniques pertinentes restaient toutefois nécessaires pour mettre en place une intervention

à un niveau cohérent et développer des indicateurs permettant d'évaluer la performance.

Une typologie a été élaborée pour aider le personnel du secteur technique et du programme sur le terrain à planifier et mettre en œuvre des solutions. Les différentes catégories ont été définies comme suit :

- Zones d'attente, prévues pour un temps de séjour de 24 heures maximum sans installation spécifique d'hébergement nocturne
- Hébergement de transit, prévu pour un séjour de 5 jours maximum, avec des installations spécifiquement adaptées à l'hébergement nocturne
- Hébergement de moyen à long terme, prévu pour des périodes de plus de 5 jours (qui peuvent inclure des centres collectifs, des structures préfabriquées, des habitations construites spécialement à cet effet, des UHR et des tentes d'urgence équipées pour l'hiver).

L'adaptation pour l'hiver des hébergements a représenté une autre série de difficultés



Unités de logement pour réfugiés, Kare Tepe, Lesbos, Grèce.

iuin 2017

nécessitant des orientations spécifiques. Il était évident qu'aucun des types d'hébergement déployés n'allait pouvoir fournir suffisamment de protection pour faire face aux rigueurs du climat européen pendant l'hiver sans modifications et sans l'apport d'une source de chauffage. L'utilisation de bâtiments existants restait la solution préférable dans la mesure où des structures permanentes fournissent un niveau d'isolation plus important que les options d'abris temporaires et que le chauffage y est plus efficace. Les structures existantes sont aussi conçues pour le climat local dominant, résistance au vent et au poids de la neige y compris. Malheureusement, le nombre de structures existantes disponibles en Grèce pendant l'hiver 2015/16 dans les endroits où se trouvaient les réfugiés était limité, et les réfugiés voulaient poursuivre leur déplacement vers le nord en direction de conditions climatiques encore plus extrêmes.

Il a donc fallu trouver des solutions pour adapter à l'hiver à la fois les tentes destinées aux familles et les UHR. Un kit d'adaptation à l'hiver pour les tentes familiales a été conçu, qui comprenait des tapis de couchage isolants, une bâche isolante pour le toit et une cloison, un panneau-plancher résistant à la chaleur (pour y placer un poêle) et une gaine résistante à la chaleur (pour faire passer le conduit de cheminée du poêle à travers la cloison de la tente). Les UHR nécessitaient une solution sur mesure qui consistait en un plancher isolant surélevé, une couverture de toit pour empêcher les infiltrations d'eau et une source de chaleur interne. Alors que la majorité des sites ne disposaient pas de sources d'alimentation électrique raccordées au réseau, trouver une source de chaleur appropriée et acceptable s'est avéré un défi majeur. Les impératifs liés à la fois à la sécurité des occupants et à l'inviolabilité des systèmes ont incité à opter pour les chauffages au gaz comme solution de premier choix; néanmoins, faire accepter largement cette solution a pris un temps considérable, ce qui a causé des périodes de détresse pour les résidents des abris, et des réfugiés ont bien souvent recouru à des pratiques dangereuses et néfastes pour l'environnement afin de se chauffer.

La transition vers des solutions à plus long terme

Même si l'environnement opérationnel a significativement changé en Grèce depuis la fin de l'année 2015, des milliers de personnes sont toujours hébergées dans des sites qui commencent à peine à offrir suffisamment de protection contre les éléments et un accès adéquat à l'eau, à l'assainissement et aux équipements de cuisine.

La stratégie de protection contre les intempéries pour l'hiver 2016/17 a été concentrée sur le remplacement des abris d'urgence par des solutions préfabriquées durables associées à une amélioration des infrastructures (eau, assainissement et électricité) et elle a eu des résultats positifs.

De grandes villes en Grèce ont été gravement touchées par la crise économique qui s'est accompagnée d'une réduction du développement des infrastructures. L'agence nationale pour le logement public a été forcée de fermer ses portes en 2012 et le marché de l'habitat et de la construction s'est vu pratiquement entièrement paralysé. Il est temps que les initiatives du secteur abri évoluent de manière à bénéficier aux économies urbaines et suburbaines, qu'elles se concentrent sur des questions de durabilité en utilisant, par exemple, le parc immobilier existant et des bâtiments abandonnés et qu'elles soutiennent le secteur de la construction à travers des projets de réhabilitation et de reconversion.

Dès février 2017, on estimait à 62 500 le nombre de réfugiés en Grèce dispersés à travers l'ensemble de la zone continentale et des iles alors que le niveau des arrivées restait relativement faible. Le travail reste considérable et de nombreuses décisions sont encore à prendre qui vont influencer la finalisation d'une révision de la stratégie relative aux abris et aux sites d'installation qui, de transitoires, deviennent des solutions à plus long terme. Il ne fait aucun doute que certains sites vont perdurer pour répondre à des besoins existants et d'urgence et que de nombreux autres devront être démantelés.

En plus des réfugiés logés dans les « sites d'hébergement » de la zone continentale et des iles, il existe de nombreuses organisations qui fournissent des habitations dans des appartements, des hôtels, des familles d'accueil ou des bâtiments rénovés. On peut s'attendre à ce que la Commission européenne étende ces types de programmes d'hébergement afin de garantir à tous les réfugiés se trouvant en Grèce un accès à des normes d'habitation conformes au contexte européen pendant qu'ils sont en attente d'une décision concernant leur sort. Toute expansion de ce type de projets offre des possibilités pour incorporer des solutions avantageuses pour les réfugiés comme pour les communautés d'accueil dans lesquelles ils résident.

John F Wain wain@unhcr.org
Responsable principal, Secteur abris d'urgence,
HCR www.unhcr.org

www.fmreview.org/fr/abris

De la planche à dessin à la Jungle

Pedro Sáez et Carmen García

Notre département de recherche et développement travaille sur une solution d'abri pour répondre aux exigences en matière d'amélioration de la logistique, de l'installation, de la flexibilité, de l'utilisation des ressources naturelles et, avant tout, des conditions de vie. En fin de compte, nous sommes revenus à des systèmes architecturaux plus traditionnels, que nous combinons à des matériaux technologiques de pointe.

Notre société a appris deux choses en particulier de ses deux premières expériences de l'abri en situation de déplacement. Premièrement, nous sommes devenus conscients des complications qui entourent l'accès à un logement décent, et qui mettent cette solution hors de portée de la majorité de la population. Deuxièmement, nous avons réalisé que les connaissances accumulées en matière de construction durable (c'est-à-dire de construction utilisant des matériaux locaux et respectant l'environnement) ont perdu du terrain en faveur d'un modèle non durable. Cela nous a poussés à relever le défi consistant à donner un second souffle à bon nombre de ces aspects oubliés, et c'est ainsi qu'est apparu Suricatta Systems, un projet pluridisciplinaire offrant une solution d'hébergement pouvant améliorer les conditions de vie des personnes touchées par le déplacement forcé.

Notre première expérience a eu lieu en 2011, lorsqu'un séisme a frappé la ville de Lorca, dans le sud de l'Espagne. Urbana IDR (une société spécialisée dans la rénovation, la réparation et l'entretien de bâtiments) a envoyé une équipe pour inspecter, renforcer et/ou évacuer les

logements touchés et les bâtiments appartenant au patrimoine architectural de la ville. Ce travail impliquait d'entrer en contact avec l'organisation non gouvernementale (ONG) Bomberos en Acción (« Pompiers en action ») qui, quelques mois plus tard, nous a invités à participer à un projet de construction d'abris en Haïti. C'était là notre seconde expérience, au cours de laquelle nous avons eu la possibilité de vérifier in situ les conditions dans lesquelles les personnes touchées vivaient et de constater les conditions de travail difficiles des organismes d'assistance.

Les structures temporaires généralement utilisées ne répondent pas aux nombreux besoins programmatiques, culturels et environnementaux qui surgissent dans les situations de déplacement et, malheureusement, la majorité des installations établies comme temporaires finissent par devenir permanentes. Dans le meilleur des cas, la solution pour ces installations plus permanentes consiste à remplacer les tentes par des conteneurs en métal, qui sont coûteux, difficiles à transporter et installer, et qu'il faut compléter par d'autres équipements et installations afin d'offrir un minimum de qualité



« Apprendre l'unité et la compréhension » au centre d'apprentissage pour adultes de Dunkerque.

iuin 2017

de vie. Nous avons constaté qu'il n'existe aucune solution globale pour répondre aux multiples défis auxquels sont confrontés les concepteurs. Nous avons découvert de nombreuses idées, des projets impressionnants et des images en format numérique, mais seuls quelquesuns d'entre eux ont fini par se concrétiser.

Nous nous sommes donc fixé des objectifs très ambitieux en ce qui concerne l'amélioration de la logistique, des installations, de la flexibilité, de l'utilisation des ressources naturelles et, avant tout, des conditions de vie. Depuis ces dernières années, nous travaillons à l'élaboration d'une solution répondant à ces exigences, ce qui, au bout du compte, implique de revenir à des systèmes architecturaux plus traditionnels, que nous combinons à des matériaux technologiques avancés.

Nous nous sommes d'abord concentrés sur le développement d'abris pour des camps de réfugiés (2013), puis pour les troupes, les médecins et le personnel des missions de maintien de la paix (2014), avant d'aboutir finalement à une solution architecturale modulaire (2015). Au cours de cette période, nous avons bénéficié de l'assistance d'organisations publiques et privées. En ce qui concerne le développement lui-même, nous comptons parmi nos collaborateurs le Département de Génie civil de l'université d'Alicante pour la conception, l'analyse structurelle et les essais, de même que l'AIMPLAS (l'Institut technologique des plastiques), qui nous a apporté une assistance technique au niveau des matériaux, des processus et des fournisseurs.

Mise en œuvre et adaptation

Les unités de logement pour une installation rapide SURI (Shelter Units for Rapid Installation) sont un produit d'hébergement modulaire à faible coût, conçu dans l'esprit de la durabilité, permettant aux communautés de s'installer rapidement dans l'optique d'une installation de longue durée. Ce système est conçu pour garantir de bonnes conditions de vie dès le début, dans la mesure où sa structure est robuste, étanche, isolée, ventilée et laisse entrer la lumière naturelle. Il peut être facilement adapté à l'environnement en tant que solution temporaire ou devenir un logement permanent. Il est léger, facile à transporter et rapide à assembler, économe en énergie, polyvalent et amovible, si bien qu'il peut être réutilisé au fil du temps.

Nous avons sorti ce produit de la sphère de notre activité principale pour l'intégrer au secteur de l'aide humanitaire. Constatant que les grandes organisations ne sont généralement pas ouvertes aux petites contributions innovantes, en particulier d'acteurs extérieurs au secteur, nous avons mis en œuvre notre système pour la première fois dans ce secteur dans le camp aujourd'hui fermé de la « Jungle » à Calais, où une petite organisation non gouvernementale locale, appelée Jersey Builders for Refugees (JBR), l'utilisait comme abri pour enfants orphelins. En raison des conditions climatiques difficiles, nous avons dû adapter l'intérieur à l'aide d'un kit d'hivernage étanche, isolant et respirable afin d'améliorer le comportement thermique de l'unité et de réduire ainsi la perte de chaleur et les problèmes liés à l'humidité et à la boue, tout en améliorant le confort des résidents.

Nous avons surveillé de près les premières unités au cours de leur installation à Calais puisque c'était la première fois qu'elles étaient utilisées dans un contexte humanitaire. IBR a produit un rapport sur la manière dont elles avaient été employées par leurs utilisateurs, puis, comme le produit avait été bien reçu, cette organisation nous a de nouveau contactés pour construire un centre d'apprentissage des langues dans le camp de La Linière à Dunkerque. A cette occasion, deux abris ont été installés et reliés à angle droit pour créer un espace pouvant accueillir deux groupes de 15 personnes. Étant donné que les conditions climatiques sont très semblables à celles de Calais, nous avons inclus le kit d'hivernage, cette foisci en revêtant l'intérieur des parois verticales avec des tableaux destinés à l'enseignement.

En vue de suivre les performances de l'installation et sa conformité aux besoins des utilisateurs, nous sommes restés en contact avec les personnes chargées de la gestion du centre et nous nous sommes rendus sur place pour vérifier son état et obtenir des rapports de la part de l'équipe d'enseignement et des étudiants. À l'heure actuelle, nous développons différents projets avec plusieurs ONG, grâce à la visibilité que notre produit a acquise suite à sa mise en œuvre dans les camps du nord de la France et aux enseignements que nous avons tirés de la conception et de la réalisation de ces solutions.

Pedro Sáez psaez@suricattasystems.com Directeur

Carmen García

cgarcia@suricattasystems.com Responsable de produit

Suricatta Systems www.suricattasystems.com

www.fmreview.org/fr/ahris

Une diversité de données est nécessaire pour inspirer la conception

Märta Terne, Johan Karlsson et Christian Gustafsson

Les développeurs de Refugee Housing Unit connaissent chaque facette et chaque composante de la structure qu'ils ont conçue, mais ne pourront jamais savoir ce que c'est que de se réveiller chaque jour dans l'une d'elles. De la même manière, l'utilisateur final ne dispose ni des outils ni des ressources pour apporter de grandes modifications à cette structure. L'important ici, c'est qu'ils sachent comment travailler ensemble.

The Better Shelter ou Refugee Housing Unit (RHU) est un projet conjoint de l'entreprise sociale suédoise Better Shelter, du HCR et de la Fondation IKEA. Lancé en 2010, ce projet a été déployé à grande échelle en 2015. Depuis, des milliers d'abris ont été expédiés à des camps de réfugiés, des sites de transit et des programmes d'intervention d'urgence en Europe, en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie pour servir d'hébergement aux personnes déplacées ou de cliniques, de bureaux et d'espaces de stockage pour les ONG.

Dès le départ, l'ambition du projet était de développer une solution d'abri d'urgence considérablement améliorée pour les situations de réfugiés, dans les cas où il n'était pas possible d'utiliser des matériaux locaux. Alors qu'il n'existe indubitablement aucune solution « universelle », il est toutefois nécessaire de comprendre les besoins des utilisateurs finaux pour éclairer les décisions en matière de conception, même pour une solution d'abri mondiale. Ainsi, l'organisation d'entretiens avec les utilisateurs et de tests pilotes faisait partie intégrante du processus de conception. Bien que l'équipe de conception soit consciente qu'il n'est pas possible de considérer les informations recueillies comme représentatives de l'ensemble

des utilisateurs et des contextes, cellesci ont toutefois permis de développer des hypothèses générales à propos des besoins des utilisateurs au niveau mondial. La plus grande difficulté de ce processus n'était pas seulement de formuler des hypothèses pertinentes, mais aussi de trouver le bon équilibre entre ces dernières et d'autres exigences plus tangibles et mesurables, telles que les coûts de production, l'adaptabilité de la conception aux conditions de production, et la distribution.

Pendant la première phase de développement du RHU, un projet pilote, a été établi dans les camps de Dollo Ado en Éthiopie, dans le cadre duquel 39 familles ont emménagé dans les unités de logement pendant une période d'essai intensive de six mois en vue de faire part de leurs commentaires, essentiels pour l'équipe de conception. Certains aspects des unités ne faisaient pas l'unanimité parmi les réfugiés, par exemple le placement des portes ou le niveau de lumière entrant par les fenêtres les jours nuageux. Quelques problèmes de fabrication ont également été identifiés, de même que des difficultés liées aux vents plus forts que prévu ou au soleil brûlant. Avant son déploiement à plus grande échelle en 2015, la conception de l'abri a été peaufinée en tenant compte de ces commentaires et les unités ont été modifiées, par exemple pour les rendre plus confortables en cas de températures élevées, puis conditionnées afin d'en faciliter l'assemblage. Alors que des milliers d'abris sont aujourd'hui utilisés dans le monde entier, il a été possible de les évaluer à plus grande échelle, et il est prévu qu'une version améliorée voie le jour en 2017.

Bien que, dans notre cas, il soit vital d'effectuer des tests techniques sous différents climats, nous avons également besoin de recevoir des informations subjectives de la part des personnes résidant dans nos abris. Il est toutefois difficile de retrouver leurs commentaires



Les abris RHU sont utilisés et mis à l'essai sur le terrain par les réfugiés somaliens établis dans le camp de Hilaweyn à Dollo Ado, en Éthiopie.

iuin 2017

d'une manière continue et structurée. Il est donc essentiel que le développeur se rende de temps en temps sur le terrain pour réaliser des essais techniques, mais aussi pour modifier les structures de manière à refléter les véritables besoins de leurs bénéficiaires.

Distance géographique et culturelle

En notre qualité de partenaire du secteur privé basé en Europe, comment pouvons-nous nous assurer de ne pas perdre le contrôle sur le cycle de vie du produit et sur les commentaires des utilisateurs une fois que le produit a quitté notre atelier et notre dépôt, dans la mesure où nous n'avons aucun mandat direct vis-à-vis des utilisateurs finaux et que nous agissons uniquement en tant que fournisseur de produits et services ? Nous collectons des données quantitatives par le biais d'enquêtes envoyées par voie électronique et des chiffres de vente et de distribution. Cependant, pour obtenir un feedback qualitatif structuré de la part des utilisateurs finaux à propos de leurs expériences personnelles, régionales ou culturelles, il est nécessaire de conduire des recherches, notamment sous forme d'entretiens, de groupes de discussions et d'observations, auxquelles nous n'avons généralement pas ou peu accès.

Au contraire des clients d'IKEA, les utilisateurs finaux dans un camp de réfugiés ou de PDI ne peuvent pas choisir l'abri d'urgence ou post-urgence dans lequel ils souhaitent vivre. Cette décision est prise par les organisations humanitaires et/ou les bailleurs de fonds, si bien que le développement du produit est influencé par l'acheteur et le bailleur de fonds, qui ont l'occasion de faire entendre leur voix et l'avantage de la proximité. Mais même s'ils en savent beaucoup au sujet des besoins particuliers des utilisateurs finaux, ils n'en demeurent pas moins des intermédiaires. Il en va de même pour l'équipe de conception : formés en Europe dans des écoles de design européennes, nous sommes les héritiers d'une certaine tradition qui risque de ne pas toujours être adaptée à tous les contextes.

Est-il possible d'agréger les données provenant de différentes communautés afin de dresser un tableau universel des besoins en matière d'abri et des besoins humains? Afin de surmonter ce défi, nous avons conçu un abri modulaire, que les utilisateurs peuvent adapter autant que possible en fonction de leurs besoins. Grâce à la simplicité de sa conception, cet abri peut être façonné à la manière d'une toile blanche, comme le souhaitent les résidents, tant sur le plan esthétique que fonctionnel. Cet abri a été conçu,

et est constamment amélioré, dans l'optique de permettre aux utilisateurs finaux de l'adapter.

Enseignements tirés

De notre collaboration autour du RHU et de sa mise à l'essai auprès des personnes déplacées, nous avons notamment tiré les enseignements suivants :

- Il est important de définir des directives et des processus de feedback pour recueillir les opinions et les expériences des utilisateurs finaux, et ce, dès le début du projet. Les participants à la conception doivent identifier le type d'informations qu'ils ont le plus besoin de recueillir auprès des utilisateurs finaux, tandis que les partenaires en activité sur le terrain doivent s'assurer de pouvoir procéder à la collecte de ces informations
- Interviewer les collaborateurs à tous les niveaux et dans tous les départements des organisations partenaires pour comprendre leurs besoins sur le terrain, de même que les processus logistiques et de passation de marchés.
- Accepter que vous ne recevrez jamais le feedback que vous souhaitez, mais tirer le plus grand parti des informations obtenues.
- Votre solution sera utilisée dans un large éventail de contextes et ne sera pas idéale à chaque fois.
- Les concepteurs ne peuvent pas à eux seuls résoudre les problèmes de conception: nous avons besoin de l'appui d'anthropologues, de sociologues et de spécialistes de l'humanitaire pour conduire des recherches sur les besoins humains au-delà du simple abri physique (c'est-à-dire le logement, la communauté, la sécurité, la dignité).
- La diversité des partenaires de conception est utile dans la mesure où différentes réalités sont représentées, ce qui permet de créer un produit plus polyvalent et donc un concept pouvant être déployé dans autant de contextes que possible en répondant au plus grand nombre de besoins possible.

Märta Terne marta.terne@bettershelter.org Directrice de communication, Better Shelter

Johan Karlsson johan.karlsson@bettershelter.org Directeur général, Better Shelter

Christian Gustafsson

christian.gustafsson@bettershelter.org Designer, Better Shelter

Better Shelter www.bettershelter.org

www.fmreview.org/fr/abris

Choix de solutions de refuge en Somalie

Martijn Goddeeris et Gregg McDonald

Donner aux futurs résidents des refuges le choix du style de bâtiment et les impliquer dans sa construction permet de les autonomiser et de renforcer leurs capacités.

En Somalie, les défis humanitaires complexes, multidimensionnels et interdépendants demandent des réponses tout aussi complexes pour renforcer la résilience des Somaliens. Le Groupe sectoriel Abris en Somalie (Somalia Shelter Cluster, SSC) et ses partenaires ont de tout temps fourni une aide d'urgence aux nouvelles personnes déplacées. Toutefois, comme les conditions générales en matière de sécurité se sont progressivement améliorées depuis début 2013, les membres du SSC peuvent aujourd'hui accorder davantage d'importance à des solutions d'abri plus solides et durables pour les personnes en situation de déplacement prolongée. À cette fin, le SSC a identifié quatre éléments clés à considérer : le régime foncier, l'aménagement urbain et le développement de moyens de subsistance, l'engagement du secteur privé et les solutions durables.

Le régime foncier est le plus problématique, la Somalie comptant 1,1 million de personnes déplacées de l'intérieur (PDI), souvent établies dans des abris de fortune et fortement exposées au risque d'expulsion forcée. Dans les centres urbains, qui attirent un grand nombre de PDI, les acteurs humanitaires et du développement ont entamé un dialogue avec leurs homologues des pouvoirs publics en vue de planifier des

initiatives visant à éviter la dégradation de l'environnement et l'apparition de bidonvilles.

Reconnaissant l'importance d'investir également dans des solutions d'abri pour le retour des réfugiés, les partenaires du SSC ont commencé à déployer des activités visant à éviter les tensions entre les rapatriés, la population urbaine pauvre et les groupes de PDI déjà présents localement. Celles-ci revêtent la forme de programmes intégrés étroitement liés à l'infrastructure d'eau et d'assainissement, ainsi qu'aux secteurs de l'éducation, de la santé, de la protection et des moyens de subsistance. Elles offrent également de nombreuses possibilités de collaboration avec le secteur privé de la construction afin de soutenir une approche durable pour les populations pauvres et les populations déplacées.

L'expérience de Dollow

À Dollow, où les PDI continuent d'arriver, des consultations et un dialogue approfondis et de longue haleine avec les autorités locales, les ainés de la communauté et les responsables du camp de PDI ont permis d'identifier les ménages les plus vulnérables, tant dans les camps de PDI que dans la communauté d'accueil, afin de favoriser la cohésion sociale. Les autorités locales ont

garanti que des terres seront mises à disposition des PDI bénéficiaires sélectionnées et que les modalités du régime foncier les protégeront contre les expulsions, sans permettre toutefois la vente ou le transfert des propriétés.

Dans l'un des programmes dirigés par un membre du SSC, des prototypes de refuge de différents types ont été construits, chacun pour un budget semblable. Les bénéficiaires ont ensuite été informés de leurs différentes caractéristiques afin qu'ils puissent choisir eux-mêmes un type de refuge en fonction de leurs besoins et de leurs



Une famille de PDI et leur nouvel abri à Dollow, en Somalie. « J'ai choisi la maison en blocs de ciment car sa taille convient à ma famille et il y fait frais à l'intérieur. »



Projet d'abri du fonds humanitaire de Somalie, en Somalie.

préférences. Les trois différents prototypes étaient fabriqués en blocs de ciment, en blocs de terre stabilisée et en tôle ondulée. Moins de 20 % des bénéficiaires ont opté pour la maison en ciment ; les autres ont préféré la maison en tôle ondulée, de plus grande taille, qui offrait suffisamment d'espace et d'intimité, les deux principaux facteurs déterminants de leur choix. Il serait utile de conduire une recherche plus approfondie pour mieux comprendre les choix des bénéficiaires.

À des fins d'autonomisation, les membres de la communauté ont participé à la construction de leur propre maison, ce qui leur a permis d'acquérir d'importantes compétences (et donc d'améliorer leurs moyens de subsistance) ainsi qu'un plus fort sentiment d'appropriation.

L'expérience de Kismaayo

Un autre projet entrepris par les partenaires du SSC s'est déroulé dans la ville de Kismaayo où, en 2013, la plupart des PDI vivaient dans d'anciens bâtiments publics ou s'étaient installées sur des terres appartenant à l'État. Après la vague d'expulsion visant à libérer un certain nombre de ces établissements publics, leur situation déjà difficile s'est encore aggravée. À partir de 2014, les homologues des autorités locales ont travaillé en étroite collaboration avec le SSC et ses membres dans l'objectif de trouver des solutions foncières durables. Initialement, des terres avaient

été allouées de manière permanente, mais les PDI les avaient jugées à la fois trop éloignées et dangereuses ; finalement, fin 2015, l'administration a réussi à trouver un terrain permanent adapté en périphérie de la ville.

Pour promouvoir un choix éclairé, deux types de modèles ont été pilotés dans la zone, en se basant sur la tradition architecturale locale qui exploite les ressources disponibles localement, puis en les adaptant aux contraintes sociales, au climat et aux risques naturels. Les programmes de construction manquent souvent de prendre en compte le potentiel de la tradition architecturale, alors même que les

solutions basées sur la culture locale aident à mettre les bénéficiaires au centre du processus de prise de décisions. Après avoir testé le sol et analysé la qualité des blocs de terre stabilisée, une maison pilote en blocs de terre a été construite dans l'une des communautés autour du site de réinstallation. Un autre modèle en contreplaqué a également été construit pour un coût semblable, afin d'offrir un plus grand choix aux bénéficiaires.

Les chefs des communautés d'accueil et de PDI ont été invités à visiter le projet et donner leurs avis. À une écrasante majorité, les communautés ont choisi la maison en blocs de terre plutôt que celle en contreplaqué; elles ont ensuite participé à la construction de leur maison. Grâce aux activités connexes de formation et de renforcement des capacités, plusieurs petites entreprises ont vu le jour, tandis que d'autres membres de la communauté emploient les personnes ainsi formées pour construire de nouvelles habitations ou des extensions aux logements existants.

Martijn Goddeeris martijngoddeeris@yahoo.com Chef de projet, Building Resilient Communities in Somalia

Gregg Mcdonald MCDONALG@unhcr.org Point focal mondial pour la coordination (Abri), HCR (Agence des Nations unies pour les réfugiés) www.unhcr.org

www.fmreview.org/fr/ahris

Les réfugiés en milieu urbain : le Nouveau Programme pour les villes d'ONU-Habitat

Raffael Beier et Jasmin Fritzsche

Les politiques nationales en matière de logement devraient inclure une protection spéciale pour les réfugiés et les personnes déplacées.

Le Nouveau Programme pour les villes d'ONU-Habitat adopte le langage des droits de l'homme en faisant référence à de multiples reprises au principe de non-discrimination « quel que soit leur statut migratoire »¹. Contrairement à son prédécesseur Habitat II, le Nouveau Programme appelle à l'inclusion des réfugiés urbains dans les structures urbaines existantes ; ce document demeure toutefois non contraignant sur le plan juridique et dénué de tout mécanisme d'application.

En préparation à Habitat III (la Conférence de l'ONU sur le logement et le développement urbain durable qui s'est tenue en octobre 2016), un document de réflexion codirigé par HCR (l'agence des Nations unies pour les réfugiés), le HCDH (le Haut-Commissariat aux droits de l'homme) et l'OIM (l'Organisation internationale pour les migrations) affirme l'importance de l'espace urbain en matière de protection des réfugiés². Alors que la majorité des réfugiés et des PDI vivent en milieu urbain, ce document souligne la complexité de la reconnaissance juridique des migrants et des réfugiés ainsi que l'importance du statut juridique en tant que condition préalable à la protection et à l'assistance. Il conclut que les municipalités sont déconnectées des politiques migratoires nationales et soutient qu'en incluant les questions liées à la migration et au déplacement dans l'urbanisme et l'aménagement urbain, les municipalités auront alors les moyens de fournir les services nécessaires, indifféremment du statut juridique. Ainsi, ce document n'appelle pas seulement à adopter une approche en matière de fourniture des services fondée sur les droits de l'homme, mais aussi à renforcer la planification des mouvements de population au niveau municipal.

L'article 28 du Nouveau Programme pour les villes affirme notamment que « (...) si les mouvements importants de populations vers les villes engendrent nombre de difficultés, ils peuvent aussi apporter à la vie urbaine une contribution intéressante sur les plans social, économique et culturel. Nous nous engageons (...) à aider les autorités locales à mettre en place

des cadres qui favorisent cet apport positif des migrants aux villes et le renforcement des liens entre les zones urbaines et les zones rurales. »

Cependant, le programme ne contient aucun engagement spécifique vis-à-vis des besoins particuliers des réfugiés et des PDI, les réfugiés étant simplement cités comme l'un des groupes parmi une longue liste de types très différents de populations vulnérables. Les références aux réfugiés et aux PDI, de même qu'à la formule « quel que soit leur statut migratoire », sont absentes des articles fondamentaux plaidant en faveur de l'accès au logement et aux services publics. De plus, les groupes de la société civile ont durement critiqué le fait que, comme son prédécesseur le Programme pour l'habitat, le Nouveau Programme pour les villes n'est pas juridiquement contraignant et ne mentionne aucun mécanisme indépendant d'évaluation et de suivi. De nombreux gouvernements continuent de se montrer sceptiques à l'égard des réfugiés urbains, en dépit de leur participation à Habitat II et Habitat III, et préfèrent les solutions impliquant des camps.

Afin de convaincre un plus grand nombre de gouvernements d'abandonner leur scepticisme envers les réfugiés urbains et les politiques urbaines inclusives, il faut multiplier les initiatives de coopération entre le HCR et ONU-Habitat. Dans le contexte de la crise syrienne, ces quatre dernières années, ONU-Habitat au Liban s'est de plus en plus concentré sur les questions relatives aux réfugiés urbains et au logement, en collaboration avec plusieurs partenaires, et a conduit notamment une étude conjointe avec le HCR sur le logement, les terres et la propriété au Liban, et l'influence du déplacement forcé³. Cette étude critique l'importance accordée à l'époque par les agences humanitaires à l'abri à court terme, et appelle à l'adoption d'une approche davantage axée sur le développement. Le Kenya offre un exemple de coopération plus étroite entre ces deux agences, sous la forme du protocole d'entente qu'elles y ont signé officiellement en juillet 2016. L'un des projets clés de cette nouvelle coopération porte sur le développement et la mise en œuvre de

iuin 2017

l'aménagement du territoire et de la conception des infrastructures d'une nouvelle zone de peuplement dans le comté de Turkana⁴. Ce type de coopération fait appel à l'expertise de chacune des agences, et un plus grand nombre d'actions de ce genre seraient les bienvenues.

Raffael Beier Raffael.Beier@rub.de

Jasmin Fritzsche Jasmin.Fritzsche@rub.de

Candidats en doctorat en Études du développement international et chercheurs à l'Institut de recherche

sur le développement et de politique du développement de l'Université de la Ruhr à Bochum http://development-research.org

- 1. Le Nouveau Programme pour les villes https://habitat3.org/the-new-urban-agenda
- 2. (2015) Migration and Refugees in Urban Areas, Habitat III Issue Papers no 2 http://bit.ly/Habitat-III-issue-paper2
- 3. ONU-Habitat et UNHCR (2014) Housing, Land & Property Issues in Lebanon: Implications of the Syrian Refugee Crisis http://bit.ly/habitat-hcr-hlp-syria-2014
- Voir l'article de YukaTerada, David Evans et Dennis Mwaniki à ce sujet dans ce numéro.

Mise à disposition d'abris et souveraineté nationale à Calais

Michael Boyle

Au cours des vingt dernières années, la mise à disposition d'abris pour la population migrante par le gouvernement à Calais a été caractérisée par la volonté d'affirmer l'autorité de l'État plutôt que celle d'atténuer la souffrance humaine. Les politiques en 2015 et 2016 qui ont entrainé la destruction des abris informels et la mise à disposition d'hébergements alternatifs provisoires n'ont fait que poursuivre cette tendance.

Différents gouvernements français successifs ont fait face à la présence de cette importante population migrante sans papiers dans le port de Calais, au nord du pays, en renforçant la sécurité autour de la frontière et en contrôlant l'accès des migrants aux abris se trouvant dans les environs immédiats de Calais. Pendant plus de vingt ans, on a vu se dessiner un schéma qui alterne la mise à disposition d'hébergements avec des expulsions ou des réinstallations forcées. Des centres d'accueil ont été ouverts pour être ensuite fermés, et on a laissé des camps se développer pour ensuite les démolir.

En janvier 2016, lorsque le ministre français de l'Intérieur a ordonné la démolition du camp informel connu sous le nom de « la Jungle » et la réinstallation de ses résidents, la population migrante du camp était estimée à 6 000 personnes. La Jungle a été démolie en deux phases au cours d'une période de huit mois. Pendant la première phase, une partie des personnes expulsées ont été réinstallées dans des installations temporaires construites près du camp à l'aide de conteneurs réadaptés à cet effet1. De nombreux migrants ont choisi au contraire de se déplacer vers l'autre moitié du camp, qui était encore sur pied. Lors de la deuxième phase de la démolition, la police antiémeute a utilisé des gaz lacrymogènes, des canons à eau et des

balles en caoutchouc afin d'expulser tout le monde, y compris les résidents des conteneurs.

Les autorités ont constamment justifié la mise à disposition et la destruction des abris en ayant recours à un langage humanitariste, invoquant les conditions déplorables dans lesquelles vivaient les habitants de ces camps. Toutefois, la « réponse humanitariste » de l'État face aux conditions prévalant dans la Jungle en 2016 a été d'expulser violemment des milliers de personnes (dont la moitié ont vu à deux reprises leurs habitations rasées par des bulldozers), d'en reloger temporairement une minorité dans des conteneurs non conformes aux normes internationales humanitaires, et finalement de réinstaller ces personnes dans des hébergements de secours que nombre d'entre eux ont choisi de quitter, préférant dormir dans les rues.

La Jungle menaçait la souveraineté de l'État français. Bien que la population migrante ait reçu la permission d'occuper ce site à Calais, la construction autonome d'une installation semipermanente qui abritait plusieurs milliers de personnes en 2016 défiait l'autorité de l'État. Les résidents de cette structure vivaient dans des conditions extrêmement précaires, mais avaient la possibilité d'être eux-mêmes et d'agir comme des citoyens, d'une manière considérée comme incompatible avec leur statut de migrants sans

www.fmreview.org/fr/ahris



La « rue principale » de la Jungle de Calais, avril 2016.

papiers. Il était donc nécessaire pour l'État de démolir le camp et de réinsérer ses habitants dans le régime migratoire. La décision de démanteler la Jungle et de réinstaller ses habitants dans des hébergements alternatifs dans des conteneurs et des centres d'accueil disséminés à travers toute la France était principalement et premièrement un acte politique et non un acte humanitaire.

Dans les camps officiels qui hébergent des personnes déplacées, les dispositions et les règles du site sont généralement établies par l'organisation chargée de la gestion du camp. À l'inverse, l'État français avait fixé les limites extérieures de la Jungle - la police antiémeute en surveillait le périmètre et en contrôlait l'entrée – mais sans en faire plus. À l'intérieur, les résidents déterminaient la structure du camp, construisaient leurs propres habitations, initialement à l'aide de bâches en plastique, et par la suite, avec des matériaux plus durables comme du bois et des tôles ondulées. Des rues avaient été délimitées et nommées, et des quartiers avaient été établis, généralement en suivant les démarcations nationales. En travaillant avec des groupes bénévoles, les résidents construisaient des structures plus importantes qui abritaient des services publics comme des mosquées, des églises, des centres pour les enfants ou pour les jeunes. En l'absence de toute implication du gouvernement, les agences humanitaires et les groupes bénévoles assuraient toute une série de fonctions incombant habituellement à l'État, notamment les traitements médicaux, les soins aux enfants, l'éducation, l'aide juridique et les

recensements de population. La Jungle était bien le produit de la politique anglo-française relative à la frontière, mais à l'intérieur de ses limites, les résidents établissaient leur propre ordre social en dehors du cadre étatique français.

La Jungle offrait un espace dans lequel les résidents adoptaient de multiples identités potentielles, indépendamment de leur statut migratoire. Il existait des possibilités de promotion sociale dans le cadre de la structure du camp, qui n'auraient pu avoir lieu à l'extérieur. L'organisation « l'Auberge des migrants » choisissait des chefs de communautés afin d'aider à une distribution plus équitable des vêtements et de la nourriture. Des entrepreneurs sans papiers démarraient de petites entreprises – des épiciers vendaient de la nourriture achetée dans les supermarchés de Calais, des colporteurs faisaient le commerce ou l'échange de vêtements donnés au camp par le public français ou anglais, et il y avait un certain nombre de restaurants et même une boîte de nuit. Les résidents avaient la possibilité de faire de l'art avec des groupes de théâtre et des artistes de la scène venus du Royaume-Uni. Des bénévoles et des employés d'organisations vivaient et travaillaient auprès des migrants sans papiers pour les aider à construire des abris et mettre des services à leur disposition. Les gens ont affirmé leurs revendications politiques en organisant des marches, des blocages d'autoroute, des occupations de lieux publics, des grèves de la faim et en se cousant les lèvres. Leurs actions attiraient l'attention du public sur les problèmes auxquels les migrants de Calais étaient

iuin 2017

confrontés, et ils ont réussi à retarder de six mois la démolition de la partie nord du camp.

Réaffirmer l'autorité de l'État

Le dispositif en conteneurs qui a été aménagé à côté de la Jungle a permis de réaffirmer l'autorité de l'État, de restreindre la création de nouvelles identités et de limiter les possibilités d'action citoyenne. Alors que la Jungle s'est formée et agrandie progressivement en réponse aux besoins de ses résidents, le dispositif en conteneurs a été planifié et géré par un organisme agissant au nom de l'État français selon des principes de rentabilité et de sécurité. L'espace physique occupé par ce dispositif comprenait un quadrillage formé par d'énormes conteneurs hébergeant chacun de 12 à 14 personnes, alors que les résidents avaient choisi de vivre dans de petits abris privés destinés à des individus ou des familles. Le dispositif en conteneurs ne comprenait aucun espace communautaire réservé à la rencontre ou au spectacle, pas de services publics ou d'emplacements pour des petits commerces et des entreprises. Les résidents n'avaient aucune possibilité de reconstruire l'environnement qui leur était fourni et qui avait un caractère de permanence que la Jungle n'avait pas. Le dispositif était circonscrit par une clôture barbelée patrouillée par des policiers avec des chiens, et seuls les résidents avaient la possibilité d'y entrer et d'en sortir en franchissant des tourniquets sécurisés par des lecteurs d'empreintes digitales, contrairement à la Jungle qui était toujours restée ouverte aux visiteurs et permettait aux habitants d'établir des relations avec les bénévoles, les travailleurs d'agences et les activistes.

La réinstallation forcée a servi à imposer aux migrants de Calais des étiquettes sociales et administratives auxquelles ils avaient jusque-là échappé du fait de leur mode informel d'installation. Ceux qui sont allés vivre dans les conteneurs sont devenus des bénéficiaires passifs de l'aide, littéralement « contenus » par le dispositif. On les a empêchés de se créer eux-mêmes d'autres identités en les séparant physiquement des non-résidents et en restreignant leurs activités communautaires et d'entreprise. Cette architecture ultra sécurisée du dispositif contribuait en même temps à présenter ses habitants comme dangereux.

La mise à disposition d'abri est un acte politique autant qu'humanitaire. En 2016, le démantèlement de la Jungle et la réinstallation forcée de ses habitants ont constitué une réponse face au défi à l'autorité de l'État que représentait la croissance rapide de ce site informel. Quand Éric Besson, alors ministre français de l'Immigration, avait ordonné en 2009 la démolition d'un site d'installation de migrants à Calais, il avait déclaré : « La loi de la Jungle ne saurait perdurer sur le territoire de cette nation ». Ce que Besson appelait la « loi de la Jungle » servait à décrire le chaos et des circonstances extrêmement difficiles, mais la Jungle de Calais représentait également un certain degré d'autonomie et une multiplicité d'identités. Ce sont ces dernières caractéristiques qui étaient incompatibles avec le régime français de la migration.

Michael Boyle m.boyle@sussex.ac.uk Étudiant diplômé, Université du Sussex www.sussex.ac.uk

1. Voir l'image sur page 18.



iuin 2017

www.fmreview.org/fr/abris

Un camp redéfini comme un quartier de la ville

Cyrille Hanappe

Ce qui a été construit à la Linière, à Grand-Synthe, constitue-t-il un camp de réfugiés classique ou un quartier urbain d'un type nouveau ?

Le camp de La Linière décrit ici était composé de cabanes en bois et surpeuplé. Bien que détruit par un incendie en avril 2017, il reste un sujet de controverse entre le maire de la ville, favorable au camp, et les autorités politiques centrales.

La présence de migrants dans le camp de La Linière, situé dans la ville de Grande-Synthe sur la côte nord de la France, a été officiellement acceptée par tous les acteurs publics en mai 2016, après la fourniture de services essentiels et la construction d'un camp de 300 cabanes en bois par Médecins Sans Frontières (MSF) et la mairie, contre la volonté de l'État. Après plusieurs mois d'hésitations, une cogestion du camp entre la mairie, l'État et l'association départementale AFEJI a été décidée.

Le site n'était pas plus isolé de la ville que d'autres ensembles de la communauté urbaine, il se trouvait à proximité du plus grand centre commercial de l'agglomération, et la mairie avait annoncé sa volonté de détourner une ligne de bus et d'y ajouter des arrêts pour le desservir. Le maire a toujours indiqué sa volonté que ses habitants bénéficient et usent des nombreux services publics de la ville. Les villes ont en effet tendance à réaliser que ce sont elles, et non les États, qui sont les véritables actrices de l'accueil des réfugiés. Comme les maires de Paris, de

Lesbos et de Barcelone l'ont affirmé sur un blog le 13 septembre 2015 : « Les États accordent l'asile, mais ce sont les villes qui fournissent les abris »1. Dans le camp, des associations britanniques et françaises ont installé des cuisines et des salles de repas collectives, une école, un centre d'information, un centre d'apprentissage des langues et une aire de jeu. En plus des distributions de repas et de vêtements, elles proposaient un grand nombre de services, qui allaient des cours de tennis à ceux de cuisine en passant par la sensibilisation à la permaculture. De plus, outre le dispensaire de Médecins Sans Frontières et un poste de la Croix Rouge installés sur le camp, les exilés bénéficiaient de tous les services de santé publique de la Communauté urbaine de Dunkerque.

Le chercheur Michel Agier définit la « formecamp » par trois caractéristiques principales : l'extraterritorialité - le camp ne s'inscrit pas dans les territoires qui l'entourent -, l'exception - le camp ne connaît pas les mêmes lois que l'État dans lequel il est inscrit - et l'exclusion - le camp marque la différence entre ceux qui l'habitent et les habitants ou visiteurs venus de l'extérieur². Cependant, à Grande-Synthe, ces conditions n'étaient que moyennement rencontrées. Il n'y avait pas d'extraterritorialité dans la mesure où le camp se trouvait au cœur du territoire métropolitain, au plus proche



iuin 2017

d'un parc et d'un lac paysager, et qu'il était desservi par les transports publics. Quant à la nature exceptionnelle du camp, il s'agissait d'une réalité, ne serait-ce qu'en raison de la manière dont il a surgi. Cependant une lettre signée par le maire et Médecins Sans Frontières, affichée dans le camp, rappelait les droits de ses résidents : accès à un abri, à la protection, à l'hygiène, aux repas, aux soins, à l'éducation, à la culture, l'accès à une information juridique, neutre et impartiale, et ce, sans limite de temps. Sur la dimension de l'exclusion enfin, le maire n'a eu de cesse d'affirmer que les habitants avaient accès à la totalité des services publics municipaux, même si cela ne leur donnait pas les droits de citoyens européens.

Officiellement, après son ouverture, il n'était pas prévu que le camp accueille de nouveaux résidents; dans les faits, jusqu'à la fin juin 2016, personne ne s'était vu refuser l'accès pour une installation dans le site. Dans tous les cas, le nombre d'occupants n'a jamais cessé de baisser depuis l'ouverture, passant de 3 000 résidents fin 2015 à 700 à la mi-2016. Cette dynamique s'est néanmoins inversée avec la destruction de la Jungle de Calais: la population a alors atteint 1 700 personnes, dépassant très sensiblement sa capacité d'accueil fixée à 700 résidents.

L'avenir du camp

L'élaboration de scénarios futurs impliquait de fixer un certain nombre de principes pour le camp. Le premier était celui d'un lieu ouvert à celui qui arrive, mais aussi ouvert pour que les gens puissent mieux en sortir un jour. Il devait s'agir d'un espace non clos, qui puisse s'agrandir soit par extension, soit par augmentation de sa densité, et dans les deux cas, il fallait lui associer un droit foncier plus souple et moins figé, dans lequel les droits d'usage dynamiques se substituent aux droits rigides d'aménagement de l'espace.

L'architecture qui va de pair avec ce type de droit ouvert doit pouvoir s'adapter en fonction de la taille des cellules humaines (familles, groupement momentané de personnes...) qui l'habitent. On entend ici par architecture un système à même de fournir un service technique, qui répond à des besoins divers, allant de la question de l'abri aux aléas du climat, en passant par celle des cuisines et des sanitaires, et qui prend en compte les systèmes de chauffage et de ventilation. Mais outre cette technicité que chacun est en droit d'attendre du lieu où il habite et outre l'aménagement général des implantations et

la conception des équipements, des espaces et des mobiliers publics, les architectures individuelles doivent être les expressions des usages et des cultures des gens qui les habitent : il s'agit donc d'inventer un lieu à l'architecture ergonomique, intelligente, utile et sociale.

Un tel lieu doit également pouvoir devenir un lieu de production économique. C'est ainsi que l'on peut souhaiter inventer un droit adapté qui permettrait l'émergence d'actions de micro-économie ou tout au moins de lieux de production et de travail. Dans un article sur le « camp de réfugiés parfait », la journaliste américaine Mac McClelland revenait sur la tension persistante entre les deux mauvais choix qui s'offrent généralement aux réfugiés : le camp ou une vie urbaine précaire tout aussi terrible que la vie dans un camp³. Même si la ville semble pouvoir permettre une meilleure intégration, elle soumet les exilés à une violence et une tension. À un certain moment, nombre d'exilés en France avaient pu faire un troisième choix : la Jungle de Calais, qui présentait une solution mixte entre camp et précarité, jusqu'à sa démolition en octobre 20164. Toutefois, ce qui se construisait au site de La Linière se faisait avec des acteurs locaux uniformément et positivement engagés. La Linière était plus et mieux qu'un camp de réfugiés, elle aurait pu être un quartier d'accueil et d'intégration. Comme l'a écrit le maire Damien Carême dans un livre publié quelques jours avant la destruction du site : « C'est un nouveau quartier dans ma ville, nous allons le gérer comme tel. [...] Sa fermeture ne pourra avoir lieu que lorsque la situation kurde se sera améliorée. Ou lorsque la route migratoire ne passera plus par ici. Ce sont les réfugiés qui tiennent l'agenda. »5

Cyrille Hanappe Ch@air-architecture.com

Architecte et Ingénieur, Actes & Cités

www.actesetcites.org et Maître Assistant à l'École

Nationale Supérieure d'Architecture Paris Belleville.

- 1. Colau A, Hidalgo A et Galinos S (2015) We, the Cities of Europe. 13 septembre 2015
- http://ajuntament.barcelona.cat/alcaldessa/en/blog/we-citieseurope
- Agier M (2014) « Un Monde de Camps », La Découverte http://bit.ly/Agier-UnMondeDeCamps
- 3. McClelland M (2014) « How to Build a Perfect Refugee Camp », New York Times, 13 février 2014
- http://bit.ly/McClelland-PerfectRefugeeCamp

www.paris-belleville.archi.fr

- 4. Voir l'article de Michael Boyle dans ce número.
- 5. Câreme D avec Baumard M (2017) « On ne peut rien contre la volonté d'un homme », Stock, Paris http://bit.ly/Stock-Careme-Baumard

www.fmreview.org/fr/ahris

Affectation de bâtiments à l'hébergement de réfugiés : Berlin Tempelhof

Toby Parsloe

Alors que les villes européennes continuent de prendre possession de bâtiments existants pour les transformer en abris pour réfugiés, les caractéristiques spatiales intrinsèques à ces structures posent d'importants défis aux autorités chargées de la sélection des sites et aux personnes qui doivent y résider.

L'aéroport de Tempelhof, construit par les nazis dans les années 1930, est un monument protégé dans le centre de Berlin, la capitale allemande. En raison de son histoire, de sa taille de son contexte, il est devenu un espace pour réfugiés à la fois controversé et dont on a beaucoup parlé. Et pour ses résidents, il y a un prix à payer pour vivre dans une structure si emblématique et si lourde de signification politique. Les questions concernant son habitation ont fini par se mêler aux ardents débats publics au sujet de l'espace public, de l'aménagement urbain et du patrimoine.

Héberger les réfugiés dans les anciens hangars pour avions de Tempelhof était une décision audacieuse. Depuis la fermeture de l'aéroport en 2008, les bâtiments du terminal étaient utilisés pour un éventail d'événements tandis que le champ aérien avait été transformé en parc public, le plus grand de Berlin. Il s'agit aujourd'hui d'un espace très apprécié, intégré au quotidien des Berlinois. Des projets visant à construire sur le site de Tempelhof ont été vigoureusement bloqués par un référendum organisé en 2014, qui a abouti à la promulgation d'une loi protégeant le site contre toute future construction. Ce résultat était alors considéré comme emblématique de la ville de Berlin, où le droit à l'espace public triomphait sur les projets de développement lucratifs.

Toutefois, en 2015, l'établissement à Tempelhof d'une structure pouvant être essentiellement qualifiée de « camp » semblait menacer tout cela. Des événements publics et privés internationaux avaient été annulés, tandis que la réintégration d'un ancien élément d'infrastructure au tissu urbain général avait été empêchée. Fait plus inquiétant encore, la législation protectrice avait été annulée. Cela a éveillé les soupçons du public quant à l'utilisation du camp en tant qu'outil politique servant à ouvrir le site aux investisseurs qui désiraient y construire des appartements de luxe. Dans une ville en proie à une crise du logement, le besoin de logements abordables reste une question particulièrement sensible. La construction du camp impliquerait inévitablement

les réfugiés dans les grands conflits actuels autour des espaces publics et du logement. Et si les réfugiés se retrouvent au cœur de ces débats, la question de leur acceptation progressive par la population d'accueil devient beaucoup plus difficile et complexe. De toute évidence, les sites déjà hautement politisés et controversés ne sont pas les meilleurs candidats pour devenir des abris pour réfugiés. Mais à Templehof, les problèmes sont encore plus profonds.

Initialement, Templehof avait été conçu comme l'une des pierres angulaires de la « capitale mondiale » de Hitler, qui cherchait à concrétiser ses prétentions à la suprématie raciale et à la domination mondiale par le biais de l'architecture. Toutefois, son histoire ultérieure, y compris le rôle essentiel qu'il a joué lors du vital pont aérien de Berlin en 1948, a fini par l'imprégner d'associations multiples et variées. La décision d'utiliser l'aéroport en tant que camp n'a simplement fait qu'intensifier la complexité de ces associations. Aujourd'hui, il représente simultanément un symbole international de la mégalomanie et des traumatismes d'un régime totalitaire, de l'intervention humanitaire et de la propagande de la Guerre froide, en plus d'être un emblème cinématographique. Mais tandis que les médias internationaux passent principalement leur temps à superposer l'espace de refuge actuel et les connotations nazies de Templehof, ou encore à établir des parallèles entre cet espace et la résilience associée au pont aérien de Berlin, les questions fondamentales autour de l'hospitalité et de ses implications se retrouvent éclipsées.

Histoire, politique et espace de vie

Le caractère historique de Templehof impose également des limitations physiques. Comme il s'agit d'un monument historique protégé juridiquement, des réglementations strictes dictent l'apparence physique des espaces intérieurs du camp. Il est interdit d'y faire de quelconques travaux qui modifieront de manière permanente le bâtiment, si bien que le camp entier existe dans une sorte d'état éphémère permanent.

iuin 2017

Rien ne peut être accroché aux murs. Dans les autres camps, on retrouve des abris ingénieux fabriqués à partir de matériaux disponibles ou des allées ressemblant à des rues longées de huttes rudimentaires dans lesquelles une économie locale souterraine s'est développée. En revanche, Templehof laisse peu de place à la créativité au-delà de ses cellules d'habitation bien ordonnées avec leurs murs d'un blanc immaculé.

Cependant, certains résidents tentent de refaçonner les espaces pour rendre leur logement temporaire un peu plus vivable. Ils changent l'emplacement des lits et des bancs dans leur cellule, et se constituent un espace privé à l'aide de draps ou de couvertures. D'autres entourent leur lit de draps pour se donner une sensation fugitive d'intimité. Afin de donner un minimum de couleur aux allées noir et blanc du camp, certains accrochent des draps bariolés sur les « portes » en tissu de couleur noire pour créer un environnement rappelant un paysage de rue. Chaque action vise à donner un sentiment de familiarité à un vaste hangar initialement conçu pour abriter des appareils de grande taille. Cependant, les résidents restent prisonniers du paradoxe de Tempelhof : l'obligation de préserver le bâtiment en tant qu'aéroport historique et, simultanément, son utilisation en tant qu'espace habitable par les réfugiés.

Pendant une brève période, une pratique s'est développée pour démontrer de la manière la plus frappante qui soit l'influence des résidents sur les espaces du camp. Il s'agissait de graffitis recouvrant les cloisons des cellules - des inscriptions colorées revêtant la forme de dessins d'enfants ou de symboles religieux, de drapeaux nationaux ou du nom de villes d'origine, écrit dans différentes langues natales. D'autres encore exprimaient leur gratitude pour l'Allemagne, qui offrait refuge et sécurité à des milliers de personnes. Les inscriptions les plus belles et les plus saisissantes étaient des fresques murales élaborées, riches de détails complexes, témoignant de compétences artistiques élevées. Les murs sont ainsi devenus de véritables toiles sur lesquelles les réfugiés pouvaient exprimer leurs frustrations, leurs espoirs et l'identité culturelle qui était restée la leur.

Cependant, depuis avril 2016, les graffitis sont interdits. Des inscriptions controversées et offensantes avaient été découvertes, les tensions culturelles et politiques des pays natals des résidents gagnant une nouvelle visibilité sur les cloisons du camp. De plus, en raison de la grande publicité donnée au camp, on craignait non seulement les conflits intérieurs, mais aussi

un scandale médiatique à l'extérieur. Ces craintes étaient justifiées. En effet, en novembre 2015, une échauffourée avait été relayée de manière sensationnaliste dans le monde entier, et les autorités du camp souhaitaient éviter que ce type d'exagération ne se reproduise. Dans un site aussi controversé et emblématique que Tempelhof, constamment sous l'œil du public, il est compréhensible que les autorités souhaitent éviter tout risque d'aggravation d'une situation déjà précaire. Mais au bout du compte, cette décision a privé les résidents de l'un des moyens qui leur permettaient de façonner dans une grande mesure leur espace de vie. Pour remplacer les graffitis, les organisateurs du camp ont fait dessiner au pochoir des attractions célèbres de Berlin. Bien qu'elles donnent une touche de couleur aux murs blancs aseptisés, elles ne sont pas porteuses de la même familiarité culturelle spontanée. De ce point de vue, la visibilité de Tempelhof a exacerbé les restrictions déjà très tangibles concernant les méthodes que les résidents peuvent utiliser pour s'approprier les espaces du camp.

Utilisation des bâtiments

Il est donc possible de saisir les occasions que certains sites présentent, soit pour mieux intégrer les réfugiés dans leur ville d'accueil, soit pour favoriser des interactions positives entre les réfugiés et cette ville. Dans ces sites, l'architecture peut devenir un autre outil pour combattre les conflits engendrés par la situation actuelle des réfugiés. Toutefois, il est évident qu'il existe de grands obstacles pour transformer les monuments historiques célèbres en espaces de vie pour les réfugiés. Bien qu'il semble être un cas unique, Tempelhof doit en fait être envisagé dans le cadre d'un nouveau type de camps, établis dans des structures réaffectées dans le centre des villes européennes. C'est également le cas du Centre humanitaire de Paris, situé dans un ancien dépôt de train du 18e arrondissement, ou du camp d'Eleonas à Athènes, érigé sur un ancien parc industriel. Bien que ces deux structures évitent peut-être les problèmes propres à Tempelhof en tant que patrimoine historique, elles n'en présentent pas moins des caractéristiques sociopolitiques et physiques particulières qui définiront dans quelle mesure les résidents pourront s'approprier le camp et influenceront les relations entre ces résidents et les citoyens de la ville d'accueil.

Toby Parsloe toby.parsloe@cantab.net
Candidat en doctorat au Centre de recherche sur les
conflits urbains du Département d'architecture de
l'Université de Cambridge www.arct.cam.ac.uk

www.fmreview.org/fr/ahris

Création d'un lieu de vie collectif pendant le déplacement

Alexandra Koptyaeva

Les activités quotidiennes des résidents et des bénévoles du centre d'hébergement pour réfugiés de City Plaza à Athènes, de même que l'organisation de cet espace, contribuent à créer un sentiment positif d'« appartenance ».

À Athènes, la capitale grecque, les militants et les sympathisants occupent des bâtiments urbains vacants en solidarité avec les milliers de réfugiés coincés dans le pays suite à la fermeture des frontières. Ils ont transformé ces bâtiments en squats servant à héberger les réfugiés, en signe de résistance face aux politiques autoritaires du gouvernement et en tant qu'alternative aux centres de détention et aux camps.

L'espace d'habitation autogéré « City Plaza », au centre d'Athènes, en est un exemple. Il s'agit d'un ancien hôtel qui, après être resté fermé pendant sept ans, a été occupé en avril 2006 par l'Initiative de solidarité économique et politique avec les réfugiés ainsi que par des bénévoles et des réfugiés, puis réorganisé en centre d'hébergement¹. Il offre un logement permanent à des familles qui rencontrent des difficultés à trouver un endroit où séjourner dans la ville après avoir été réinstallées hors des camps établis sur les îles grecques. Les résidents reçoivent trois repas par jour, le centre dispose d'une clinique, et les enfants peuvent étudier dans les écoles locales. Les principes sous-jacents de la gestion du City Plaza sont la solidarité et la participation collective des résidents et des bénévoles aux activités quotidiennes. La devise et la philosophie de cet espace sont fondées sur le principe de l'unité : « Nous vivons ensemble. Nous travaillons ensemble. Nous luttons ensemble². »

Je m'attendais à trouver des résidents qui avaient peu de respect les uns pour les autres, voire même aucun, et qui vivaient séparément, en raison de la diversité de leurs origines : en effet, des Afghans, des Irakiens, des Iraniens, des Syriens, des Kurdes, des Palestiniens et des Pakistanais cohabitaient sur les sept étages du bâtiment. Mais en fait, j'ai trouvé des personnes partageant presque unanimement le sentiment d'être « une grande famille » et de vivre dans un lieu constituant leur « deuxième maison après leur patrie ». L'environnement convivial du squat, avec sa règle non écrite invitant au respect des autres en dépit des différences nationales ou religieuses et des conflits dans le pays d'origine, a pour objectif de créer un espace partagé et

de recréer un sentiment d'appartenance. Mais quelle est la signification de « l'appartenance » et quelles pratiques permettent de recréer un « chez-soi » pendant le déplacement ?

L'organisation de l'espace

Les facteurs externes, tels que l'emplacement du squat à proximité du centre-ville et la nature même du bâtiment occupé, jouent un rôle important dans les processus d'adaptation positive des migrants forcés. Tant les Grecs que les bénévoles sont souvent d'opinion que les personnes vivant au City Plaza « ont de la chance » et qu'il s'agit d'un « squat cinq étoiles ». Par rapport aux camps où les personnes dorment sous des tentes même lorsqu'il fait froid, les conditions sont effectivement luxueuses au City Plaza. Les membres d'une même famille sont logés ensemble dans des chambres individuelles équipées d'une salle de bains, de placards, d'une table et d'un balcon. Les résidents ont ainsi droit à une intimité, l'un des principaux éléments du concept de « chez soi » ; ils n'ont plus besoin de faire la queue pendant longtemps pour prendre une douche et la partager avec des inconnus.

« C'est mieux ici que dans un camp, où vous n'avez aucune intimité et où les membres d'une même famille sont séparés entre plusieurs tentes. De plus, il y avait des bagarres dans le camp où nous résidions, et la police ne faisait rien tant qu'elles se produisaient à l'intérieur du camp. » (un Pakistanais de 20 ans arrivé à City Plaza en avril 2016)

Les réfugiés se sentaient en sécurité de jour comme de nuit, un sentiment qu'ils exprimaient non seulement par rapport au bâtiment luimême, mais aussi au pays en général.

« Au moins, ici, je n'ai pas peur de me promener dans un parc avec mes enfants et de les envoyer à l'école. » (un père de deux enfants, originaire de Quetta au Pakistan)

Les tentatives de créer un sentiment commun d'appartenance se reflètent également dans la philosophie du squat, que la description officielle présente comme un seul lieu de vie :

iuin 2017



« 400 réfugiés, 7 étages, 1 lieu de vie ». Le pronom « nous » revenait souvent pendant les entretiens, par exemple : « Nous vivons ensemble », tandis que les portraits des résidents actuels et de leurs prédécesseurs sont accrochés au mur du vestibule et du bar, les deux espaces publics les plus fréquentés. Ces facteurs visuels alimentent la notion de « grande famille ».

Les pièces individuelles ressemblent également à de petits appartements au sein d'une plus grande maison : des portraits de famille y sont accrochés au mur tandis que les sols sont recouverts de couvertures ou de tapis et jonchés de jouets d'enfants. En parlant de leur chambre, certaines personnes ont décrit un espace où elles pouvaient se détendre après être sorties ou avoir aidé un autre résident du squat. La possibilité pour les membres d'une même famille de vivre ensemble dans une seule pièce contribue à faire naître un sentiment d'appartenance.

On trouve également que que résidents sans famille, qui sont logés ensemble dans deux ou trois pièces dans le centre. En règle générale, on compte jusqu'à cinq résidents par pièce et, dans ce type de situation, le sentiment d'intimité d'une personne se limite à son lit et au petit espace qui l'entoure:

« Nous sommes trois dans une seule pièce. Mon lit, c'est chez moi. J'aime m'étendre et regarder des films après ma journée de travail en cuisine. » (un Iranien de 26 ans arrivé à City Plaza en avril 2016)

La réalisation quotidienne d'actes familiers

Comme les réfugiés n'ont officiellement pas le droit de travailler en attendant de savoir si leur demande d'asile a été acceptée, ceux qui ne vont pas à l'école ou aux cours de langue grecque, par exemple, ont beaucoup de temps libre. Des activités obligatoires sont organisées auxquelles toutes les familles doivent participer. Par exemple, des équipes de travail en cuisine : plusieurs résidents cuisinent ensemble pour tous les autres résidents du squat. Il faut en moyenne cinq heures pour préparer un repas, le servir puis faire la vaisselle et nettoyer le sol. Une autre obligation consiste à nettoyer les couloirs et les escaliers, une fois par semaine. On peut considérer que ces activités s'inscrivent dans la foulée de l'effort consenti en vue d'induire un sentiment d'espace commun ou, en d'autres mots, de « se sentir chez soi », dans un lieu de vie dont la propreté et le confort doivent être entretenus. Les résidents ou les bénévoles organisent des activités informelles telles que des projections de films, des excursions d'une journée dans le centre-ville historique, des matchs de football et des fêtes dans le squat ou l'un de ses bars. Par ces activités formelles et informelles, les résidents et les bénévoles entretiennent des pratiques positives qui les aident à se sentir chez eux.

« Lorsque les familles s'en vont (parce qu'elles sont réinstallées), les résidents organisent pour elles une fête de départ. Certaines personnes pleurent parce qu'elles ne veulent pas partir ; d'autres tentent de rester en contact même après avoir déménagé. » (Une personne bénévole au City Plaza depuis juillet 2016)

Alexandra Koptyaeva

alex.koptyaeva95@gmail.com

Étudiante à l'université de Linköping, en Suède https://liu.se/en

- 1. http://solidarity2refugees.gr/
- 2. http://bit.ly/YouCaring-KeepCityPlazaOpen

www.fmreview.org/fr/ahris

Refuge perpétuellement provisoire à Trieste

Roberta Altin

Un vieux bâtiment qui a vu passer plusieurs vagues de personnes déplacées depuis de nombreuses années est aujourd'hui occupé par le dernier groupe d'arrivés, issu cette fois de pays non européens.

Depuis 2014, date à laquelle les réfugiés ont commencé à arriver à Trieste, dans le nord-est de l'Italie sur la route des Balkans, entre 30 et 100 personnes campent tous les jours dans des tentes et des boîtes en carton, et dorment dans des lits de fortune à l'intérieur du bâtiment connu sous le nom de « Silos ». Cette énorme structure est actuellement une propriété privée, située dans une zone centrale de la ville, en grande partie laissée à l'abandon, à l'exception d'une petite section occupée par un parking et une gare routière. Les bâtiments se trouvent à proximité du port, à quelques mètres seulement des rails des trains à grande vitesse : en effet, cet endroit a longtemps été associé au transit de marchandises et de personnes déplacées.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, Silos est devenu un endroit pour réfugiés et personnes déplacées. En 1943, les Juifs étaient regroupés ici avant d'être embarqués dans un convoi à destination d'Auschwitz. Puis, à la fin de la guerre, après le Traité de Paris en 1947, beaucoup de réfugiés italiens déplacés furent accueillis à Silos en attendant la construction de camps de réfugiés et de quelques logements permanents.

Ces dernières années, la municipalité et une entreprise privée ont passé un accord pour convertir Silos en un centre de conférence et commercial, mais la crise économique a interrompu le projet d'investissement. Silos est alors redevenu un abri pour les nouveaux réfugiés et demandeurs d'asile. Ces jeunes hommes d'une vingtaine d'années arrivent en longeant la route des Balkans et sollicitent l'asile politique ou une protection humanitaire en Italie. Bien que la plupart du temps, ce ne soit pas leur premier choix, beaucoup de demandeurs d'asile disent espérer atteindre Trieste, où « les Italiens (les) traitent bien et où il est plus facile d'entrer en Europe ».

Réduire la pression

Trieste est un exemple de bonne pratique en matière de gestion des réfugiés avec son Système de Protection pour les Demandeurs d'Asile et les Réfugiés (SPRAR) qui assure des activités « d'accueil intégré » pour les demandeurs d'asile et les titulaires d'une protection internationale.

Le système SPRAR a permis d'absorber 1 000 réfugiés, logés par des organisations non gouvernementales (ONG) dans de petites infrastructures telles que des appartements, des hôtels abandonnés ou des maisons privées. Cette collaboration entre la police, la préfecture, la municipalité et la principale ONG locale a permis d'éviter le rassemblement d'un trop grand nombre de réfugiés dans des centres ou des camps de grande taille. Lorsque les demandeurs d'asile et les réfugiés attendent la finalisation de la procédure de reconnaissance, ils suivent des formations professionnelles, apprennent l'italien ou l'anglais et participent à des activités sociales et de bénévolat. Ils cuisinent et vivent de manière indépendante, tout en interagissant avec la population locale et en apprenant à vivre dans le contexte italien.

Le point faible de ce modèle bien organisé de gestion des demandeurs d'asile est son incapacité à répondre rapidement aux situations urgentes lors d'afflux important de personnes. Ainsi, Silos fonctionne comme un refuge d'urgence en cas d'arrivée massive, comme installation de survie pour les migrants illégaux, déboutés ou irréguliers et comme espace informel d'information et de socialisation. C'est un endroit qui permet de décompresser, toléré par les autorités quand le flux entrant de réfugiés augmente de manière brutale et soudaine.

En tant que refuge, Silos a pour avantage d'offrir un toit et des murs qui, malgré un certain degré de délabrement, offrent une protection partielle pendant l'hiver. À l'intérieur de Silos, les migrants ont construit de véritables cabanes en contreplaqué, des chambres à coucher avec des cartons en guise de murs, des cuisines avec des poêles, des toilettes sans eau et même une salle de prière. Ils utilisent des réservoirs d'eau pour se laver et cuisinent de temps à autre ; les jours ensoleillés, ils jouent au football ou au cricket dans la grande cour. Dans la communauté précaire de Silos, l'attribution des lits repose sur une sorte de hiérarchie tacite : les meilleurs et les mieux protégés appartiennent aux « anciens », les occupants qui sont là depuis le plus longtemps.

Ces deux dernières années, Silos est aussi devenu un centre d'information informel pour



Silos à Trieste, Italie,

les demandeurs d'asile fraîchement débarqués et, pendant la journée, un centre social pour les réfugiés hébergés par le système SPRAR qui souffrent encore de cette forme particulière de solitude que tous les migrants connaissent. Silos est à la fois un endroit central et de transit, à proximité des transports publics et du port, et à quelques pas de la soupe populaire, de l'hôpital et des services sociaux de différentes ONG. Il fonctionne comme une sorte de pôle informel, situé au cœur de la ville, mais pas trop visible.

L'interaction constante avec la communauté locale empêche l'apparition des sentiments d'inquiétude et d'invasion qui sont à l'origine des protestations dans le nord de l'Italie dès qu'un nouveau camp de réfugiés est officiellement érigé. Là où les demandeurs d'asile sont confinés dans des camps isolés ou d'anciennes casernes sous contrôle militaire, les résidents locaux ont exprimé des appréhensions beaucoup plus vives, car ces implantations organisées sont à la fois plus structurées et plus visibles. En revanche, Silos ne perturbe pas la vie quotidienne de la ville; les rapports de police n'indiquent aucune augmentation du taux de criminalité et la présence des réfugiés n'est pas trop manifeste, alors même que ce camp de fortune se trouve

à quelques mètres seulement d'un important lieu de transit pour les citadins. De temps à autre, le refuge de Silos suscite des débats politiques. Influencée par le climat politique et sous la pression médiatique, la police expulse périodiquement les migrants et détruit leurs cabanes. Cependant, ces derniers ne tardent jamais à se réapproprier « leur » espace en y remettant le peu d'affaires qu'ils possèdent.

Cette présence perpétuellement temporaire semble être bien acceptée par les résidents locaux, en partie peut-être à cause des hauts murs du bâtiment qui le protègent et le rendent invisible. Ce refuge n'a pas été établi officiellement, mais plutôt choisi et occupé par les migrants eux-mêmes, presque comme s'ils en avaient pressenti la fonction historique. Aujourd'hui comme par le passé, Silos sert à la fois d'espace de protection et d'espace collectif, mais aussi de zone tampon entre l'ordre et le désordre, la visibilité et l'invisibilité, l'hospitalité et le rejet.

Roberta Altin raltin@units.it

Chercheuse anthropologue, Centre pour les migrations, la coopération et le développement durable, Département des Sciences humaines, Université de Trieste http://disu.units.it

www.fmreview.org/fr/ahris

L'impact des abris et des installations humanitaires sur la protection des enfants

Nerea Amorós Elorduy

Dans les camps de réfugiés en situation de déplacement prolongé d'Afrique de l'Est, la conception des abris et des installations n'a pas fait l'objet d'une attention suffisante, ce qui entrave imperceptiblement le développement des jeunes enfants.

Quand on est un enfant vivant dans un camp d'Afrique de l'Est en situation de déplacement prolongé, la géopolitique et les normes internationales influencent la manière dont on dort, les repas que l'on mange et les activités quotidiennes de son école maternelle. Souvent, les camps de longue durée ne disposent pas d'installations éducatives ou de loisir, si bien que les enfants passent la plupart de leur temps autour de leur logement, qui devient leur principal espace d'apprentissage. L'environnement du domicile a un impact direct et indirect sur l'apprentissage, influençant le développement cognitif, physique, socio-émotionnel et linguistique.

Les abris du camp ne sont pas destinés à devenir des maisons, et sont encore moins des environnements d'apprentissage stimulants; d'ailleurs, en tant que tels, ils s'avèrent inefficaces. Leur conception les destine à servir d'abri d'urgence temporaire contre les intempéries et les menaces externes, conformément aux normes humanitaires internationales¹.

Comme dans le monde entier les situations d'hébergement dans des camps se prolongent des dizaines d'années, il est indispensable de se demander comment le développement des enfants en serait affecté si ces abris pouvaient être conçus plutôt comme des maisons et des environnements d'apprentissage pour les résidents, tant à court terme qu'à long terme. Quelles seraient les conséquences s'ils étaient conçus de manière à favoriser la prospérité des familles ainsi que l'apprentissage, le repos et le jeu des enfants ?

Cet article présente des conclusions de recherche sur les éléments spatiaux des maisons de réfugiés congolais établis dans des camps de longue durée au Rwanda, en Ouganda et au Kenya. La collecte d'informations sur les éléments spatiaux des maisons qui favorisent et déclenchent l'apprentissage, tels que le perçoivent leurs résidents, pourrait permettre d'émettre des recommandations visant à transformer les abris existants et futurs en maisons familiales et en environnements d'apprentissage stimulants.

Actuellement, l'espace de vie entrave l'apprentissage

On retrouve les éléments qui entravent l'apprentissage des jeunes enfants au niveau des quartiers, des enceintes, des intérieurs, des éléments structurels et des matériaux.

Surpeuplement des installations: la rareté des terres est un problème fréquent dans les camps de longue durée. Par exemple, au Rwanda, les espaces communs sont peu nombreux, les logements sont petits et les toilettes sont communes et inadaptées aux jeunes enfants. Les abris extrêmement petits et surpeuplés sont bâtis sur des sites pentus et congestionnés. La majorité des logements d'une ou deux pièces hébergent entre deux et douze personnes dans 12 m². Ces caractéristiques se traduisent par des logements bruyants et surpeuplés et un taux élevé de violence physique. Le cerveau des jeunes enfants réagit en développant des mécanismes de défense qui influencent leur capacité d'attention².

Enceintes: les logements congolais ne sont généralement entourés d'aucune barrière, si bien qu'il est moins facile de contrôler les jeunes enfants et que les passants peuvent interférer avec les activités qui se déroulent dans les cours avant et arrière. Seuls les logements de Kakuma (Kenya), qui se démarquent par leur particularité d'être les logements les plus dangereux de tous les camps étudiés, étaient tous dotés de barrières. Dans le sud-ouest de l'Ouganda comme du Rwanda, les maisons de petite taille et sans barrière incitent les enfants à errer dans les rues. Toutes les personnes interrogées ont cité les barrières comme un élément indispensable et les rues comme l'un des principaux risques posés au développement des enfants.

Intérieurs: à leur arrivée, les réfugiés reçoivent une parcelle (dont la taille varie selon le pays d'accueil), une bâche et des piquets pour construire un abri temporaire. Au Rwanda et au Kenya, les agences humanitaires aident à construire la première structure. Au fur et à

iuin 2017

mesure que les tentes évoluent en structures faites de boue (généralement de forme rectangulaire dans le cas des Congolais), les familles tendent à se limiter à une pièce ou deux en raison du manque d'espace et de ressources; seules les latrines, le cas échéant, sont détachées logement principal. Une pièce sert de salle à manger, de salon, de cuisine et de chambre. S'il existe une seconde pièce, elle sert de chambre, mais également d'espace de stockage, et elle est parfois partagée avec des animaux. Ces multiples affectations de petites pièces mal ventilées contribuent à créer des intérieurs insalubres, enfumés, malodorants et humides qui rendent les enfants malades et les empêchent souvent de se rendre à l'école ou de jouer.

Matériaux et structures : les maisons en boue manquent de fondations, sont dotées de toits précaires et sont mal équipées pour faire face aux eaux pluviales; tous ces facteurs contribuent à des environnements structurellement faibles, humides, sombres et poussiéreux. Comme les résidents ne disposent pas de matériaux adaptés pour créer des ouvertures murales sûres, ces structures laissent entrer peu d'air et de lumière. Il est fréquent qu'elles présentent des fuites et que leurs bases pourrissent, certains enfants confiant même craindre que leur logement ne s'écroule sur leur tête. À l'intérieur des logements dont le toit est fait de tôle ondulée et de bâches, il fait une chaleur torride la journée, mais froid la nuit. Ces intérieurs insalubres sont une cause constante d'infections cutanées et respiratoires, qui entravent également l'assiduité scolaire et la concentration en classe.

Espaces de couchage : ces espaces sont souvent partagés par les adultes et les enfants, et par les hommes et les femmes. Ils sont souvent dénués de lit, de matelas ou de literie. Les sols en terre, recouverts uniquement de tapis en plastique, facilitent la prolifération des maladies et des parasites de la peau. Les zones de couchage communes, le surpeuplement et les tensions familiales favorisent le mauvais traitement des enfants.Ces enfants maltraités deviennent parfois à leur tour agresseurs dans les aires de jeux et les écoles. Le manque de sommeil a des conséquences directes sur l'apprentissage et les activités quotidiennes des enfants, tandis que la violence sexuelle a des répercussions à long terme sur leur développement général.

Toilettes : dans la zone étudiée, les camps pour réfugiés de longue durée se caractérisaient

tous par un manque d'installations sanitaires adaptées. Au Rwanda, les latrines sont communes à des dizaines voire des centaines d'utilisateurs. Elles ne sont jamais adaptées aux besoins des enfants. Dans le nord-ouest du Kenya et le sud-ouest de l'Ouganda, chaque bâtiment dispose de ses propres toilettes, quoique certaines familles n'étant pas en mesure d'en construire doivent généralement faire leurs besoins dans la brousse ou utiliser les toilettes de leurs voisins. L'absence de toilettes véritablement adaptées aux enfants entraîne des accidents et des abus.

Conclusions

Les Congolais interrogés ont identifié deux principaux facteurs favorisant l'apprentissage des enfants dans le cadre du domicile : la protection contre les menaces externes et l'unité familiale. Les parents et les tuteurs attachaient beaucoup de valeur à la possibilité de contrôler un espace clos garantissant une protection contre le soleil et la pluie, mais aussi, dans certains cas, les mauvais traitements. Quant aux enfants, ils ont souligné l'importance de passer du temps avec leurs frères et sœurs, et plus encore avec leur mère. Toutes les personnes interrogées s'accordaient à dire qu'un sentiment de sûreté et de sécurité à la maison renforce l'estime de soi et la confiance des enfants, avec des conséquences sur l'apprentissage direct et indirect, et permet également de prévenir les comportements à risque plus tard dans la vie.

Les personnes interrogées ont recommandé de concevoir des interventions visant à améliorer l'unité familiale et le développement général les enfants. On peut les regrouper en deux catégories : les éléments préventifs et les éléments stimulants.

Interventions visant à prévenir la dislocation des familles, le mauvais traitement des enfants, les maladies, les accidents et les disparitions: dans la mesure du possible, espacer les logements et attribuer une zone extérieure clôturée, potentiellement partagée par un même groupe d'abris. Faciliter la construction de cloisons internes pour favoriser la création de zones de couchage séparées et d'ouvertures murales protégeant les intérieurs contre l'humidité. Poser des fondations et installer des systèmes élémentaires de gestion des eaux pluviales pour que les structures soient plus solides et plus sûres. Enfin, venir en aide aux familles incapables de construire des toilettes en les aidant à en construire, et installer des

www.fmreview.org/fr/ahris

toilettes sûres adaptées aux enfants dans les installations sanitaires publiques communes.

Intervention visant à stimuler l'unité familiale et l'apprentissage direct et indirect des jeunes enfants : à l'intérieur de l'espace clôturé, affecter des zones ombragées à la sieste, au jeu, à la protection contre le soleil et à la cuisine les jours de pluie. Fournir des matelas et des lits à la structure simple pour améliorer la qualité de sommeil.

En dépit de ce type de données tangibles, les abris d'urgence temporaire restent la règle dans les installations existantes et nouvelles de toute la région. Cette approche entrave l'apprentissage et le développement des jeunes enfants. Toutefois, il est possible de transformer les environnements de vie à l'aide d'outils facilement accessibles, rentables et efficaces. Pour savoir comment s'y prendre, les professionnels des abris et des installations humanitaires doivent d'abord mieux comprendre les besoins de protection des enfants et l'impact de l'environnement bâti, en prêtant une plus grande attention à ces deux éléments lors de l'élaboration des programmes.

Nerea Amorós Elorduy nerea.elorduy.14@ucl.ac.uk Doctorante, The Bartlett, University College London www.ucl.ac.uk/bartlett

- Corsellis T et Vitale A (2005) Transitional Settlement: Displaced Populations, Oxfam Publishing; Conseil norvégien pour les réfugiés (2008) Camp Management Toolkit www.alnap.org/resource/7846.aspx
- Evans G (2006) « Child Development and the Physical Environment », Annual Review of Psychology Vol. 57:423-451 http://bit.ly/Evans-2006

Réduire les risques de violence basée sur le genre grâce à une meilleure conception des programmes d'abris

Amelia Rule, Jessica Izquierdo et Alberto Piccioli

Une bonne programmation en matière d'abri doit comporter tout au long du cycle de projet des mesures d'atténuation destinées à réduire les risques de violence basée sur le genre (VBG).

Les abris doivent non seulement protéger des éléments mais aussi être habitables, garantir la sécurité physique et fournir un espace adéquat. Ils sont également des lieux d'habitation dans lesquels les personnes recherchent le bien-être et la sécurité, ce qui est tout particulièrement important pendant un déplacement. Intrinsèquement, un abri doit offrir une protection. Se limiter à leur construction n'est toutefois pas suffisant. Ils doivent, tout comme les sites d'installation dans lesquels ils sont construits, protéger également leurs occupants de la violence, et notamment de la violence sexuelle et sexiste (ou violence basée sur le genre - VBG)¹.

Des interventions visant à atténuer les risques potentiels de VBG dans le cadre des programmes d'abris doivent s'appuyer sur une analyse de genre et de risque menée dès le début du programme. De cette manière, les praticiens du secteur de l'abri sont mieux à même d'identifier les risques potentiels avant que des préjudices involontaires n'en résultent. Inclure de manière appropriée le genre et la participation des femmes aux projets a le potentiel, par exemple, d'améliorer le statut des femmes dans la société, mais aussi de réduire les risques induisant des VBG. Toutefois, lorsque la participation des femmes est sollicitée sans évaluation préalable des dynamiques et des

rôles liés au genre, cette participation peut par inadvertance entrainer une baisse du contrôle des hommes sur le processus de rétablissement et provoquer des incidents de violence domestique, de violence entre partenaires intimes et d'autres types de violences sexuelles et sexistes.

Intégrer de manière générale un aspect relatif à la VBG devrait contribuer à améliorer les projets d'abris qui cherchent explicitement à éviter ou

Tremblement de terre au Népal, 2015

Suite aux tremblements de terre au Népal en avril et mai 2015, un programme WASH (eau, assainissement et hygiène, ou Water, Sanitation and Hygiene) et d'abris a intégré une approche soucieuse du genre afin de renforcer l'accès des femmes et des filles à certains produits domestiques essentiels et réduire ainsi les risques de protection². Des employées ont évalué les rôles et les responsabilités des femmes et des filles afin de déterminer des points de distribution favorisant un accès sûr et équitable. Des mesures de contrôle de la foule et la fermeture des sites au moment des distributions ont encore contribué à accroître la sécurité.



réduire les risques dans ce domaine. Il s'agit d'une stratégie et d'un processus qui peuvent aider les employés – y compris les employés du secteur de

Typhon Haiyan, 2013

Après le passage du typhon Haiyan aux Philippines, la communauté humanitaire internationale a fait la promotion de messages plaidant en faveur d'une reconstruction plus sûre et de formations professionnelles sur la construction3. Traditionnellement, ce sont les hommes qui occupent les principaux rôles dans le domaine de la construction, limitant la participation des femmes à la conception des abris destinés à leurs propres besoins spécifiques. Dans l'un des programmes d'abris, les femmes ont eu une influence décisive dans la conception des abris de manière à garantir l'inclusion d'éléments destinés à préserver leur intimité et leur dignité, comme l'adjonction de cloisons pour séparer les zones de couchage, l'utilisation de matériaux opaques pour construire les murs et l'inclusion d'espaces de lavage et d'hygiène. En incluant la participation des femmes et des filles, ce projet d'abris a pu valoriser les mesures destinées à atténuer les risques de VBG liés à la conception et à la construction des abris.

l'abri – à réduire la vulnérabilité des populations affectées. Cibler la réduction des risques de VBG et répondre aux besoins et capacités spécifiques en matière de genre permettent une assistance à la fois plus pertinente dans le secteur de l'abri et mieux à même de couvrir les besoins individuels.

Le point de départ de tout programme d'abris a lieu au niveau du site d'installation, en tenant compte de problèmes comme la surpopulation et la densité du site, l'accès aux installations sanitaires, les marchés et les produits d'assistance d'urgence. Afin de garantir un bon accès aux services et autres opportunités, les programmes d'abris doivent intégrer la problématique de la VBG et les considérations liées au genre avant et pendant la période de mise en chantier ; ce qui veut dire pendant la planification et les évaluations, pendant le ciblage et l'attribution des lieux, pendant la phase de priorisation de certains individus sur les sites de distribution, pendant le transport des matériaux plus loin à l'intérieur du site, pendant l'établissement de systèmes de retour d'information et de plaintes, et implique de pouvoir compter sur le personnel approprié afin de garantir un accès sécurisé aux groupes vulnérables pendant certaines activités comme les distributions.

Une fois les approches et le lieu d'installation décidés, les programmes d'abris se concentrent

Tremblement de terre en Haïti, 2010

Aux lendemains immédiats du tremblement de terre qui a dévasté Haïti en janvier 2010, un projet d'abris transitoires a tenté de fournir des abris sûrs aux personnes déplacées, en prêtant une attention toute particulière aux besoins des femmes et des filles. L'équipe du projet, qui comprenait du personnel féminin, a évalué les besoins particuliers par l'intermédiaire de discussions à l'intérieur de groupes spécifiquement ciblés. En conséquence, une porte supplémentaire a été ajoutée à l'arrière des abris; non seulement il était traditionnel pour une habitation d'avoir deux entrées, mais cette porte servait également de deuxième sortie si un membre de la famille avait besoin d'échapper à un acte de violence⁴. Par ailleurs, certaines femmes se sentaient plus en sécurité dans des habitations où les portes ouvraient vers l'extérieur parce qu'elles avaient l'impression qu'arracher une porte est plus difficile que l'enfoncer.

sur les habitations. La VBG n'a pas lieu uniquement en dehors des habitations. Pour de nombreuses personnes, l'habitation n'est pas un endroit sûr ; la violence domestique et entre partenaires intimes, de par sa nature même, tend à se perpétrer dans des endroits privés, à huis clos et entre membres de la même famille. Mettre à disposition des abris et des espaces de couchage conçus pour s'adapter aux besoins des différents membres de la famille et pour tenir compte des pratiques culturelles sont des mesures qui peuvent limiter ou atténuer la VBG dans les lieux d'habitations. Fournir suffisamment d'espace couvert par personne peut aider à réduire les risques associés au partage de lieux de vie avec des personnes qui ne font pas partie de la famille.

Une bonne programmation d'abris qui tient compte de la VBG ne se contentera pas de cibler certains aspects pratiques de construction, mais s'assurera également que les familles vulnérables se sentent en sécurité au sein de leurs communautés et qu'elles aient les moyens, par exemple, de couvrir les coûts de leurs abris (loyer, factures, entretien et réparation).

De plus en plus fréquemment les acteurs du secteur de l'abri et le personnel chargé de la protection, et notamment les spécialistes de la VBG, travaillent en collaboration à l'identification et l'atténuation des risques au sein des programmes d'abris. En outre, tous les effectifs sur le terrain devraient être formés et savoir quand et comment intervenir lorsqu'ils sont témoins ou entendent parler d'un cas de VBG, de manière à minimiser les autres impacts négatifs susceptibles d'affecter les victimes de violence et à leur faciliter l'accès aux services de soutien disponibles spécifiquement prévus pour ces victimes de VBG. Cela exige de la part tous ceux qui travaillent dans le secteur relatif à l'abri de comprendre les concepts de confidentialité, de consentement et de protection de l'enfant, tout en adhérant aux protocoles de référence mis en place pour apporter un soutien aux victimes de tels actes⁵.

Évaluer l'impact des interventions du secteur de l'abri destinées à atténuer les risques de VBG peut s'avérer extrêmement ardu. Malgré cela, mettre à disposition des espaces qui favorisent l'intimité, la dignité et génèrent un sentiment de sécurité peut avoir une énorme influence sur l'accès d'une famille aux services et plus généralement sur son bien-être. L'intégration des interventions ciblant la VBG ne devrait pas être considérée comme une obligation de plus venant s'ajouter à la liste des tâches des praticiens du secteur relatif à l'abri. Au contraire, elle devrait être comprise comme faisant partie intégrante de la programmation qui inclut les principes clés de l'analyse de risques, de la participation, de l'inclusion, de la consultation et de l'engagement auprès des communautés touchées.

Amelia Rule Rule@careinternational.org Conseillère abris et situation d'urgence, CARE International UK www.careinternational.org.uk

Jessica Izquierdo jizquierdo@iom.int

Spécialiste en formation sur la violence basée sur le genre, OIM, Agence des Nations Unies pour les migrations www.iom.int

Alberto Piccioli apiccioli@iom.int

Spécialiste abris et sites d'installation. OIM, Agence des Nations Unies pour les migrations www.iom.int

Pour des lectures complémentaires, n'hésitez pas à consulter : http://sheltercluster.org/gbv et http://gbvguidelines.org/

- 1. IASC (2015) Directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire http://gbvguidelines.org/
- 2. Étude de cas A.5 dans *Shelter Projects* 2015-2016 www.shelterprojects.org/shelterprojects2015-2016.html
- 3. Voir article dans ce numéro de Bill Flinn, Holly Schofield et Luisa Miranda Morel
- Rees-Gildea P et Moles O (2012) Lessons Learnt and Best Practice, IFRC Shelter programme in Haiti 2010-2012. http://bit.ly/2iONfFT
- 5. The GBV Constant Companion, un outil utile accompagné de conseils pas à pas sur la manière de réagir en cas de divulgation d'un acte de VBG, est disponible avec d'autres ressources sur le site: www.sheltercluster.org/gbv

iuin 2017

Espaces florissants : le verdissement des camps de réfugiés

Carrie Perkins, Andrew Adam-Bradford et Mikey Tomkins

En intégrant des initiatives d'agriculture urbaine au contexte des camps de réfugiés, il est possible d'élargir le concept d'abri pour y inclure la protection contre le climat, la lutte contre les carences nutritionnelles et des niveaux plus élevés de dignité humaine, d'appropriation de l'espace et d'autosuffisance.

Certains camps de réfugiés ont été décrits comme des « villes accidentelles »¹, des espaces nés du chaos puis organisés, du moins parfois, en espaces temporaires. Cependant, alors que les situations de déplacement prolongées sont de plus en plus fréquentes, il est plus important que jamais de trouver les moyens d'intégrer dès le départ des éléments écologiques au modèle d'abri dans les camps pour en garantir la durabilité à long terme. À cet égard, l'agriculture urbaine est un aspect particulier de la relation entre alimentation, énergie et eau, actuellement identifié comme crucial pour la vie des réfugiés, leur dignité et leur viabilité.

Les initiatives d'agriculture urbaine sont particulièrement bien adaptées aux besoins divers et variés d'un camp de réfugiés, qui souffre des limitations spatiales et du manque de ressources, également deux grands défis fréquents des contextes urbains. La créativité et l'ingéniosité requises pour concevoir des fermes verticales à poulies hydrauliques et faibles émissions de carbone à Singapour ou des piscines particulières recyclant les eaux usées en Californie, où sévit la sécheresse, constituent le fondement même de l'expertise nécessaire pour imaginer comment cultiver des denrées alimentaires dans un camp de réfugiés surpeuplé. De plus, les projets d'agriculture urbaine permettent souvent de faire appel aux compétences et à l'expérience pratique des réfugiés eux-mêmes puisque de nombreux camps abritent des personnes ayant suivi une formation professionnelle à l'agriculture ou à l'horticulture, et un grand nombre de résidents souhaitant cultiver leur propre nourriture. Ainsi, l'agriculture urbaine permet d'une certaine manière de faire participer la population des camps à des activités axées sur les solutions, à promouvoir une plus grande autosuffisance et, par conséquent, un meilleur moral et un plus grand bien-être psychologique.

Des initiatives innovantes de verdissement des camps en pratique

Le camp de Domiz se situe dans le nord de la région du Kurdistan irakien, entre Mossoul et Dohuk. Ouvert en 2012 pour accueillir environ 30 000 réfugiés syriens, il en accueillait plus de 40 000 en 2015. Dans le camp de Domiz, le Lemon Tree Trust a lancé un projet d'agriculture urbaine que nous avons appelé « Faire verdir l'innovation », un terme qui associe la production alimentaire, la plantation d'arbres, la production d'énergie, la récupération des déchets et des pratiques environnementales plus générales. C'est le directeur du camp, particulièrement ouvert aux idées nouvelles concernant la plantation d'arbres, le jardinage, l'agriculture et l'amélioration du paysage, qui avait invité le Lemon Tree Trust à verdir le camp et y développer l'agriculture urbaine. Il était encourageant de constater que de nombreux réfugiés avaient planté des jardins particuliers, certains dissimulés dans des petites cours et d'autres débordant sur les espaces publics. Une pépinière de plantes et de semences avait également vu le jour parmi les étals du marché et les boutiques de la rue principale du camp. Il était généralement accepté que le camp était une ville en cours de formation, une entité urbaine en évolution qui abriterait des milliers de réfugiés pendant la majeure partie de leur vie.

Si un jardin familial était visible depuis la rue, nous demandions à ses propriétaires la permission de le visiter, puis ces derniers nous orientaient ensuite vers les jardins d'autres résidents ou amis. Nous avons alors découvert une pratique discrète de jardinage à domicile pour cultiver des denrées alimentaires et des fleurs ornementales. Les réfugiés expliquaient que ce phénomène provenait d'un désir d'embellir leur maison ou de créer un beau paysage dans le camp, mais il s'agissait également d'un outil facilitant un sentiment d'appropriation de l'espace immédiat.

Plutôt que d'imposer un plan directeur visant à accroître le nombre de jardins dans le camp, nous avons choisi de soutenir les personnes ayant déjà démontré leur intérêt à cultiver un jardin ; nous avons ensuite pu encourager l'expansion des espaces verts et avons transformé les jardiniers actuels en mentors pour de nouveaux jardiniers. Nous avons financé une petite pépinière déjà



iuin 2017

établie afin d'élargir son offre d'arbres, de semences et de plants. En échange, le propriétaire distribuait des graines et des arbres aux ménages, et servait de point focal pour notre projet. Nous avons également recruté deux femmes du camp en tant que facilitatrices chargées de distribuer les semences et d'encourager le jardinage à domicile.

Défis de la mise en œuvre

L'un des défis les plus notables que nous avons rencontrés consistait simplement à dépasser l'idée du camp en tant qu'espace temporaire. Planter un arbre symbolise à la fois une vision future et la permanence. Ainsi, la plantation d'arbres dans le camp pouvait être considérée comme le rejet d'une vision temporaire et l'acceptation résignée de son caractère permanent. Dans cette optique, il était utile, en coordination avec la direction du camp (y compris les ONG), de se concentrer sur les aspects immédiatement bénéfiques d'une vaste intervention de verdissement, tels que l'amélioration de la qualité de l'air, l'ombre, l'accès à des aliments frais et l'amélioration de la santé mentale.

Alors que la direction du camp de Domiz n'a jamais cessé d'avoir pour intention de fournir protection, sécurité, abri et assistance, il est arrivé parfois que l'autosuffisance, la compétence et l'expertise des réfugiés soient ignorées du fait de l'adoption d'une approche privilégiant un modèle vertical de résolution des problèmes à partir du sommet. L'exemple le plus pertinent ici concerne la gestion de l'eau. L'infrastructure du camp évacue les eaux usées vers l'extérieur de la manière la plus rapide et efficace possible, souvent à grands frais. Cependant, de nombreux réfugiés souhaitent trouver des moyens de rediriger et réutiliser au moins les eaux grises² et disposent d'une expérience pratique dans ce domaine.

De surcroît, les personnes chargées de l'aménagement des camps sous-estiment toujours le volume d'eaux usées que ceux-ci produisent une fois qu'ils sont pleinement habités et qu'ils sont quotidiennement approvisionnés en eau potable. Il en résulte un déversement excessif d'eaux usées dans les écosystèmes alentour. Cependant, la disponibilité continue d'eaux usées dans un camp de réfugiés représente en soi une occasion en or si l'on souhaite appliquer une approche tenant compte de la relation alimentation-énergie-eau. L'utilisation des eaux usées peut optimiser l'infrastructure de verdissage des camps de réfugiés en utilisant les eaux grises pour irriguer les jardins domestiques, les jardins maraîchers, l'agroforesterie (par exemple les brise-vent,

les rideaux d'arbres ou les vergers) ainsi que les pousses et les arbres des pépinières.

Les ménages peuvent utiliser sans aucun danger les eaux grises pour arroser les arbres et leur jardin domestique. La quantité moyenne d'eau produite chaque jour par une famille est suffisante pour arroser un jardin domestique si les eaux de lavage et de baignade sont détournées à cette fin. L'utilisation des eaux grises de cette manière ne constituerait pas seulement une politique saine sur le plan environnemental, mais permettrait aussi probablement de réduire les coûts d'évacuation des eaux usées.

Avantages et conclusions

L'inclusion de la population de réfugiés dans les discussions concernant l'infrastructure et l'agriculture urbaine permettrait de renforcer les relations entre la direction et les habitants du camp, mais également d'exploiter une source sous-utilisée d'expérience, de connaissances et de compétences. Les initiatives innovantes de verdissement ont apporté de profonds avantages en contribuant positivement au concept global d'abri, que ce soit par l'embellissement des espaces ou par la satisfaction de cultiver soimême les herbes utilisées pour cuisiner. Plusieurs emplois ont été créés pour les habitants du camp, soit autant d'opportunités pour les hommes et les femmes d'être en lien avec leur environnement et de gagner un revenu. Mais surtout, cultiver quelque chose dans la terre a engendré un important mécanisme culturel permettant de gérer les sentiments de perte intrinsèques à l'expérience des réfugiés. Comme nous l'a dit une personne interrogée : « Ce jardin me rappelle mon enfance, ma terre. Il m'apporte de la nourriture mais me relie également à mon pays d'origine. »

Carrie Perkins caperkins@smu.edu

Département d'anthropologie de la Southern Methodist University www.smu.edu/dedman/ academics/departments/anthropology

Andrew Adam-Bradford

ab3805@coventry.ac.uk @aab2038

Centre pour l'agroécologie, l'eau et la résilience de l'Université de Coventry www.coventry.ac.uk/research/areas-of-research/agroecology-water-resilience/

Mikey Tomkins

mikeytomkins@gmail.com @edibleurban

The Lemon Tree Trust www.lemontreetrust.org

- Jansen B J (2009) « The Accidental City: Urbanisation in an East-Africa Refugee Camp », Urban Agriculture Magazine 21 http://bit.ly/Jansen-2009
- 2. Les eaux grises sont les eaux résiduaires domestiques qui n'ont pas été contaminées par des matières fécales.

www.fmreview.org/fr/ahris

Réhabilitation de refuges pour personnes déplacées en Ukraine

Laura A Dean

En Ukraine, des bâtiments sont réhabilités pour fournir un abri aux personnes fuyant le conflit dans le pays, mais, alors que les combats se poursuivent, le besoin de solutions plus durables doit être reconnu.

La guerre en Ukraine a provoqué le déplacement de 1,6 million de personnes à l'intérieur du pays et le déracinement de 1,4 million de personnes supplémentaires ayant fui vers les pays voisins depuis le début du conflit en 2014¹. Après un lent commencement, ce phénomène de déplacement a explosé avec la première vague venant de Crimée début mars 2014, puis la seconde vague en provenance du Donbass début avril 2014; depuis, le nombre de déplacés n'a cessé d'augmenter.

Les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays (PDI) en Ukraine sont réparties dans tout le pays, bien que concentrées dans les cinq régions de l'est. Puisque l'aire géographique est vaste, le ratio entre les personnes déplacées et la population locale dans les régions limitrophes du conflit se situe seulement entre 51 et 120 PDI pour 1 000 personnes², tandis qu'il est inférieur à 5 PDI pour 1 000 personnes dans les régions de l'ouest de l'Ukraine. Selon une ONG, seulement 7 % des PDI vivent dans des centres collectifs subventionnés par l'État, tandis que 33 % vivent avec la famille ou des amis, et 60 % louent un logement à leurs frais³.

Les centres collectifs sont localisés dans différents types de bâtiments (fournis par la région et la municipalité, des particuliers, des groupes religieux et des ONG locales) ayant été réhabilités pour répondre aux besoins des populations déplacées. Pour que ces abris soient adaptés au froid extrême de l'hiver, il a fallu fournir des matériaux de construction pour les toits et les fenêtres, ainsi que des couvertures et des bâches, pour recouvrir les fenêtres ou les sols découverts. La réhabilitation d'anciennes installations n'est pas un nouveau concept : elle a été fréquemment utilisée depuis la chute du communiste en Ukraine. La baisse du taux de natalité et l'effondrement de l'économie planifiée après 1991 ont laissé à l'abandon un grand nombre de structures au cours de la période postsoviétique ; des usines ont été transformées en centres commerciaux et des hôpitaux en universités. Quand le conflit a éclaté en 2014, le gouvernement a de nouveau recouru à cette stratégie de réhabilitation des structures afin

de loger les populations déplacées. Les PDI ont été hébergées aux quatre coins du pays dans divers espaces inutilisés : camps d'été, anciennes crèches, sanatoriums et dortoirs d'étudiants.

Par exemple, les bâtiments principaux de l'ancienne résidence de Viktor Ianoukovytch, le président ukrainien déchu, abritent aujourd'hui un musée, mais les anciennes résidences de ses gardes du corps et de ses domestiques ont été transformées en logements pour PDI. L'Église orthodoxe ukrainienne a mis à disposition des sections de ses monastères pour qu'elles soient également converties en logements pour PDI. De simples citoyens ont aussi bénévolement transformé leur propriété ; un homme d'affaires de Kiev, la capitale, a offert un vieil entrepôt qui a été transformé en appartements pour loger les PDI. De vieilles installations de stockage ont été converties en lieux de vie convenables ; des camps d'été sur la mer Noire ont aussi été transformés en logements pour PDI, bien qu'un grand nombre de ces installations ne soient pas équipées pour des séjours prolongés pendant les mois d'hiver.

Ces centres collectifs peuvent loger entre 20 et 200 personnes, et la plupart d'entre eux sont surpeuplés. Une personne a comparé cette situation à la vie dans un dortoir avec des installations communes. Bien qu'il s'agisse de structures permanentes, elles constituent toujours des solutions temporaires à la question du logement; certaines personnes restent quelques mois et d'autres se déplacent d'un endroit à l'autre à la recherche d'un travail, pendant que d'autres encore y résident depuis plus de deux ans, démontrant par là-même l'absence de meilleure solution. La pénurie de logements et les faibles perspectives d'emploi ont incité les personnes à rester dans ces centres collectifs. Toutefois, les particuliers et les organisations finiront bien par vouloir récupérer leur propriété. D'ailleurs, certaines PID ont déjà été menacées d'expulsion ou doivent payer un loyer, car bon nombre de ces propriétaires n'avaient pas prévu l'utilisation de leur propriété pendant une si longue période.

La poursuite de la guerre et les bombardements quotidiens ont été de véritables

iuin 2017

obstacles, toutes les remises en état des logements risquant d'être rapidement anéanties au gré des déplacements de la ligne de front. Plus de 20 500 maisons ont été réparées au Donbass depuis octobre 2014 tandis qu'il existe une liste d'attente de plus de 21 000 adresses dans les zones contrôlées par le gouvernement où des travaux de réparation, de modernisation structurelle, de chauffage et d'isolation sont prévus pour 2017.

Selon le droit ukrainien, le gouvernement a l'obligation de fournir un logement aux PDI, mais la mise en œuvre de cette législation s'est avérée problématique. Bien qu'un budget ait été alloué aux administrations locales pour soutenir financièrement l'hébergement temporaire des PDI, celui-ci ne couvre pas toutes les dépenses ni l'immense besoin d'abris. Le Service d'urgences de l'État ukrainien et les administrations locales renvoient vers des centres collectifs, mais les PDI doivent d'abord s'inscrire et obtenir un certificat confirmant leur statut de PDI. Beaucoup ne veulent pas s'inscrire parce qu'elles redoutent la conscription militaire, manquent de papiers (dans le cas de la population rom déplacée), ne sont pas en mesure de payer leurs impôts ou sont déconcertées par le processus d'inscription, vague et laborieux.

Vu l'état actuel du conflit, les PDI ukrainiennes risquent de rester déplacées dans un avenir prévisible. Il serait clairement avantageux que le gouvernement puisse installer ces personnes dans un logement permanent, mais cela impliquerait de reconnaître publiquement la perte des territoires d'où proviennent les PDI. Pour aider la population déplacée, le gouvernement doit toutefois dépasser les aspects politiques, rationaliser son approche et introduire des garanties afin de protéger les PDI contre toute expulsion forcée de ces centres collectifs réhabilités.

Laura A Dean deanla12@gmail.com

Professeure assistante de Sciences politiques et Williams Professor en Études internationales à l'Université de Millikin www.millikin.edu

- 1. L'Observatoire des situations de déplacement interne (2016) *Ukraine: Translating IDPs' protection into legislative action* http://bit.ly/IDMC-UkraineIDP-Protection
- 2. Bureau de la coordination des affaires humanitaires (2015) http://bit.ly/UNOCHA-Ukraine-displacement2015
- 3. Zaharov B (2016) Rights of the internally displaced persons, Union Helsinki ukrainienne pour les Droits de l'homme http://helsinki.org.ua/en/rights-of-the-internally-displaced-persons

Se reconstruire une « maison » dans le nord de l'Ouganda

Alice Anderson-Gough

Toute compréhension de la notion d'abri en situation de déplacement et de retour doit tenir compte d'aspects matériels et non matériels. Les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays (PDI) et les personnes de retour ne se déplacent pas uniquement dans des environnements géographiques spécifiques, mais également dans des espaces sociaux.

Au plus fort de la guerre entre le gouvernement ougandais et l'Armée de résistance du Seigneur, près de 90 % de la population acholie a été déplacée et forcée de vivre dans plus de 150 camps connus sous le nom de « villages protégés », dont la plupart se trouvaient dans un rayon de 30 kilomètres autour de chez eux. En conséquence, les mêmes techniques, matériaux et styles de construction que pour les habitations locales ont été utilisés pour construire les abris dans les camps. Cependant les contraintes d'espace dans les camps ont forcé les familles à une inhabituelle promiscuité avec leurs voisins, liée à la disposition de ces constructions. L'habitat acholi étant traditionnellement dispersé, une telle proximité a été ressentie comme une atteinte à leurs modes de vie habituels. En raison de ce manque d'espace

et du fait d'un risque potentiel d'incendie, les habitants des camps n'étaient pas autorisés à avoir des foyers – élément central et principal point de rencontre dans une habitation acholie. De plus, parce qu'ils n'étaient pas construits sur des terres ancestrales, les abris ne pouvaient prétendre au rang de « véritables maisons ».

Suite aux pourparlers de paix de 2006, les déplacés ont été invités à rentrer « à la maison ». Lorsqu'elle se marie, une femme acholie se déplace habituellement sur les terres ancestrales de son époux. Mais de nombreuses femmes et leurs époux se sont rencontrés alors qu'ils étaient dans les camps, et du fait, à la fois de la distance entre les camps de déplacés et les terres ancestrales des hommes, et des restrictions imposées sur leurs déplacements en dehors des camps, les femmes avaient eu

www.fmreview.org/fr/abris

peu d'occasions ou de raisons de se rendre dans les villages d'origine de leurs époux. Une femme a décrit son départ du camp et son arrivée sur les terres ancestrales de son époux non pas comme un retour chez soi, mais bien comme le démarrage d'une nouvelle maison. Linguistiquement, il n'est pas possible pour une femme de parler d'une nouvelle maison sans spécifier si elle se réfère à sa maison natale, gang-wa, ou à la maison qu'elle partage avec son époux, gang-a. Le message « retour chez soi » ne réussit donc pas à rendre compte de la nature genrée de ce chez soi pour les Acholis.

La plupart des déplacés ont initialement construit des camps satellites entre les anciens camps et leurs terres ancestrales. La première étape a consisté pour les hommes à ouvrir le chemin menant à leurs anciens villages et à construire des structures temporaires faites de chaume qui n'apportaient qu'une protection minimale. Après un certain temps, les hommes ont fini par y amener leurs femmes pour qu'elles les aident à créer ces abris temporaires. Une fois les branches et le chaume nécessaires à la structure coupés, quelques heures suffisent pour ériger une hutte temporaire.

Pendant les premiers mois, afin de pouvoir continuer à recevoir leurs rations alimentaires, les déplacés ont continué à faire des allées et venues entre les camps et leurs lieux d'origine. Après la fermeture des camps et des camps satellites, de nombreux membres d'une même famille ont fini par s'installer très près les uns des autres sur leurs terres d'origine, et ont construit des maisons à l'intérieur d'une même enceinte ou relativement près, ceci tant pour des raisons subjectives de sécurité que pour des aspects pratiques. D'un point de vue pratique, défricher la végétation devenue haute et dense pendant cette longue absence sans installation humaine, dans l'objectif de construire des habitations, s'est avéré une tâche ardue qui a pris beaucoup de temps. Cet arrangement initial sous la forme de premiers abris, construits dès le retour dans les villages ancestraux après la guerre, n'a pas pu tenir compte du genre, de l'âge ou de l'état civil des occupants, et n'a pas non plus été à même de refléter la structure normative des habitations acholies.

Une maison acholie traditionnelle moyenne recouverte d'un toit de chaume nécessite un tronc d'arbre, des briques crues, des troncs et des feuilles de palmiers, des bottes d'herbe et d'innombrables bidons d'eau, auxquels s'ajoutent des clous et des tôles en aluminium pour la porte principale. En quittant les camps,

de nombreux déplacés ont emporté avec eux la porte de leur habitation dans le camp. Tout le travail de construction est fait à la main, selon une division tout à fait spécifique des tâches et de l'approvisionnement des matières premières en fonction du sexe et de l'âge. Les femmes vont chercher l'eau, les hommes font les briques, les femmes coupent et attachent le chaume pour le toit, les hommes érigent le toit, et les femmes recouvrent la maison avec un mélange de boue et de bouse de vache. Construire une maison demande du temps et des ressources, et s'appuie sur des relations sociales de réciprocité. Une maison n'existe pas en tant qu'entité indépendante, elle est au contraire inextricablement liée à l'espace physique et social dans lequel elle est implantée.

Conclusion

Comprendre la notion d'abri dans les situations de déplacement et de retour exige donc de tenir compte des aspects matériels et non matériels qui constituent une maison. Le déplacement exacerbe la complexité des relations entre les personnes, les lieux et les biens. Il est impératif de tenir compte de la manière dont les personnes perçoivent et s'impliquent dans la construction de leur abri dans leur propre coin du monde lorsqu'il s'agit de prévoir et garantir la pérennité des solutions proposées. Les acteurs extérieurs qui s'impliquent dans des processus de retour et de réinsertion doivent notamment consacrer davantage d'efforts à reconnaitre et comprendre l'importance clé des réseaux sociaux en tant que moteurs déterminants qui influencent et favorisent la manière dont les personnes trouvent et construisent leurs abris. Alors que les abris se décident et se construisent par l'entremise des réseaux sociaux, la destruction des liens familiaux causée par un déplacement prolongé bien souvent complique encore la notion de ce qui est et où se trouve « chez soi », plus spécifiquement pour les femmes. Il est donc important, conjointement à leurs aspects matériels, d'accorder davantage d'attention à la nature sociale et genrée de l'abri.

Alice Anderson-Gough

alice.anderson-gough@drc.dk

Coordinatrice régionale en matière de politique (Région Moyen-Orient et Afrique du Nord), Conseil danois pour les réfugiés www.drc.dk

Cet article a été écrit à titre personnel et ne reflète pas nécessairement l'opinion du Conseil danois pour les réfugiés.

iuin 2017

Planifier l'intégration des communautés réfugiées et d'accueil dans le comté de Turkana, au Kenya

Yuka Terada, David Evans et Dennis Mwaniki

La nouvelle implantation de Kalobeyei concentre ses efforts sur la création d'un plan d'aménagement pour guider l'implantation tant à court terme qu'à long terme, au bénéfice de la communauté d'accueil comme des réfugiés.

Différentes approches de l'intégration des réfugiés aux communautés d'accueil locales ont été suggérées par le passé, principalement dans le cadre de politiques favorables aux réfugiés et la création d'opportunités permettant à ces derniers de s'engager dans des activités génératrices de revenus. Alors que les stratégies plus récentes d'institutions telles que la Banque mondiale visent collectivement les réfugiés et les communautés d'accueil en ce qui concerne la réduction de la pauvreté et l'assistance, le financement humanitaire demeure toujours largement orienté en faveur des personnes déplacées.

Dans le comté de Turkana, dans le nord du Kenya, la présence du camp de réfugiés de Kakuma depuis plus de 25 ans (qui abrite aujourd'hui plus de 150 000 réfugiés issus de 18 pays différents) a engendré d'importantes inégalités tant sur le plan des infrastructures physiques que des opportunités économiques, aux dépens de la communauté d'accueil. En vue de réduire cet écart de développement et de stimuler la croissance régionale, et alors qu'il est nécessaire d'élargir le camp pour accueillir

les réfugiés venant du Soudan du Sud, les autorités du comté de Turkana ont conclu un accord avec HCR, l'agence des Nations Unies pour les réfugiés. L'objectif de cet accord était de mettre l'accent sur le partage des investissements destinés aux améliorations entre les réfugiés et les communautés d'accueil du comté.

Dans le cadre de cet accord, 1 500 hectares ont été alloués à Kalobeyei, à 15 kilomètres à l'ouest du camp de Kakuma, afin d'y créer un nouveau camp de réfugiés. Le HCR et ses partenaires ont convenu de développer le site en tant que camp intégré pour 60 000 personnes (réfugiés et membres de la communauté d'accueil), doté d'infrastructures sociales et physiques et offrant de nombreuses opportunités économiques. En raison de son expertise en matière de planification spatiale, ONU-Habitat a été invité à participer au processus de développement du camp au titre de partenaire. Il est prévu que les autorités du comté de Turkana participent pleinement à la planification, à la construction, au suivi et à l'évaluation du camp, et qu'elles prennent en charge sa gestion à moyen ou à long terme, en l'administrant comme une



Réfugiés récemment arrivés dans le nouveau camp de Kalobeyei, Turkana, Kenya.

www.fmreview.org/fr/ahris

implantation urbaine à laquelle elle fournira des services de base. Ainsi, au bout d'un certain temps, ce nouveau camp pourra générer des recettes fiscales en vue de financer ces services.

Le plan d'aménagement du camp met l'accent sur la fourniture conjointe de services de base aux deux communautés et encourage l'intégration interne et externe, dans la mesure où les espaces d'interaction (zones commerciales, installations publiques et espaces sociaux) seront présents à l'intérieur mais aussi à l'extérieur du nouveau camp. Ces espaces sont situés à des nœuds stratégiques, reliés entre eux par des réseaux de transport efficaces, et sont ouverts et accessibles tant aux réfugiés qu'aux membres de la communauté d'accueil.

ONU-Habitat a tiré plusieurs enseignements essentiels de ce projet :

Enseignement 1: la sélection du terrain alloué pour y développer un camp de réfugiés doit suivre un processus rigoureux, en prêtant une attention particulière à des indicateurs tels que la disponibilité de l'eau, la sécurité, le caractère propice de l'environnement, la proximité des autres villes et l'accès à celles-ci, et l'accès à des moyens de subsistance. Malheureusement cela n'a pas été possible avec le projet de Kalobeyei, où le terrain avait déjà été alloué.

Enseignement 2 : un camp intégré doit réunir les modalités humanitaires et de développement. L'intervention d'ONU-Habitat dans la nouvelle implantation de Kalobeyei vise à combler les écarts entre les deux communautés et



entre les approches humanitaires et de développement. Pour faciliter cette tâche, un plan d'aménagement sera créé pour guider la réinstallation et rendre les communautés locales plus résilientes en développant un éventail de moyens de subsistance et de compétences pratiques. À son tour, cela permettra de réduire la vulnérabilité des communautés et de favoriser le développement d'un cadre de gouvernance locale permettant de suivre et de gérer la croissance.

Enseignement 3: une implantation intégrée implique la participation du public et un dialogue avec les parties prenantes. Alors que la participation communautaire et le dialogue avec les parties prenantes ont revêtu diverses formes dans de nombreux processus de développement basés sur la planification spatiale dans le monde entier, peu de données indiquent que des processus semblables ont été suivis pour les projets humanitaires, en grande partie parce que ces derniers répondent aux crises et laissent donc peu de place à la planification spatiale par étapes consécutives.

Dans la nouvelle implantation de Kalobeyei, ONU-Habitat a adopté une approche participative, mise en œuvre à deux niveaux : communauté et parties prenantes. La participation communautaire (publique) a été sollicitée par le biais d'enquêtes auprès des ménages et de séances de planification communautaire, au cours desquelles l'équipe de planification recevait les contributions des deux communautés au sujet de différentes options d'implantation. ONU-Habitat a ensuite constitué deux groupes chargés du développement de l'implantation : l'un comprenant 12 membres de la communauté d'accueil, et l'autre, 12 membres de la communauté des réfugiés (avec représentation adéquate de l'âge, du genre et des niveaux de vulnérabilité). En plus d'être les porte-paroles des communautés tout au long du processus de planification, les membres des groupes étaient également chargés de communiquer à leurs homologues des informations sur ce processus de planification et de solliciter leurs opinions, qui étaient ensuite intégrées au plan. La participation de la communauté au processus de planification a renforcé l'appropriation du plan d'aménagement par la communauté et devrait rendre sa mise en œuvre beaucoup plus facile.

Fait inhabituel, le projet de Kalobeyei, sous la direction du HCR, a établi un cadre précis pour la participation des parties prenantes, qui intègre les organisations humanitaires et de développement, ainsi que les structures locales de gouvernance.



Un planificateur d'ONU-Habitat cartographie les nécessités et les besoins pour Kalobeyei avec le groupe de développement du camp de la communauté d'accueil locale.

Les partenariats dans le cadre du projet sont mis en œuvre par le biais de différents groupes de travail thématiques, chacun comprenant des experts de toutes les parties prenantes intéressés par le développement de la nouvelle implantation. Par exemple, les autorités du comté de Turkana et le HCR codirigent avec ONU-Habitat le groupe thématique sur l'aménagement spatial et le développement des infrastructures. Dans l'ensemble, cette structure de participation s'est avérée efficace pour gagner la confiance des communautés vis-à-vis de l'authenticité du processus. La participation des autorités du comté de Turkana, qui sont à l'origine de l'idée de l'intégration, s'est révélée cruciale pour renforcer la conformité du plan d'aménagement avec les lois et les réglementations en vigueur. Une fois ce plan approuvé, ces autorités seront directement responsables du suivi de sa mise en œuvre.

Enseignement 4 : l'intégration devrait permettre d'autonomiser les communautés et de garantir une croissance équitable. La coexistence paisible et productive des deux communautés dépend de la capacité des structures de gouvernance non seulement à suivre et faciliter la croissance dans la région, mais aussi à percevoir des recettes afin de pouvoir fournir durablement des services à ces deux communautés. Dans cette optique, ONU-Habitat a défini une stratégie de développement

continu des capacités chez les deux communautés et les autorités du comté. Plus de 500 personnes ont été formées à différentes compétences, y compris celle visant les moyens de subsistance, l'évaluation locale des besoins, l'aménagement spatial, l'utilisation des technologies pour la construction d'infrastructures de petite échelle et le développement d'entreprises. Les personnes ayant acquis des compétences en affaires se sont déjà engagées par contrat à exploiter des entreprises commerciales dans la nouvelle implantation. Au niveau des autorités du comté, le développement des capacités revêt la forme d'une formation directe aux principes de

planification, de soutien continu aux activités de planification et de services de consultation.

Bien qu'il soit encore trop tôt pour mesurer les retombées du projet, la réponse locale a été positive à ce jour et pourrait finir par être considérée à l'avenir comme une pratique modèle pour l'approche des implantations de réfugiés. La création d'une plateforme favorisant l'apparition d'une implantation durable encourage la réalisation de nouveaux investissements et la croissance économique. Alors que l'un des objectifs clés de l'approche adoptée consistait à unir les approches humanitaires et de développement, et à fournir des solutions durables pour garantir un avenir viable, il est à souhaiter que les résultats apportent dans une certaine mesure espoir et optimisme tant aux réfugiés qu'à leurs hôtes.

Yuka Terada Yuka.Terada@unhabitat.org
Experte adjointe, branche de planification et de conception urbaine

David Evans David. Evans @unhabitat.org
Responsable de l'unité d'urgence d'abris et
d'installations

Dennis Mwaniki denmwa02@gmail.com
Consultante pour la branche de planification et de
conception urbaine

ONU-Habitat https://unhabitat.org/

www.fmreview.org/fr/ahris

Le cas des Albanais pauvres qui ont accueilli des déplacés kosovars

Beryl Nicholson

Accueillir des déplacés kosovars est une expérience qu'un village albanais préférerait ne pas voir se répéter.

Un beau jour en 2001, je suis passée voir une ancienne voisine en Albanie dans sa petite maison de deux pièces. L'album de famille contenait des photos de la famille de Kosovars¹ qu'ils avaient hébergée suite à leur expulsion du Kosovo fin mars 1999. Chacune des deux familles de quatre s'était entassée dans une pièce minuscule et ils partageaient le seul et unique évier avec un robinet dans une toute petite arrière-cuisine ainsi que des toilettes extérieures primitives. Il était difficile d'imaginer comment ils avaient réussi à vivre de cette manière pendant deux mois.

Les Kosovars qui sont arrivés en 1999 et qui avaient des parents dont ils avaient été séparés pendant la période communiste en Albanie sont revenus s'installer chez eux, mais la plupart d'entre eux ont été hébergés par des gens qu'ils ne connaissaient pas, comme ma voisine. L'hospitalité, surtout à l'égard d'étrangers, est le principe le plus important du droit coutumier oral albanais, et la vertu qui est y est attachée est l'une des plus élevées. Elle est l'expression de ce qui est considéré comme décent et convenable, la mesure même de ce qui constitue la réputation d'une famille, et non moins important, la mesure à l'aune de laquelle une famille définit sa propre valeur.

A leur arrivée et pendant un jour ou deux immédiatement après, les hôtes s'occupent de leurs invités, même si les femmes parmi les invités participent à différentes tâches. Par la suite, un accord est passé sur la manière dont les invités vont apporter leur contribution au foyer. Par le passé, lorsque des étrangers de passage étaient accueillis dans une maison privée parce qu'il n'y avait pas d'auberge dans le voisinage, ceux-ci payaient leur hospitalité comme s'ils étaient accueillis dans une auberge. De même, on attend des étrangers qu'ils paient leur hébergement, car il est considéré comme juste qu'ils contribuent aux frais s'ils en ont les moyens. Les Kosovars, dans leur majorité, étaient plus aisés que leurs hôtes albanais, particulièrement ceux qui recevaient des virements de parents établis ailleurs. La famille hébergée par ma voisine avait toutefois perdu

sa source de revenus lors de son expulsion du Kosovo et mes voisins les ont donc nourris.

Même en temps normal, la famille de ma voisine vit au jour le jour. Le mari a un emploi mal rémunéré et leur terrain minuscule ne produit que suffisamment de foin pour leur vache, ainsi que des haricots et quelques légumes pour leurs propres besoins, mais rien de plus. Et pour comble, les Kosovars sont arrivés à la fin de l'hiver, lorsque les réserves de la récolte précédente étaient déjà presque épuisées.

Lorsqu'on a demandé aux habitants du village d'accueillir des réfugiés, ma voisine m'a dit qu'on leur avait laissé entendre qu'ils recevraient une assistance financière. Le HCR, l'agence des Nations Unies pour les réfugiés, s'était engagé à verser la somme modeste de 10 \$US par personne et par semaine aux familles qui hébergeraient des réfugiés, de manière à contribuer aux frais exposés. C'est un facteur dont les gens du village avaient tenu compte lorsqu'ils avaient évalué s'ils avaient les moyens d'accueillir des déplacés. Mais l'argent n'a pas suivi. Chaque semaine, la situation financière de ma voisine devenait de plus en plus précaire. Tôt ou tard allait arriver le moment où, non seulement ils ne pourraient plus nourrir leurs invités, mais ils n'auraient plus rien à manger eux-mêmes. Une situation qui devenait apparente également pour les réfugiés, par le simple fait qu'il y avait de moins en moins de nourriture dans les assiettes. Ils ont dû se sentir embarrassés lorsqu'ils se sont rendu compte des difficultés qu'ils causaient. Et finalement, un beau jour, après deux mois, et sans préavis ils ont informé ma voisine qu'ils s'en allaient. Ils avaient pris des dispositions pour déménager dans la maison d'une autre famille. Et c'est ainsi qu'ils sont partis, m'a-t-elle dit, sans même dire « merci ». C'est ce qui a le plus blessé ma voisine. Lorsque je lui ai demandé si elle avait obtenu ne serait-ce qu'une partie de l'argent qu'elle était supposée recevoir, elle a chuchoté que « non » - et cela aussi a dû lui faire mal.

Les fonds distribués dans le cadre de ce programme du HCR ne sont arrivés entre les mains de ceux à qui ils étaient destinés nulle part avant le mois de juin, c'est-à-dire à un moment

iuin 2017

où la plupart des réfugiés étaient déjà repartis au Kosovo. De plus, certains villages ont été complètement oubliés. La souffrance causée ainsi s'est avérée bien plus importante que ce qu'a pu réaliser la communauté humanitaire internationale. Ce qui a pu sembler sans importance aux yeux du HCR a constitué une perte énorme pour les individus concernés. Plus d'une décennie plus tard, un journal albanais a relaté qu'un retraité dans un village en périphérie immédiate de la ville de Kukës où de l'argent avait été distribué alors que d'autres

villages environnants n'avaient rien reçu avait pris l'initiative d'attaquer les Nations Unies en justice. Une cause, certes, sans espoir, mais les habitants tenaient ainsi à ne pas laisser passer sous silence un problème aussi sérieux.

Beryl Nicholson beryl6b@yahoo.co.uk Sociologue et historienne sociale

www.beryl-nicholson.co.uk

 L'orthographe albanaise « Kosovo/Kosovar » utilisée ici est celle utilisée par toutes les personnes mentionnées et il s'agit maintenant de l'orthographe albanaise officielle pour désigner l'État du Kosovo et sa population.

Héberger les déplacés, et être hébergé

Cynthia Caron

L'hébergement chez une famille locale est en passe de devenir un type d'abri reconnu pour les familles déplacées. Comprendre l'expérience de l'hébergement pour les personnes déplacées et leurs hôtes peut aider les pays et les agences humanitaires à concevoir des activités relatives aux programmes favorisant le succès et la durabilité de cette solution.

L'hébergement de familles déplacées par des familles locales peut être un phénomène spontané ou planifié, une première étape ou une étape intermédiaire dans le processus d'hébergement des déplacés ; il commence souvent avant que les acteurs humanitaires n'arrivent et prend fin longtemps après leur départ. Les raisons pour lesquelles des personnes en hébergent d'autres (sans aucune rémunération attendue en retour) incluent les normes culturelles en matière d'hospitalité, les attentes normatives liées à l'assistance aux personnes dans le besoin ou encore un renvoi d'ascenseur pour une assistance précédemment reçue. Selon les familles srilankaises qui avaient spontanément décidé d'héberger des familles déplacées, leur décision était motivée par l'incertitude suscitée par leur propre avenir : « Et si nous nous trouvions dans la même situation? ... nous devons accepter de les héberger. » L'hébergement s'est révélé indispensable après le tsunami de 2004 dans l'océan Indien, le séisme de 2010 en Haïti, les conflits en Gambie, au Pakistan et en République démocratique du Congo (RDC) et, plus récemment, pour les Syriens déplacés établis dans le nord du Liban.

L'hébergement revêt un éventail de formes, y compris : permettre à la famille déplacée de construire un abri sur le terrain de la famille d'accueil ; attribuer un espace défini à une famille dans la maison ; partager le même logement ou la même pièce avec une famille ; permettre aux personnes de s'installer dans une

dépendance sur la propriété de l'hôte ou dans un autre logement dont l'hôte est propriétaire. Cependant, bien que l'hébergement joue manifestement un rôle de plus en plus important, la manière dont les personnes vivent ces relations d'hébergement fait rarement l'objet d'une documentation systématique. Les interactions dans un environnement où deux familles doivent apprendre à cohabiter dans le cadre d'une relation d'hébergement sont très différentes des échanges sociaux qui se nouent dans les camps.

Les trois grands facteurs qui façonnent l'expérience de l'hébergement (durée du séjour, présence d'enfants et obligation de partager) n'existent pas isolément. Ils se nourrissent les uns des autres et influencent potentiellement la durée pendant laquelle les deux familles peuvent vivre ensemble et la qualité de la relation d'hébergement.

Durée du séjour

On ne sait généralement pas combien de temps une famille déplacée devra séjourner chez son hôte, si bien qu'il est difficile de fixer la date à laquelle l'hébergement prendra fin. Il peut être malaisé de négocier la durée du séjour, dans la mesure où le statut et la générosité sont en jeu. Au Sri Lanka, les familles hébergées disaient en général : « nous avons promis qu'une fois les affrontements finis, nous rentrerions chez nous ». En Haïti, la durée de l'hébergement était rarement abordée. Environ la moitié des familles d'accueil libanaises interrogées avaient hébergé

www.fmreview.org/fr/ahris



Des enfants réfugiés syriens hébergés par une famille libanaise font leurs devoirs et jouent ensemble.

une famille réfugiée pendant plus d'un an, sans savoir quand cette situation prendrait fin.

Les incertitudes quant à la durée du séjour, de même que la possibilité que le séjour s'éternise, génèrent de l'anxiété pour les deux familles. Certaines agences telles que la Croix-Rouge recommandent que la durée du séjour soit approuvée par la famille d'accueil, la famille hébergée et une figure d'autorité de la communauté d'accueil, et qu'elle dure entre un et trois ans. D'autres directives suggèrent un accord quadripartite entre les hôtes, les personnes hébergées, l'organisme d'exécution et une autorité locale. Toutefois, aucune recherche indépendante n'a jamais été conduite pour démontrer dans quelle mesure une date de fin approuvée permet de réduire l'anxiété et d'influencer la qualité ou l'expérience de l'hébergement.

Le « problème » des enfants

La présence d'enfants peut menacer la stabilité de la relation d'hébergement. Les personnes hébergées ont d'ailleurs elles-mêmes remarqué les difficultés posées par les enfants : « Nous pouvons seulement rester un ou deux mois chez des membres de notre famille, sinon les enfants finiront par se battre. Les familles qui nous accueillent ont plus d'argent et nos enfants se fâchent car ils voient que les autres enfants peuvent manger ou obtenir des choses que nous ne pouvons pas leur offrir. Ils sont trop petits pour comprendre. » Ou comme nous l'a confié une autre femme : « Les enfants sont petits et ils dérangent les enfants plus âgés de la famille parente qui nous accueille. Nous nous sentons mal lorsque nos enfants dérangent les autres. » Alors que les manuels suggèrent que l'hébergement est une option préférable pour préserver l'unité familiale, des études de cas

du monde entier montrent que les familles ne restent pas toujours ensemble. Les familles déplacées au Sri Lanka et dans l'Est de la RDC disent envoyer leurs enfants dans différentes familles d'accueil. Cette solution devrait toutefois soulever des préoccupations dans la mesure où la séparation des parents et des enfants est un facteur de stress reconnu, tant pour les enfants déplacés et réfugiés que pour leurs parents.

L'obligation de partager

Que le séjour soit spontané ou organisé par une agence, ni les hôtes ni les personnes hébergées ne peuvent savoir comment ils s'entendront au quotidien. La seule évidence, c'est que l'hébergement implique des dynamiques sociales complexes de partage dans trois domaines particuliers: espace, ressources et activités.

Partage de l'espace : selon une évaluation conduite en 2012 auprès de réfugiés syriens établis dans le nord du Liban par le Conseil danois pour les réfugiés, une grande proportion de familles hébergées avaient quitté leur famille d'accueil pour s'installer dans un logement loué, soit parce que la relation ne pouvait pas durer soit parce que le logement était trop petit. Quant aux familles srilankaises à qui il avait été demandé si elles accueilleraient une famille à l'avenir, elles avaient affirmé qu'elles le feraient uniquement si la famille accueillie « était obligée de respecter (leurs) règles et (leurs) règlements » et de « vivre sous (leur) contrôle ».

Partage des ressources: même si la famille hébergée vit dans un logement séparé sur la propriété de la famille d'accueil, dans le cadre de l'économie politique du déplacement et des pénuries qui y sont inhérentes, le partage des

iuin 2017

ressources peut devenir une source de conflit entre les hôtes et les personnes hébergées. Comme nous l'a expliqué une femme, « les proches qui nous accueillent ne gagnent pas beaucoup d'argent si bien que, quand on leur demande de partager du lait en poudre, ils se plaignent que nous avons trop d'enfants »¹. Les familles d'accueil srilankaises ont également remarqué : « Nous partageons les toilettes et le puits, mais il n'y a pas d'électricité... nous devons utiliser plus de kérosène maintenant que les enfants qui étudient sont plus nombreux. C'est difficile. »

Partage des activités: la préparation des repas, les tâches domestiques et l'étude comptent parmi les activités que les membres des familles d'accueil et accueillies réalisent ensemble. Les membres de la famille hébergée participent également aux tâches domestiques telles que laver le linge, s'occuper des enfants et jardiner. Participer aux tâches ménagères aide les personnes accueillies à se sentir utiles mais aussi moins redevables.

Prise en charge des coûts de l'accueil

Si les familles accueillies craignent d'être un fardeau pour leurs hôtes, elles n'en expriment pas moins leur gratitude. Comme l'a remarqué une femme du Sri Lanka : « Nos parents s'occupent de nous à leurs propres frais depuis ces deux derniers mois ». Il arrive également que les familles d'accueil soient pauvres et aient besoin d'assistance pour accueillir une autre famille. Il existe six types d'assistance financière pouvant soutenir les modalités d'hébergement :

- des incitations en espèces distribuées aux familles d'accueil pour accueillir les familles déplacées
- une assistance en nature sous forme de matériaux de construction pour agrandir le logement de la famille d'accueil
- des remboursements rétroactifs versés aux familles d'accueil pour les améliorations apportées à leur logement afin d'héberger une famille
- des transferts en espèces destinés aux familles d'accueil, par exemple pour couvrir le loyer ou les factures
- des programmes de travail contre rémunération ou d'autres programmes générateurs de revenus destinés aux familles d'accueil pour les aider à couvrir les coûts de l'hébergement
- une assistance à la famille d'accueil et à la famille hébergée en tant que « familles solidaires » : le modèle de famille solidaire

appréhende les familles d'accueil et hébergées comme une seule unité familiale bénéficiaire de l'aide². Il s'appuie également sur un accord contractuel écrit et mutuellement approuvé, décrivant l'assistance que la famille hôte et la famille hébergée recevront pendant toute la période de l'accueil et comment celle-ci sera répartie entre les deux familles.

Anticiper l'appui apporté à l'hébergement

L'hébergement en tant qu'option d'abri à court terme et à long terme se multiplie dans la pratique, et les normes et directives actuelles en matière d'abri présentent des mesures concrètes pour mettre en place les modalités d'hébergement³. Elles reconnaissent que la distribution de l'aide peut être une source de ressentiment entre les familles hôtes et accueillies, ou que les membres de chacune de ces familles risquent d'exploiter l'autre ou de la traiter de manière abusive ; cependant, il n'existe aucune preuve confirmant ou infirmant ce phénomène, sous quelles conditions il est le plus susceptible de survenir et comment l'éviter. Si ces directives décrivent en détail les critères de sélection pour l'assistance à l'hébergement, peu d'efforts sont toutefois déployés pour comprendre dans quelle mesure ces programmes d'assistance ont un quelconque effet sur le bien-être des familles d'accueil et accueillies.

On dit souvent que l'hébergement permet de donner aux personnes déplacées des occasions de tisser des liens sociaux et d'interagir avec la communauté d'accueil dans son ensemble. Cependant le coût émotionnel d'une relation d'hébergement peut être élevé, en particulier si l'on fait comprendre aux personnes hébergées, directement ou indirectement, qu'elles sont un fardeau. Pour que l'accueil devienne une option d'hébergement plus durable, il est important d'explorer davantage la manière dont les hôtes et les personnes accueillies « vivent » cette relation.

Cynthia Caron CCaron@clarku.edu Professeure assistante en Développement

international, Communauté et Environnement à la Clark University www.clarku.edu

- 1. UNOPS (2010) Needs Assessment of Vanni IDPs Returning to Jaffna District, Velanai Divisional Secretariat Division: Based on Qualitative Data 2. FICR (2012) et Shelter Projects (2009) DRC, Goma 2009 –Conflict Displaced Case study. Urban host families, vouchers www.sheltercasestudies.org/shelterprojects2009.html
- 3. Corsellis T et Vitale A (2005) Transitional Settlement, Displaced Populations. http://bit.ly/CorselisVitale-TransitionalSettlement; Davies A (2012) IDPs in Host Families and Host Communities: Assistance for Hosting Arrangements www.refworld.org/docid/4fe8732c2.html; et FICR (2012) Assisting Host Families and Communities after Crisis and Natural Disaster: A step-by-step guide http://bit.ly/IFRC-AssistingHostFamilies

www.fmreview.org/fr/ahris

Sécurité d'occupation des logements en milieu urbain

Neil Brighton, Kirstie Farmer et Øyvind Nordlie

Trouver des solutions au manque de sécurité d'occupation des logements et au risque d'expulsion forcée est l'une des caractéristiques distinctives des interventions dans le domaine de l'abri en milieu urbain.

Parmi les réfugiés et les personnes déplacées de l'intérieur (PDI), ceux qui vivent dans des installations informelles ou des logements loués sont les plus exposés au risque d'expulsion¹. En milieu urbain, les interventions humanitaires traditionnelles dans le domaine de l'abri tendent généralement à favoriser la propriété ou les centres collectifs, et manquent souvent de moyens et de solutions pour les résidents d'installations informelles et les locataires. La reconnaissance d'une multiplicité de formes d'occupation reste encore inachevée dans le secteur de l'abri et implique de cesser de considérer la pleine propriété comme la principale garantie de sécurité d'occupation. Dans cet effort de se défaire des solutions passées, l'un des principaux défis consiste à évaluer quelles sont les conditions « suffisamment sûres » aux fins de logement.

L'expérience du Conseil norvégien pour les réfugiés (CNR) en ce qui concerne la mise en œuvre de programmes d'abri pour les réfugiés syriens au Liban et en Jordanie a stimulé l'adoption d'approches innovantes en vue de fournir des abris avec une plus grande sécurité d'occupation, conjugués à une aide financière directe et un soutien pour les familles d'accueil.

Une approche plus large de la sécurité d'occupation

La sécurité d'occupation garantit une protection juridique contre l'expulsion forcée, le harcèlement et d'autres menaces. Comme la majorité des personnes déplacées en milieu urbain vivent dans des installations informelles ou des logements loués, souvent sans contrat de location formel, le risque d'expulsion est une caractéristique déterminante de leur vie. La sécurité d'occupation est généralement associée à la possession de papiers démontrant le droit d'occupation, de même qu'à des mécanismes de gouvernance et leur mise en application, par exemple la réglementation publique relative aux marchés immobilier et foncier. Dans les contextes touchés par des conflits (urbains et ruraux), les modalités d'occupation sont parfois informelles. Si on ajoute à cela l'instabilité et le manque de contrôle par les autorités, la possession de papiers peut s'avérer d'une utilité limitée face aux expulsions

forcées. Dans ces situations, il est important de prendre en compte les différents facteurs qui influencent la sécurité de l'occupation, au-delà de la simple possession d'un titre de propriété ou de l'existence d'un contrat de location².

Il est de plus en plus reconnu que la sécurité d'occupation peut provenir de différentes sources et qu'un large éventail de facteurs entrent en jeu pour déterminer le niveau de sécurité. La reconnaissance des droits par la communauté locale est l'un des plus importants d'entre eux. Ainsi, dans leur approche de la sécurité d'occupation, les acteurs du secteur de l'abri pourraient porter une plus grande attention aux autres facteurs qui l'influencent, par exemple la légitimité communautaire, afin de mettre en place des programmes d'hébergement « suffisamment sûrs ». La sécurité d'occupation peut impliquer la reconnaissance par la communauté mais aussi des perceptions subjectives, comme en témoigne le cas du Liban où, en ce qui concerne les taux d'expulsion et de déménagement, la relation des réfugiés avec leur propriétaire et la communauté d'accueil constituait le facteur le plus déterminant³.

Programmes d'abri urbain au Liban et en Iordanie

Dans ces deux pays, les réfugiés syriens dépensent en tout environ 700 millions USD par an pour louer des logements privés⁴. Parallèlement, des limitations sont imposées sur le droit au travail des réfugiés et les moyens d'existence sont peu nombreux, ce qui augmente le risque d'expulsion des réfugiés qui ne sont pas en mesure de payer leur loyer. Plus de la moitié des familles syriennes réfugiées au Liban et un quart en Jordanie sont catégorisés comme vulnérables sur le plan du logement, et vivent dans des conditions insalubres et/ou de surpeuplement.

En réponse, les programmes du CNR fournissent des logements à titre gracieux aux familles qui en ont le plus besoin en réhabilitant des bâtiments insalubres et inhabitables dans la communauté d'accueil, avec pour effet de favoriser l'acceptation par la communauté mais aussi d'accroître, quoiqu'à une échelle modeste, la quantité de logements abordables. Des paiements échelonnés sont versés aux propriétaires pour

iuin 2017



Yusra a fui sa maison à Homs en 2012 et vit dorénavant à Amann, en Jordanie, avec ses six enfants. Elle ne sait pas où se trouve son mari.

qu'ils se chargent eux-mêmes des travaux ou embauchent des ouvriers. Le CNR stipule également que le propriétaire doit dresser un contrat de location bilatéral à titre gracieux avec chaque famille bénéficiaire pour lui permettre de résider dans la propriété concernée pendant 12 à 24 mois. Le CNR assure un suivi régulier de la situation et résout les litiges identifiés par les équipes de liaison communautaire affectées à cette tâche. L'objectif de la période de location gratuite est d'atténuer les pressions financières subies par les familles le temps qu'elles trouvent des activités génératrices de revenus là où elles habitent, si bien qu'après l'expiration de la période de location gratuite, elles peuvent continuer à vivre dans la même propriété, ou dans un autre logement semblable, en payant un loyer.

Les difficultés initiales des programmes

À leur début, les programmes ont rencontré un certain nombre de difficultés. Premièrement, une faible proportion de familles a quitté la propriété au cours de la période de location gratuite pour différentes raisons, notamment pour rechercher des moyens de subsistance ailleurs, avoir accès à des écoles différentes ou encore suite à des litiges impossibles à résoudre avec leur propriétaire. Les équipes du CNR ont passé un temps considérable

à arbitrer des litiges mineurs au niveau des ménages, qui opposaient aussi bien des locataires à leurs propriétaires que des locataires entre eux, afin d'empêcher que les choses ne dégénèrent au point d'aboutir à une expulsion. Bien que le CNR se soit efforcé de réinstaller de nouvelles familles dans ces unités de logement vacantes, il n'y est pas toujours parvenu en raison de considérations sociales et culturelles ; par exemple, les familles avec des enfants refusaient parfois de vivre dans des unités adjacentes à celles hébergeant des hommes célibataires.

Tant le programme du Liban que celui de Jordanie étaient confrontés à la question

suivante : que se passera-t-il après la fin de la période de location gratuite ? Les ONG et les bailleurs souhaitaient vivement savoir si les réfugiés étaient en mesure de couvrir euxmêmes leur loyer par la suite. Cette possibilité était étroitement liée à la capacité des réfugiés à trouver une source durable de revenus pendant la période de location gratuite et à établir des réseaux et des mécanismes d'adaptation viables.

Toutefois, les évaluations au Liban comme en Jordanie⁵ ont révélé que la capacité des réfugiés à gagner de l'argent pour payer leur loyer était limitée, si bien que les interventions de soutien à l'hébergement empêchaient uniquement les familles les plus vulnérables de s'endetter encore davantage, mais ne leur permettaient pas d'accumuler des ressources en vue de payer un loyer à l'avenir. Les familles n'étaient pas parvenues à s'établir économiquement, les réfugiés ayant un accès limité à un revenu légal, et donc stable et prévisible. Cette situation a mis en exergue le dilemme concernant la durée pendant laquelle il fallait encore soutenir les familles vulnérables qui ne pouvaient pas payer leur loyer après la fin de la période de location gratuite. Au lieu d'améliorer la situation économique de la famille réfugiée concernée, le programme de location gratuite pouvait

www.fmreview.org/fr/ahris

uniquement stabiliser cette famille et freiner le taux de dépréciation de ses actifs financiers à court terme. Avant les évaluations, au Liban, le CNR a tenté d'offrir aux familles vulnérables une prolongation de leur période de loyer gratuit en les transférant sur une autre propriété, ce qui bouleversait parfois les réseaux sociaux qu'elles s'étaient récemment constitués et impliquait également que les enfants changent l'école. En Jordanie, le CNR a apporté des améliorations supplémentaires, principalement en recourant aux énergies renouvelables, pour permettre aux familles de continuer d'occuper la même propriété en payant un loyer réduit.

Enfin, il faut citer une dernière difficulté : l'échelle, c'est-à-dire le nombre de personnes bénéficiaires. Cette difficulté a renforcé le potentiel de recourir à des subventions en espèces à des fins multiples dans le cadre de l'assistance à l'hébergement, grâce auxquelles il est possible d'atteindre un grand nombre de familles en distribuant des cartes bancaires. Quoique les résultats de ce type de subvention soient en général impressionnants, ils le sont moins en ce qui concerne l'hébergement. Après cinq années de crise, les réfugiés bénéficiant d'une subvention en espèces à des fins multiples au Liban affirmaient que leur principal défi était toujours de trouver un logement adapté, et plus de 50 % des bénéficiaires extrêmement vulnérables de ces subventions vivaient toujours dans des conditions précaires. Bien que les possibilités de choisir apportées par les espèces soient un facteur important, elles ne permettent pas toujours d'accéder à des conditions minimales d'hébergement ou à la sécurité d'occupation, non seulement parce que le marché de la location se caractérisait par l'exploitation, mais aussi en raison des nombreuses priorités contradictoires entre lesquelles les familles devaient répartir leurs ressources. De surcroît, dans certains cas, la distribution d'espèces peut confiner les personnes à des logements insalubres car ceux-ci sont moins chers, ce qui engendre des problèmes sur le long terme. Les débats au sujet des possibilités d'utiliser de manière complémentaire les programmes d'hébergement et les subventions en espèces à des fins multiples n'ont encore abouti à aucune conclusion, ce qui n'empêche pas certains bailleurs de continuer d'appeler au remplacement des programmes d'hébergement et WASH en Jordanie et au Liban par des programmes de subventions en espèces à des fins multiples, bien qu'il n'y ait aucune preuve que ces derniers ont un impact positif sur la vulnérabilité des réfugiés en matière d'hébergement dans ces contextes.

Adaptations apportées aux programmes d'hébergement

En réponse à l'évaluation du programme, le CNR au Liban a prolongé la période de location gratuite dans la même propriété pour les familles extrêmement vulnérables sur le plan socio-économique, selon un principe de justice pour les plus vulnérables, tout en intégrant parallèlement de nouvelles familles au programme. Pour ce faire, le CNR a élargi l'éventail des activités de construction, si bien que les travaux d'amélioration excédaient la norme minimale inter-organisationnelle, mais permettaient également au CNR de cibler un plus grand nombre de propriétés. Le CNR a alors pu placer des familles à plus grande proximité des services essentiels et prolonger leur période de location gratuite là où elles s'étaient déjà constitué des réseaux.

En Jordanie, lorsque les réfugiés ont obtenu la permission de travailler en 2016, le programme a mis en place un pilote en appui aux entreprises établies à domicile. Une formation financière ainsi que des subventions en espèces pour démarrer leur entreprise ont été offertes aux femmes chefs de famille qui disposaient déjà de compétences et bénéficiaient d'une location gratuite. L'objectif était de voir les familles commencer à générer des revenus au cours de la période de location gratuite afin qu'elles puissent ensuite payer leur loyer une fois la période d'assistance terminée. Grâce à leur complémentarité, le programme d'assistance à l'hébergement et le projet pilote sur les moyens de subsistance ont permis aux familles vulnérables de commencer à générer des revenus pendant qu'elles vivaient dans des logements dignes et habitables avec une sécurité d'occupation garantie.

Au Liban, une étude menée par le CNR en 2015, six mois après l'expiration de la période de loyer gratuit, a révélé que 25 % des logements étaient occupés par des bénéficiaires qui étaient restés et payaient dorénavant leur loyer, 29 % par d'autres réfugiés syriens qui payaient également leur loyer, 7 % par des bénéficiaires du CNR qui étaient restés et dont le loyer était toujours gratuit, tandis que 36 % des logements étaient vides, leur propriétaire recherchant de nouveaux locataires6. Cette enquête a permis de révéler notamment que les personnes qui étaient restées ou venaient d'emménager payaient un loyer inférieur au taux moyen pour les bâtiments insalubres sur le marché locatif. Il y avait donc là une occasion de relier les bénéficiaires de transferts

iuin 2017

monétaires sans condition aux propriétaires proposant des logements aux normes minimales pour un loyer inférieur à la moyenne.

Conclusion et marche à suivre

L'assistance aux communautés d'accueil contribue à l'acceptation progressive par la communauté et à une meilleure sécurité d'occupation pour les populations déplacées - une sécurité que l'absence d'acceptation par la communauté d'accueil peut entraver. En outre, on a également observé que les perceptions des réfugiés relatives à leur propre situation de logement jouent un rôle important dans leur capacité à trouver des solutions d'hébergement durables et adaptées. Les modalités d'hébergement et les adaptations appliquées au Liban et en Jordanie tentaient de prendre en compte ces facteurs. Les deux évaluations conduites ont conclu que l'approche de l'hébergement du CNR avait favorisé l'acceptation par la communauté locale dans la mesure où celle-ci avait également bénéficié de la modernisation des logements.

Comme les ressources sont limitées, il est possible de fournir une assistance solide aux plus vulnérables, mais aux dépens de la couverture. Toutefois, les populations déplacées ne sont pas homogènes et, comme le démontrent le Liban et la Jordanie, des réponses basées sur un principe de justice pour les personnes les plus vulnérables peuvent également soutenir de manière concrète la communauté d'accueil et la communauté

plus générale des déplacés, à court et à moyen terme. De plus, en combinant l'assistance à l'hébergement à d'autres interventions sectorielles et à des transferts monétaires sans condition, il est possible d'accentuer l'impact au niveau des ménages pour les familles les plus vulnérables.

Neil Brighton neil.brighton@nrc.no Conseiller en logement mondial

Kirstie Farmer kirstie.farmer@nrc.no

Conseillère en recherche et politiques en matière d'information, de conseil et d'assistance juridique

Øyvind Nordlie oyvind.nordlie@nrc.no Conseiller en logement mondial

Conseil norvégien pour les réfugiés www.nrc.no

- Rapporteur spécial sur le logement convenable (2014) Rapport à l'attention de la soixante-cinquième session du Conseil des droits de l'homme. Doc. de l'ONU A/HRC/25/54, 30 déc. 2013 (Principes directeurs sur la sécurité d'occupation des populations urbaines pauvres) http://bit.ly/OHCHR-2014-tenure-urban-poor
- 2. Hollingsworth C (2014) A Framework for Assessing Security of Tenure in Post-Conflict Contexts, p.23 www.itc.nl/library/papers_2014/msc/la/hollingsworth.pdf
- 3. CNR et Save the Children Lebanon (2014) Evictions in Beirut and
- Mount Lebanon: rates and reasons www.alnap.org/resource/20819
- 4. CNR (2014) A Precarious Existence: The Shelter Situation of Refugees from Syria in Neighbouring Countries
- http://bit.ly/NRC-Syrians-in-neighbouring-countries
 5. (2016) NRC Jordan Integrated Urban Shelter and ICLA Programme
- Evaluation http://bit.ly/NRC-IntegratedUrbanShelter-evaluation 6. Les 3 % restants correspondaient à des circonstances individuelles (par exemple, le logement était occupé par des relations familiales du propriétaire).

Trottoirs et bidonvilles de Dhaka

Nellie LeBeau et Hugh Tuckfield

Près d'un demi-million de personnes viennent chaque année chercher refuge à Dhaka, poussées par un ensemble interconnecté de raisons liées au changement climatique, à la pauvreté et à la dégradation de l'environnement. Et beaucoup d'entre elles finissent par vivre sur les trottoirs.

Les bidonvilles de Dhaka, la capitale du Bangladesh, ont traditionnellement fourni un abri aux personnes pauvres déplacées à travers le pays sous l'effet de contraintes environnementales. Récemment, une recrudescence des tempêtes et des inondations a diminué la viabilité des régions côtières et rurales ; incapables de pêcher, de cultiver la terre, ou d'y vivre en sécurité, des millions de personnes ont émigré et se trouvent désormais en situation de déplacement intérieur dans les grandes villes du pays. Lorsqu'ils n'ont pas les moyens de trouver à s'héberger dans les bidonvilles, les trottoirs sans abri restent l'option

suivante de ces migrants déplacés dans leur propre pays par les aléas de l'environnement.

Les « habitants des trottoirs » de Dhaka ont transformé des espaces publics pour leur usage privé, en créant leurs propres abris fragiles sous des bâches bleues au bord des rues, devant des échoppes, sur les passages piétonniers, et sous les ponts dans les quartiers plus aisés. Des hommes qui avaient été pêcheurs ou agriculteurs sont dorénavant conducteurs de rickshaws ou vendeurs de légumes, et la nuit ils dorment sur les pelouses des bâtiments du gouvernement bangladais. Les femmes travaillent dans des

www.fmreview.org/fr/ahris

usines, se prostituent ou gagnent leur vie la journée comme domestiques dans les foyers de la classe moyenne, et rentrent le soir pour dormir dans les parcs et les stations de bus de Dhaka. Les familles s'unissent au sein de communautés, construisent en plein air, dans des allées et entre des immeubles, des cuisines portables et des zones pour se laver, et donnent des pots de vin aux fonctionnaires pour avoir le droit de dormir à la rue. « Chez soi » pour ces migrants climatiques se résume à des squats éparpillés à travers la ville, sous des centres commerciaux abandonnés, ou à l'intérieur de chantiers d'appartements de luxe.

La vie dans les rues fait courir à ces migrants des risques accrus d'agressions, viols, vols ou maladies. Quant à leurs enfants, ils sont exposés au trafic et à l'exploitation par le travail. Des ONG ont mis en place des centres d'accueil accessibles sans rendez-vous, pour répondre aux besoins médicaux et d'hygiène des habitants des trottoirs, et ont construit un refuge à court terme pour les femmes enceintes. Même s'il est vrai que cette mise à disposition disparate de services destinés à couvrir leurs besoins les plus élémentaires est bénéfique pour la santé et le bien-être des migrants qui ont la possibilité d'y accéder, de véritables solutions d'hébergement restent hors de leur portée.

Partout dans le monde, face aux catastrophes environnementales, la communauté humanitaire internationale monte des tentes temporaires, construit des structures permanentes afin de prémunir les déplacés des dangers, et cherche à

réduire la vulnérabilité des survivants tout en préservant leur dignité. Telle est l'importance de la sécurité de tout abri, aussi élémentaire soit-il. Le Bangladesh a reçu des financements internationaux généreux pour mettre en place des plans et des projets d'adaptation au changement climatique, et plus de 10 milliards de \$US ont été investis pour mettre en place des pompes d'irrigation, distribuer des panneaux solaires et construire des abris anticyclones dans les régions côtières afin d'atténuer l'impact du changement

climatique. Ce sont des programmes importants, mais la migration faist également partie des mécanismes d'adaptation, et la mise à disposition d'abris décents pour les déplacés climatiques doit de même faire partie intégrante de toute stratégie d'adaptation aux aléas du climat.

Alors que les déplacés climatiques de Dhaka sont de plus en plus souvent expulsés des bidonvilles et qu'on les empêche de dormir dans les espaces publics, il est urgent de trouver à leur intention des solutions en matière d'abris. Procéder à un recensement actualisé et exact des habitants des bidonvilles et des trottoirs serait un excellent point de départ en vue d'estimer les besoins en matière de construction d'abris, de prestation de soins de santé et d'éducation. Une évaluation chiffrée des abris disponibles, viables, et financièrement accessibles aux migrants déplacés climatiques permettrait d'aider les communautés à garantir que toutes les habitations perdues pour cause de développement urbain soient effectivement remplacées. Construire des abris sûrs pour ceux qui vivent sur les trottoirs permettrait au Bangladesh de s'acquitter de ses obligations conformément au droit international des droits de l'homme et à sa propre Constitution, en vertu de laquelle tous les citoyens doivent avoir accès à un abri.

Nellie LeBeau natalielizab@gmail.com Directrice et chercheure, Emerson Henry Partners

Hugh Tuckfield hst.ktm@gmail.com
Doctorant, Université de Sydney www.sydney.edu.au



iuin 2017

Abris collectifs : inadaptés en situation de déplacement

Alena Koscalova et Yann Lelevrier

Les abris collectifs apparaissent comme une solution d'hébergement inadaptée, même lorsqu'une crise survient soudainement, car ils posent des problèmes de dignité et de sécurité, et ont d'importantes répercussions sur le plan sanitaire.

Entre mai 2015 et décembre 2016, plus de 200 000 réfugiés burundais ont fui en Tanzanie. Le camp de Nyarugusu existait déjà et abritait plus de 60 000 réfugiés congolais depuis près de 20 ans, et c'est donc vers ce camp que les premiers réfugiés burundais ont été dirigés à leur arrivée. La première vague de réfugiés arrivant dans le camp a été hébergée dans des écoles, puis la seconde, dans des abris collectifs qui accueillaient déjà quelques centaines de demandeurs d'asile congolais. Bien que le séjour dans ces centres de transit ne doive pas dépasser cinq jours et qu'en théorie, tous les habitants étaient censés être rapidement réinstallés dans un abri mieux adapté dans le même camp ou un autre, certains réfugiés y ont en fait été hébergés pendant plus de 12 mois.

Ces abris collectifs sont soit des tentes de 240 m² de type hangar (conçues principalement à des fins de stockage) soit des abris de 300 m² composés de poteaux en bois recouverts d'une bâche en plastique. Chaque abri héberge entre 100 et 400 personnes, ce qui correspond en moyenne à un espace de vie inférieur à 2 m² par personne, largement en deçà de la norme minimale de 3,5 m² préconisée pour les climats chauds. Les personnes hébergées vivent en dehors de l'abri pendant la journée et dorment à l'intérieur pendant la nuit.

Au cours d'une évaluation commanditée en 2016 par Médecins sans frontières (MSF) pour tirer les enseignements de la phase d'urgence de son intervention dans le camp, les réfugiés se sont plaints qu'aucune intimité n'était possible dans ce type d'abri, ce qui avait un impact négatif sur leur santé mentale. Selon les témoignages, la situation était devenue particulièrement intolérable pour les personnes qui y résidaient depuis plusieurs mois. Le personnel de MSF et d'autres agences ont décrit ces abris collectifs comme inacceptables sur le plan de la dignité, de la sécurité et des conditions d'hygiène. Étant donné le caractère limité de l'espace de vie, la surpopulation et l'insuffisance des installations d'eau et d'assainissement, cette population était également extrêmement vulnérable à la propagation de diverses maladies infectieuses telles que la rougeole, les maladies diarrhéigues et les infections cutanées.

Pendant la saison des pluies, il était évident que les personnes vivant dans des abris collectifs étaient particulièrement vulnérables au paludisme. Les cliniques MSF situées à proximité de ces abris traitaient un nombre beaucoup plus élevé de patients atteints du paludisme que les autres cliniques du camp. Les fuites dans les tentes, le surpeuplement et les flaques d'eau stagnante autour des abris contribuaient également au taux de transmission élevé de cette maladie. Malheureusement, il était quasiment impossible d'utiliser des moustiquaires dans les abris collectifs en raison de l'espace limité et de la difficulté à fixer les filets aux structures, si bien que les résidents n'étaient pas protégés contre les vecteurs de maladie.

Cette situation s'est finalement améliorée en décembre 2016, lorsque la plupart des résidents ont été déplacés des tentes communes vers des abris familiaux. Les problèmes administratifs et politiques avaient empêché MSF d'installer des tentes familiales temporaires ou des abris familiaux avant que le HCR (le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés) ne puisse proposer aux résidents des abris collectifs un logement plus convenable.

Tirant les leçons de Nyarugusu, avant que les réfugiés n'arrivent dans le camp nouvellement ouvert de Nduta, MSF y a installé 2 000 tentes conçues pour héberger une famille de cinq et équipées de parois internes. Ces tentes familiales accordaient aux réfugiés une plus grande intimité, une meilleure protection contre les intempéries et les insectes, et des conditions d'hygiène bien supérieures à celles des abris collectifs. Cependant, cette solution de logement était relativement coûteuse en raison du prix élevé du transport et du cycle de vie réduit des tentes. Certains réfugiés se sont également plaints du manque de flexibilité des tentes familiales vis-à-vis de l'accueil des réfugiés célibataires ou des familles incomplètes, qui étaient souvent obligés de partager leurs tentes avec de parfaits inconnus.

Quelques semaines après l'ouverture du camp, des abris familiaux fabriqués avec des bâches en plastique et des matériaux locaux ont été installés par d'autres ONG dans le

www.fmreview.org/fr/ahris

reste du camp, chaque abri ayant été adapté à la taille de la famille concernée, si bien qu'ils étaient plus polyvalents que les tentes. Grâce à l'utilisation de matériaux locaux, le coût de ces abris familiaux était considérablement inférieur à celui des tentes. De surcroît, les bénéficiaires pouvaient utiliser ces matériaux pour construire des abris plus permanents.

Conclusion

Grâce à des actions coordonnées, la plupart des résidents des abris collectifs, y compris ceux qui ne disposaient pas d'un véritable statut de réfugié, ont fini par être relogés dans des structures d'hébergement plus convenables. Les tentes familiales et les abris familiaux fabriqués avec des bâches en plastique et des matériaux locaux constituent des solutions alternatives aux abris collectifs en Tanzanie. D'une part, ces tentes familiales étaient une solution acceptable dans le camp de Nduta, où la rapidité du déploiement constituait le principal objectif. Mais d'autre part, des abris familiaux moins coûteux, plus flexibles et réutilisables semblaient être mieux adaptés à la situation chronique du camp de Nyarugusu.

Il convient donc de tenir compte du coût, de la rapidité de déploiement et de la durée de vie prévue, mais aussi de l'acceptabilité et de la flexibilité d'adaptation à des familles ou des groupes de composition variable, afin de décider des types d'abris particuliers qui seront utilisés dans différents contextes. Le plus important est d'éviter que les abris collectifs, servant initialement de centre de transit pour une durée acceptable ne dépassant pas quelques jours, ne se transforment en structures d'hébergement à moyen terme.

Alena Koscalova *alena.koscalova@gmail.com* Évaluatrice principale et conseillère en médecine tropicale, Médecins Sans Frontières *www.msf.org*

Yann Lelevrier yann.lelevrier@yahoo.fr Évaluateur et consultant, préparation et intervention d'urgence

Cet article se base sur les conclusions d'une évaluation commanditée par MSF, sur laquelle les deux auteurs ont travaillé. Les points de vue exprimés ici sont les opinions personnelles des auteurs et ne cherchent pas à représenter celle de MSF.

Plus de conception, moins d'innovation

Mitchell Sipus

Les personnes qui, dans les organismes internationaux, travaillent à l'élaboration de solutions d'abri pour les populations déplacées peuvent apprendre beaucoup des pratiques de conception centrées sur l'humain des architectes et des planificateurs professionnels.

Au cours des dernières décennies, le terme « innovation » a proliféré dans une multitude d'industries et on y fait largement appel pour résoudre de nombreux types de problèmes. Dans le cas de la planification des abris et des installations pour les populations déplacées, la quête de l'innovation par la communauté humanitaire a généralement revêtu une forme inutilement compartimentée. Des unités chargées de l'innovation sont apparues dans un grand nombre d'agences de l'ONU et d'ONG et pourtant, malgré toute cette innovation, la plupart des problèmes traditionnels demeurent irrésolus.

Ces unités chargées de l'innovation dans les agences peuvent se révéler efficaces pour essayer de nouvelles méthodes, mais le modèle d'innovation utilisé n'est pas toujours un chemin viable vers de meilleures solutions d'abri. Il est possible qu'elles créent des opportunités et des visions nouvelles, mais les solutions d'abri et de planification améliorées provenant d'équipes d'innovation technocentriques sont plus susceptibles d'échouer lorsqu'on essaie de les déployer à plus grande échelle dans l'ensemble de l'industrie, sur plusieurs budgets et dans plusieurs régions. L'innovation seule n'est pas la réponse, à moins qu'elle soit associée à une conception de qualité.

Une conception de qualité n'est pas un processus profond ni magique. Elle implique que le professionnel de la conception se rapproche le plus possible de la communauté des utilisateurs pour conduire une recherche ethnographique puis, rapidement, construire des prototypes peu coûteux et de qualité inférieure pour les tester avec les parties prenantes immédiates. Un bon concepteur répétera ce processus à plusieurs reprises, jusqu'à ce qu'il trouve une solution répondant aux besoins des parties prenantes. Un professionnel de la conception comprend que la

iuin 2017

recherche et la planification ne suffisent pas à elles seules à résoudre un problème complexe : les solutions proposées doivent être prototypées, pilotées, testées et modifiées de manière itérative.

La conception de qualité ne voit pas le jour dans une réunion stratégique de l'entreprise, ni dans une réunion d'un groupe sectoriel : elle apparaît uniquement lorsque le concepteur est profondément impliqué sur le terrain, où il fait des observations avant de tester rapidement des solutions. Alors que les méthodes de conception peuvent être reproduites de partout, un produit bien conçu correspond très spécifiquement aux besoins d'un groupe particulier et d'un emplacement immédiat. Un bon concepteur ne transposera jamais une solution d'un groupe de parties prenantes à un autre, même si leurs problèmes semblent identiques à première vue. Pourtant, la conception est trop souvent comprise comme un résultat plutôt qu'un processus. La conception est souvent externalisée dans le cadre de partenariats de grande notoriété ou de compétitions mondiales qui continuent de favoriser les solutions importées. Bien que ces concepteurs soient compétents, il est peu probable qu'ils puissent se familiariser autant avec le problème que le personnel de l'ONU ou d'une ONG sur le terrain.

Aujourd'hui, il est courant de planifier les abris et les installations en utilisant des images satellitaires et en s'appuyant sur des enquêtes sociales structurées confiées à une ONG locale. Cependant, les visites sur le terrain et les enquêtes rapides ne peuvent pas se substituer à une véritable ethnographie de conception, c'est-à-dire l'utilisation d'observations détaillées pour tenter de comprendre comment les personnes vivent en relation avec les bâtiments, les infrastructures et les objets. L'ethnographie de conception apporte des informations permettant de mieux concevoir les abris dans des conditions complexes. Les architectes et les planificateurs, qui sont formés aux processus de recherche sociale empirique et à la conception centrée sur l'humain, peuvent servir d'exemples aux organismes qui peinent à trouver des solutions d'abri qui soient efficaces sur le plan technique et qui prennent également compte de l'interaction entre les personnes et la technologie.

Il est bien sûr évident que les politiques des pays d'accueil envers les personnes déplacées peuvent compliquer la mise en œuvre d'un processus rigoureux de conception ou de solutions idéales. Lorsque le système de camp est imposé en préférence à l'intégration urbaine, les architectes et les planificateurs ont souvent peu de marge dans leurs efforts pour exécuter leur travail

dans le respect des normes professionnelles les plus élevées. Il y a toutefois des exceptions, telles que la construction du camp de Za'atari en Jordanie, mais ces exceptions sont rares, et Za'atari conserve tout de même de nombreuses caractéristiques d'un camp de réfugiés. Ces difficultés sont inévitables dans la mesure où les professionnels de la conception n'ont pas étudié le droit migratoire ni les politiques nationales, et peinent donc à communiquer et à déployer leur travail dans un contexte où les personnes s'attendent à une solution technique immédiate et non pas à un processus social itératif.

Il faut du temps pour élaborer des solutions d'abri plus sensibles au contexte dans le cadre de ces contraintes organisationnelles et culturelles, et les stratégies de réussite à cet égard sont toujours en voie d'apparition. Par exemple, le recours à une méthodologie de démarrage « lean start-up » a aidé de nombreuses organisations à adopter un principe de conception commun afin de modifier et de déployer les projets par itérations. Tant que les grandes organisations n'adopteront pas les principes de conception tels que la plupart des professionnels de l'abri les comprennent déjà (c'est-à-dire un processus de recherche itératif sur le terrain auprès des utilisateurs et de création rapide de prototypes), les camps continueront d'intégrer les grandes innovations plutôt que des méthodes de conception graduelle. Si les organisations humanitaires et de développement apprennent à exploiter la conception en tant que processus, et non pas en tant que produit, les résultats se répercuteront dans le monde entier.

Mitchell Sipus mitchell.sipus@gmail.com Spécialiste en conception et innovation www.sipusdesign.com

1. Une méthode organisationnelle visant à identifier, en quelques semaines et non pas en quelques mois, les solutions techniques qui fonctionnent et celles qui ne fonctionnent pas, en se basant sur des cycles courts de mise à l'essai des produits plutôt que sur des stratégies en plusieurs phases et de longue durée.

Options d'accès à RMF

- Lire chaque numéro complet au format PDF ou uniquement certains articles individuels au format html ou PDF: www.fmreview.org/fr/issues
- Demander une version papier de la Revue dans son intégralité ou du condensé qui l'accompagne (avec les codes QR et les liens web):
 www.fmreview.org/fr/demandez-rmf
- Souscrivez à nos alertes électroniques (avec des liens vers les articles en ligne):
 www.fmreview.org/fr/souscrivez-aux-alertes-e-mail

www.fmreview.org/fr/abris

Le clivage entre humanitaires et architectes

Tom Scott-Smith

Les humanitaires et les architectes ne parviennent pas à trouver un langage commun, et parlent les uns des autres en utilisant des clichés stéréotypés. Il est temps de combler ce fossé et d'encourager une collaboration plus étroite entre ces deux professions. En tirant parti de la manière de réfléchir des uns et des autres, ils peuvent gagner en pertinence à l'égard des déplacés qui cherchent un abri.

À travers l'image obsolète et usée qu'elle tend à perpétuer de la migration forcée avec ses tentes et ses camps, la couverture médiatique ignore bien souvent le fait que les personnes déplacées finissent par vivre dans une gamme bien plus variée d'abris. De nombreux migrants forcés vivent dans des appartements loués tout à fait ordinaires ou habitent avec des amis ou des parents. D'autres se trouvent un toit en s'adressant à leurs réseaux personnels ou cherchent refuge dans une église ou une mosquée. Certains s'installent dans des sites informels comme « la Jungle » de Calais et se construisent eux-mêmes leur abri à l'aide de bois et de bâches. D'autres encore vivent dans un environnement naturel, dans des grottes, dorment sous des arbres ou se cachent dans les haies. Dans les grandes métropoles, de nombreux migrants trouvent à se réfugier dans l'environnement urbain : ils vivent sous des ponts et des passages souterrains à Paris, ou dans des tentes dans une gare centrale comme celle de Keleti à Budapest. Il y en a qui sont logés dans des institutions gouvernementales, comme des centres de rétention, des bunkers souterrains en Suisse ou des aéroports comme celui de Tempelhof à Berlin. Certains réfugiés squattent dans des bâtiments désaffectés, c'est le cas par exemple dans le quartier d'Exarcheia à Athènes.

La leçon d'une telle diversité est claire : les migrants forcés sont capables de trouver à se loger sans l'assistance professionnelle des travailleurs humanitaires ni l'expertise des architectes. Effectivement l'importance de l'improvisation et de l'initiative personnelles est l'une des caractéristiques frappantes de la « crise » récente en Europe. Les humanitaires comme les architectes ont été beaucoup moins pertinents face au déplacement qu'ils ne sont prêts à l'admettre. D'un côté, les grandes agences d'aide ont été lentes dans leur intervention et ont fini par être dépassées par des humanitaires amateurs et des groupes de solidarité. De l'autre, les migrants forcés ont rarement vécu dans des espaces conçus par des architectes, malgré l'attention accordée à l'abri préfabriqué

« novateur » dans les milieux du design et le circuit des conférences sur l'architecture. Ces deux professions qui, en apparence du moins, sont celles qui ont potentiellement le plus à apporter pour résoudre le problème de l'abri, ont une tendance au malentendu réciproque et au désaccord, ce qui ne fait qu'exacerber leur insignifiance. Cette tension persistante constitue un réel obstacle à la fois au travail collaboratif et à toute tentative de réflexion novatrice sur cet important sujet contemporain. La première étape consiste à comprendre les stéréotypes de ce clivage entre humanitaires et architectes.

La vision pragmatique de l'humanitaire

Les humanitaires ont tendance à voir les architectes comme des rêveurs utopistes, complètement déconnectés des réalités du terrain et des besoins des bénéficiaires. Ils lisent des rapports médiatiques enthousiastes sur les derniers designs d'abris d'urgence avec un soupir de désespoir face à cette certitude qu'une solution universelle peut être trouvée. Les humanitaires ont peut-être aussi été bombardés de suggestions bien intentionnées, mais en fin de compte impraticables, dans leurs boîtes d'e-mails professionnels, ou ont entendu parler de l'exposition de la Biennale d'architecture de Venise de 2016, avec son mélange de jargon impénétrable et d'objectifs par trop ambitieux. En conséquence, de nombreux professionnels de l'aide en ont conclu que les architectes se méprennent entièrement sur la nature du problème et qu'ils manquent du pragmatisme nécessaire pour le résoudre. Faire appel à un architecte peut sembler une bonne idée, pensent-ils, mais uniquement si vous avez des masses d'argent et si vous souhaitez construire quelque chose de joli ; au final, toute réflexion architecturale reste cependant inutile en situation d'urgence, lorsque le besoin de fournir un simple abri avec des ressources et des délais limités est la préoccupation majeure.

Certains humanitaires, particulièrement dans le secteur de l'abri, ont une formation en architecture ou certaines familiarités avec

iuin 2017

la profession. Ils peuvent comprendre qu'une intervention réfléchie et correctement informée en termes d'architecture est possible et que des conversations productives peuvent avoir lieu. Ils ont toutefois tendance à avancer le manque de temps. Ils craignent qu'après les différents processus itératifs de conception et les interminables réunions avec les parties prenantes, et après avoir trouvé les matériaux et répondu aux appels d'offres, les architectes soient encore en train de peser le pour et le contre alors que le sol se dérobe déjà sous leurs pieds.

La vision professionnelle de l'architecte

Pour leur part, les architectes professionnels se demandent souvent pourquoi les agences ne s'adressent jamais à eux. Eux aussi lisent la presse et se lamentent des conceptions restrictives, sans imagination et totalement lugubres qui sont trop souvent la marque des camps de réfugiés. En tant que professionnels formés pendant des années à réfléchir à la manière de construire des abris dans des situations complexes, ils se demandent pourquoi leur expertise de spécialistes n'est pas recherchée. Après avoir observé l'agencement quadrillé des camps et l'uniformité implacable des habitations, ils constatent à quel point le monde de l'aide humanitaire reste dépourvu de vision conceptuelle. Il est probable qu'ils en concluent que le secteur se revendique humanitaire mais semble rarement humain. Ils remarquent également que les humanitaires se préoccupent de feuilles de calcul, d'indicateurs et de normes minimales, et qu'ils paraissent plus préoccupés par les cases à cocher et le décompte des coûts que par une réflexion créative sur la manière de vivre des gens.

Certains architectes, s'ils sont plus familiarisés avec le monde de l'aide humanitaire, comprendront les contraintes financières et les délais drastiques qui pèsent sur les agences d'aide. Il est probable également qu'ils se rendent compte qu'en faire davantage est impossible. Mais ils peuvent toutefois regretter que le logement devienne une question relevant de l'ingénierie, et peuvent en conclure que les humanitaires sont trop préoccupés d'efficacité pour trouver les solutions d'ensemble nécessaires. Les architectes comprennent que toute tentative pour trouver un abri devrait tenir compte de tout, de la formation de la communauté à l'utilisation des matériaux les plus récents, des considérations environnementales à une attention aux formes de construction, de la création d'un

bâtiment esthétiquement beau aux aspects pratiques qui le rendent fonctionnel pour la vie quotidienne. Les humanitaires se livrent rarement à une réflexion d'une telle d'ampleur.

Combler le fossé

Au vu de la persistance de ce clivage qui se fonde bien davantage sur l'incompréhension que sur un véritable antagonisme, nous nous devons de promouvoir une médiation entre ces univers culturels. L'humanitarisme est un mode de pensée qui se fonde sur un calcul précautionneux en termes de coûts, de temps et de vies sauvées. L'architecture par contre est un mode de pensées centré sur un équilibre entre esthétique et fonctionnalité, entre solidité et adéquation aux besoins. Les deux parties peuvent contribuer aux besoins d'hébergement des personnes déplacées dans toute une variété de circonstances, mais de manières différentes. La tâche consiste à les réunir. L'un des objectifs du projet de recherche « Architectures du déplacement » du Centre d'études sur les réfugiés est justement d'étendre la compréhension publique de l'abri pour les réfugiés et de guider l'élaboration de politiques réussies en matière d'abri et de déplacement¹. Nous étudions dans le détail des interventions d'architectes et d'humanitaires pour en explorer les avantages et les limitations. Nous commençons à organiser et faciliter un dialogue en réunissant les principaux acteurs pour qu'ils s'expriment sur leurs contraintes respectives. Nous sommes convaincus qu'en apprenant le mode de réflexion des uns et des autres, les architectes et les humanitaires peuvent renforcer leur pertinence à l'égard des personnes déplacées qui cherchent des abris. Prenez-contact et rejoignez-nous dans ce débat.

Tom Scott-Smith tom.scott-smith@qeh.ox.ac.uk
Professeur associé, Centre d'études sur les réfugiés,
Université d'Oxford www.rsc.ox.ac.uk

Lancé fin 2016
 www.rsc.ox.ac.uk/research/architectures-of-displacement

Souscrivez à nos alertes e-mail et vous serez immédiatement informé(e) de la publication en ligne de tout nouveau numéro de RMF et de chaque nouvel appel à soumission d'articles pour les numéros à paraître.

www.fmreview.org/fr/souscrivez-aux-alertes-e-mail

www.fmreview.org/fr/ahris

Programme de transferts monétaires : des enseignements provenant du nord de l'Irak

Yvonne Deblon et Patrick Gutekunst

Les transferts monétaires peuvent être un outil performant dans les situations de conflit et de migration forcée. Il n'en reste pas moins impératif d'adopter une approche attentive au contexte et au conflit.

Dans les situations de conflit, de catastrophe et de crise prolongée, les personnes déplacées ne se trouvent pas uniquement confrontées à des menaces physiques, mais également à des difficultés en termes de survie économique. Des taux élevés et généralisés de chômage ou des obstacles juridiques qui rendent difficile l'accès au marché du travail limitent les possibilités d'emploi et de revenus, et les conséquences du chômage en situation de déplacement peuvent être considérables ; malnutrition, privation de services élémentaires, détresse psychologique et conflits sociaux n'en sont que quelques résultats possibles.

Dans ce contexte, les programmes de transferts monétaires (PTM) ont acquis une importance croissante en tant qu'outil d'intervention humanitaire et de réduction de la pauvreté. Les PTM comprennent des transferts monétaires (à des familles ou des individus) qui peuvent être soit inconditionnels ou être soumis à une obligation, en contrepartie, d'acquérir une éducation, de suivre une formation, d'utiliser des services de santé ou d'effectuer un travail.

Programme de transferts monétaires dans le nord de l'Irak

Il y a actuellement environ 240 000 réfugiés et 900 000 personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) dans la région la plus au nord de l'Irak, et l'augmentation de population (25 % depuis 2012) qui en est la conséquence pèse encore davantage sur un marché du travail déjà très tendu. Dans ce contexte, les PTM ont été choisis comme mesure de stabilisation temporaire à l'intention des foyers les plus vulnérables, de manière à leur permettre de couvrir leurs besoins de base. Les PTM présupposent comme condition fondamentale la disponibilité de biens de première nécessité et le fonctionnement de marchés locaux capables de répondre à une augmentation de la demande. En outre, les bénéficiaires doivent être en mesure de recevoir des paiements en toute sécurité.

Les programmes de transferts monétaires de GIZ dans le nord de l'Irak ont deux composantes principales : rémunération en échange de travail et

assistance monétaire polyvalente. Premièrement, grâce à un programme de rémunération en échange de travail, environ 26 000 personnes ont reçu des versements conditionnés à leur participation à un emploi temporaire, comme un soutien à la prestation de certains services publics, approvisionnement en eau, réparation de routes et activités sociales dans les écoles ou les centres communautaires. Deuxièmement, afin de tenir compte des personnes vulnérables limitées dans leur capacité de travailler (principalement les personnes handicapées, les chefs de famille monoparentale ou les personnes âgées), 5 500 bénéficiaires ont reçu des transferts monétaires inconditionnels par le biais d'une assistance monétaire polyvalente (AMP). Au niveau des foyers concernés, ces deux composantes ont touché conjointement environ 160 000 personnes¹.

Les avantages des transferts monétaires sont multiples. Au niveau individuel, il a été possible de démontrer que la mise à disposition d'un revenu facilement accessible sous la forme de transferts monétaires a contribué à stabiliser temporairement les foyers et à renforcer leur résilience face aux chocs extérieurs. Parmi les autres avantages des PTM, il convient de citer une plus grande variété du régime alimentaire, une amélioration de l'accès aux soins médicaux ainsi que la réduction de certains mécanismes de survie négatifs comme la vente continuelle d'actifs ou l'endettement. Il a été démontré que les AMP non assorties de conditions avaient des résultats particulièrement positifs dans la mesure où il est possible d'atteindre, grâce à ce type de transferts, les foyers les plus vulnérables et les plus exposés aux risques². De plus, les PTM permettent aux bénéficiaires de prendre leurs propres décisions et d'utiliser leur revenu en fonction de leurs besoins individuels. Néanmoins, deux facteurs peuvent affecter l'impact stabilisateur des PTM et doivent donc être pris en considération : la durée des versements ou de l'emploi, et le montant du transfert ou la détermination de la rémunération³.

Au plan sociétal, les transferts monétaires et l'augmentation de pouvoir d'achat qui s'ensuit peuvent stimuler l'économie locale et revitaliser

iuin 2017

les marchés. La reconstruction et la création d'une infrastructure sociale ou économique de base ainsi que le soutien apporté aux services communaux – grâce à l'échange de travail contre rémunération – ont généré des avantages matériels dans le nord de l'Irak et ont servi à renforcer la paix et la cohésion sociale entre les personnes déplacées et les communautés d'accueil. Ce dernier aspect est particulièrement important dans des situations de déplacement prolongé où des ressources et des services restreints doivent souvent être utilisés par des groupes divers présentant des différences ethnicoreligieuses et linguistiques considérables.

En dépit de ces aspects positifs, dans les situations conflictuelles, les programmes de transferts monétaires peuvent avoir des inconvénients et des conséquences imprévues. Le ciblage en est l'un des exemples ; dans les zones où les bénéficiaires potentiels sont très nombreux, il peut arriver que des frictions sociales émergent entre les personnes visées par le programme et celles qui n'en bénéficient pas. De plus, permettre aux participants de disposer librement de leur revenu signifie dans une certaine mesure que les donateurs acceptent de ne pas contrôler l'usage ultime qui est fait des fonds, même si le suivi effectué après distribution a montré que l'énorme majorité des bénéficiaires font un usage responsable du revenu ainsi obtenu.

Enseignements identifiés

Les principaux enseignements identifiés concernant le programme de transferts monétaires dans le nord de l'Irak visent quatre aspects distincts :

1. Associer les transferts monétaires à d'autres mesures complémentaires

En dehors des situations conflictuelles, les PTM sont souvent l'une des composantes mises en place dans le cadre de programmes plus complexes. En tant que mesure isolée, les PTM peuvent, même dans des circonstances particulièrement difficiles, apporter rapidement une assistance temporaire à des familles et des individus dans des endroits où les conditions précaires de sécurité et les délais de mise en œuvre particulièrement courts peuvent compliquer dès le départ la mise en place de mesures complémentaires. A un stade ultérieur d'une crise qui se prolonge, les transferts monétaires devraient toutefois être liés à d'autres mesures de soutien supplémentaires, comme l'acquisition de qualifications et la participation à des cours de formation, ou permettre l'accès à des services financiers tels que des subventions à la petite entreprise ou des produits d'épargne, et ce, en vue d'obtenir des



Une famille arabe irakienne déplacée de l'intérieur dans le nord du pays traverse le quartier kurde où elle vit aujourd'hui.

effets durables qui se poursuivront au-delà de la phase de stabilisation initiale. De telles mesures peuvent s'avérer compliquées, mais elles sont particulièrement pertinentes dans le nord de l'Irak, car des crises successives y ont sérieusement limité les capacités d'absorption du marché du travail local, plus spécialement dans les secteurs à faible rémunération. Dans ce contexte, les AMP non assorties de conditions peuvent également promouvoir la création de moyens d'existence. Le projet de suivi de GIZ dans la région cherchera dès lors tout particulièrement à établir des liens entre transferts monétaires, promotion de l'emploi et activités génératrices de moyens d'existence, afin d'obtenir des résultats plus durables.

2. Recours à des critères tenant compte du contexte et du conflit pour cibler les bénéficiaires

Dans le nord de l'Irak, GIZ a inclus à ses projets des AMP non assorties de conditions afin de tenir compte des personnes qui ne sont pas capables de participer aux programmes de rémunération en échange de travail. Toutefois, des évaluations de vulnérabilité au niveau des foyers ont montré que seul un nombre très restreint de foyers est entièrement dans l'impossibilité de travailler (le critère utilisé à l'origine pour être inclus dans les programmes d'AMP). Le problème est bien davantage celui d'un manque d'emploi qui ne leur permet pas de faire face à l'intégralité de leurs besoins élémentaires. En conséquence, le projet a inclus dans le groupe de bénéficiaires admissibles les familles qui ont un accès limité au marché du travail mais remplissent les critères de sélection socio-économiques.

Pendant la phase de mise en œuvre des programmes d'AMP, un autre problème a émergé : la nécessité de recourir à une approche⁴ dite de « poche de pauvreté », parce que le budget du projet n'était pas suffisant pour toucher toutes les familles potentiellement admissibles dans le nord de l'Irak. L'approche « poche de pauvreté »

www.fmreview.org/fr/abris

impliquait que les familles résidant en dehors des poches de pauvreté et remplissant les critères de sélection ainsi que les familles très marginalement moins pauvres n'avaient pas pu être intégrées au projet. Cette situation est devenue encore plus difficile parce que les communautés d'accueil étaient, elles aussi, de plus en plus affectées par le chômage et le sous-emploi provoqués par un durcissement de la crise économique, et qu'elles ne recevaient plus d'assistance sociale d'un gouvernement dont les restrictions budgétaires avaient rendu le système de sécurité sociale en grande partie dysfonctionnel. Ce dernier fait a considérablement augmenté le nombre potentiel de familles admissibles au programme d'AMP au sein de la communauté d'accueil pendant la période de mise en œuvre.

Le projet de suivi a été modifié de manière à éviter les tensions au sein de la communauté. Le programme d'AMP sera intégré à une composante « moyens d'existence » qui a pour but de renforcer la résilience à long terme des PDI, des réfugiés et des communautés d'accueil. Dans ce contexte, le programme d'AMP permettra de veiller à ce que les familles sélectionnées soient en mesure de couvrir leurs besoins élémentaires pendant la mise en place de mesures complémentaires (comme la formation ou la création de microentreprises).

3. Considération égale accordée aux personnes déplacées et aux communautés d'accueil

Dès le départ, des emplois temporaires et des programmes d'AMP ont été mis à disposition non seulement des réfugiés ou des PDI, mais aussi des résidents locaux qui remplissaient les mêmes critères de vulnérabilité. L'intégration des communautés d'accueil est particulièrement importante dans les zones de conflits où le niveau général de revenus est habituellement faible et où l'exclusion (perçue) de certains groupes pourrait contribuer à une concurrence croissante pour de faibles ressources ou même entrainer le recours à la violence. Les personnes déplacées se trouvent en compétition directe avec la population locale par rapport à un nombre de plus en plus restreint d'emplois dans les secteurs de faible rémunération. C'est pourquoi il était crucial pour GIZ de ne pas contribuer à favoriser des tensions en créant des programmes de transferts monétaires, conditionnels ou non, uniquement réservés aux réfugiés et aux PDI.

4. Mécanismes de paiement

Les versements peuvent être effectués en espèces ou à l'aide de bons, par le biais de transferts bancaires ou par paiements mobiles. Ici à nouveau, une approche attentive au contexte et au conflit est nécessaire pour garantir aux bénéficiaires un paiement sécurisé, et éviter d'exposer les employés du projet à des risques. En l'absence de système bancaire fonctionnel ou d'infrastructure numérique, et dans la mesure où établir des structures nouvelles demande habituellement beaucoup de temps et des ressources supplémentaires, il est souvent nécessaire et parfois préférable de recourir à des mécanismes de paiement déjà existants.

Le nord de l'Irak dispose d'un secteur financier très peu développé. Les populations préfèrent les transactions en espèces, et l'utilisation de services numériques – comme les paiements par téléphones mobiles – n'est pas encore courante. L'une des alternatives qui s'est avérée très efficace est le système des hawala, réseau traditionnel d'agents qui se chargent d'organiser les transferts d'argent⁵. Même s'il est vrai que les mécanismes internes de ce type de systèmes locaux doivent être soigneusement analysés afin d'éliminer tout risque d'effet adverse, ils peuvent offrir le meilleur et parfois le seul moyen de transférer des espèces dans des zones de conflit lorsque les délais sont limités.

Yvonne Deblon yvonne.deblon@giz.de
Conseillère principale, Division Gouvernance et
Conflit

Patrick Gutekunst patrick.gutekunst@giz.de
Conseiller adjoint. Division Gouvernance et Conflit

La Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH www.giz.de

- 1. La taille moyenne des foyers dans le nord de l'Irak est de cinq personnes.
- 2. Il est important de signaler que le recours à un programme d'AMP n'est pas uniquement limité à ceux qui ont une capacité de travail restreinte. Dans ce projet particulier, le programme a été conçu de manière à compléter une intervention de rémunération en échange de travail, mais il peut également s'appliquer à des familles qui ont une capacité de travail, et il a été utilisé à cet effet par d'autres agences dans le nord de l'Irak et ailleurs dans le monde.
- 3. Dans le nord de l'Irak, les bénéficiaires du programme de rémunération en échange de travail reçoivent entre 21 et 50 US\$ par jour pendant 40 jours, en fonction de leur niveau de compétence et des responsabilités qu'ils assument. Les bénéficiaires du programme d'AMP reçoivent trois versements consécutifs de 360 \$ par mois.
- 4. Une approche « poche de pauvreté » consiste à sélectionner les zones les plus démunies dans une région, en vue d'y implanter un projet, et là à nouveau, ce sont les foyers les plus pauvres qui sont sélectionnés comme bénéficiaires.
- 5. Le système hawala est largement répandu au Moyen-Orient et en Asie. Il s'agit d'un réseau d'agents qui organisent des transferts monétaires, il est par sa nature même non contractuel et se fonde sur un lien de confiance bien établi entre différents agents individuels et l'ensemble du réseau hawala.

iuin 2017

Susciter « un espoir raisonnable » chez les réfugiés et demandeurs d'asile

Greg Turner

La perte de tout espoir engendre au fil du temps le désespoir et une crise de santé mentale chez les réfugiés et les demandeurs d'asile qui se trouvent sur les iles de Manus et Nauru. Le recours au principe de restauration « d'un niveau raisonnable d'espoir » peut néanmoins contribuer à renforcer leur santé mentale et leur bien-être.

Les raisons pour lesquelles des individus sont amenés à chercher asile sont diverses, mais le facteur commun est le besoin impérieux de s'enfuir et un espoir que l'existence ailleurs sera meilleure. Pour de nombreux demandeurs d'asile, l'Australie semble offrir tout ce qu'ils peuvent espérer. Mais en août 2012, le gouvernement australien, rendu nerveux par l'impression du public d'être « submergé » par les demandeurs d'asile, a adopté une législation décrétant que tous les arrivants maritimes irréguliers (c'est-à-dire tous les demandeurs d'asile arrivant par bateau) seraient envoyés sur l'ile de Manus en Papouasie Nouvelle-Guinée ou sur celle de Nauru, en attendant le traitement de leur demande d'asile. En outre, en septembre de cette même année, le gouvernement a annoncé que les réfugiés qui étaient arrivés par bateau le 13 août 2012 et après cette date n'auraient plus la possibilité de parrainer les membres de leur famille en vue d'une réinstallation dans le pays, et finalement en octobre 2016, le gouvernement a annoncé que les individus qui avaient été envoyés sur les iles de Manus et Nauru depuis juillet 2013 n'obtiendraient jamais, en aucune circonstance, la permission de s'installer en Australie.

Le critère déterminant pour décider si une personne serait détenue en Australie ou envoyée à Nauru ou Manus est donc devenu une question de date d'arrivée ou de moyen de transport – ou pouvait occasionnellement, en fonction du moment, dépendre d'autres motifs tout aussi inexplicables. L'incapacité de comprendre le processus ou d'anticiper les événements futurs, l'impuissance et l'injustice évidente du processus ne sont pas seulement des facteurs de risque en termes de santé mentale, mais bien des causes de déclin cognitif et de dépression nerveuse¹.

Dans les limbes sur Nauru

Nauru est une ile minuscule du Pacifique suffisamment exiguë pour en faire le tour en voiture en une demi-heure. Depuis ces dix dernières années approximativement, sa source de revenus la plus importante provient de centres de rétention pour émigrés construits et financés par le gouvernement australien. Les demandeurs d'asile envoyés à Nauru sont détenus pendant l'examen de leur demande d'asile ; la plupart d'entre eux sont reconnus comme réfugiés et sont alors « installés » dans plusieurs camps situés autour de l'ile. La vie à l'extérieur du centre de rétention est peut-être encore plus difficile qu'à l'intérieur : agressions, viols, incidents de harcèlement d'enfants, mauvaises conditions de scolarité, soins médicaux déplorables ainsi qu'une myriade de facteurs de stress et de risques liés à la santé mentale sont signalés. Ce n'est pas ce qui était espéré.

L'alternance de vagues d'espoir et de désespoir érode progressivement la santé mentale, et alors que les mois se transforment en années, et que les années succèdent aux années, l'espoir d'arriver en Australie ou dans un autre pays devient l'unique objectif. Sur une période de deux ans jusqu'à décembre 2016, j'ai travaillé comme psychologue consultant chargé d'apporter un soutien et une formation aux employés du camp d'installation de réfugiés sur Nauru parmi lesquels se trouvaient également des réfugiés². Pendant cette période, j'ai pris conscience des facteurs de risque que cette concentration écrasante sur ce que j'appelle un « immense espoir unique » - à savoir de réussir à quitter Nauru fait peser sur la santé mentale – et comment le concept d'« espoir raisonnable » articulé par Kaethe Weingarten³ peut contribuer au maintien de processus mentaux sains et à la préservation de la santé mentale.

Le personnel de soutien et les professionnels en santé mentale ne se cessent de lutter afin de trouver des stratégies viables pour maintenir la santé mentale des réfugiés sur Nauru. Certains professionnels s'inquiètent d'encourager l'espoir face à une situation qui semble bien souvent désespérée, soucieux de ne pas entretenir de faux espoirs. D'autres encouragent cet « immense espoir unique », peut-être en espérant que la vision du désespoir des réfugiés servira à faire la preuve que l'installation à Nauru ne fonctionne pas et qu'ils doivent être réinstallés

www.fmreview.org/fr/ahris

ailleurs, en Australie ou dans un autre pays. Même avec la meilleure intention, le résultat est une préoccupation constante à propos de l'avenir et à propos de ce qui peut apparaitre comme un espoir inatteignable de réinstallation ailleurs. Ce type d'obsession a entrainé des problèmes sérieux de santé mentale ainsi que des comportements suicidaires, avec dans certains cas, des séquelles graves et des décès, ce qui se produit plus particulièrement après des événements perçus comme des opportunités, tels que des élections ou des visites du HCR, l'agence des Nations Unies pour les réfugiés.

D'un point de vue neurologique, le résultat de cette focalisation constante sur un espoir distant contribue à renforcer des connexions neuronales associées à cet espoir et à en détériorer d'autres qui n'y sont pas associées. Éprouvés de cette manière, les individus trouvent difficile de poursuivre des activités quotidiennes et des processus mentaux utiles à la vie de tous les jours.

Du désespoir à un espoir « raisonnable »

L'une des principales tâches du personnel de soutien dans un camp de réfugiés est, ou devrait être, d'aider leurs bénéficiaires à conserver des processus mentaux sains en dépit de l'incertitude, de la déception et du manque apparent d'espoir. Même si les ressources sont minimales, le personnel peut recourir à des interventions et des pratiques qui ont fait leurs preuves et qu'ils peuvent appliquer avec professionnalisme, persistance et imagination. La première intention est de stimuler des connexions neuronales dans le cerveau, non pas pour encourager le déni ou l'extinction de l'immense espoir unique, mais pour encourager le développement et le renforcement d'autres connexions neuronales - d'autres processus de pensée – en identifiant d'autres espoirs qui ont une probabilité relativement élevée de se réaliser.

« L'objectif de l'espoir raisonnable est le processus qui permet de prendre conscience de ce qui existe maintenant avec la conviction que cela nous prépare à nous confronter à ce qui nous attend. Avec l'espoir raisonnable, le présent est rempli par le travail et non pas par l'attente [...], il nous propose une manière d'envisager l'espoir, pour le thérapeute comme pour le client, qui nous le rend plus accessible même dans les situations les plus sombres... ». Kaethe Weingarten

Selon Weingarten, l'espoir raisonnable comprendrait cinq caractéristiques principales :

 Premièrement, il est « relationnel » dans la mesure où il se nourrit de relations et qu'il ne consiste pas simplement en un attribut



Nauru

individuel. J'ai découvert que cela trouvait une résonnance chez les réfugiés de Nauru alors qu'ils vivent en contact étroit les uns avec les autres dans une situation identique et soutenus par un personnel empathique.

- Deuxièmement, il consiste en une pratique qui est un processus quotidien plutôt qu'un but il s'agit de faire plutôt que de souhaiter. Ceci est fondamentalement important pour les réfugiés avec leur immense espoir unique qui consiste généralement en un seul but : quitter Nauru ou obtenir un visa. Cette caractéristique de l'espoir raisonnable déplace le renforcement des connexions neuronales associées à l'immense espoir unique de manière à renforcer celles associées à l'existence au quotidien.
- Troisièmement, il maintient l'idée que, si l'avenir est incertain, il reste ouvert. Même si l'incertitude est un facteur de risque significatif en termes de santé mentale pour les réfugiés et les demandeurs d'asile, sa caractéristique principale est qu'il subsiste des possibilités. Personne ne peut prévoir ce qu'il y a au détour du chemin. J'ai bien souvent utilisé cela avec les réfugiés de Nauru afin de remettre en cause leur désespoir et leur pessimisme.
- Quatrièmement, il cherche des objectifs et des voies vers des objectifs identifiés. En identifiant des objectifs réalistes ainsi que des voies permettant d'atteindre ces objectifs, les réfugiés peuvent retrouver – souvent à travers un processus d'essais et erreurs – une sensation de contrôle et de prévisibilité sur leur vie quotidienne. À mesure que de nouvelles connexions et réseaux neuronaux sont activés, les facultés cognitives s'améliorent, comme s'améliorent également de manière générale la santé mentale et le bien-être.
- Cinquièmement, il permet de s'accommoder du doute, de la contradiction et du désespoir – une fonction extrêmement adaptée dans l'environnement dans lequel vivent les réfugiés.

iuin 2017

Se former à encourager l'espoir raisonnable offre à ceux qui soutiennent les réfugiés et les demandeurs d'asile des mécanismes pratiques qui leur permettent d'aider leurs bénéficiaires à se concentrer sur le présent et à renforcer des processus cognitifs positifs. Il n'est en aucun cas mon intention de priver les réfugiés et les demandeurs d'asile de l'espoir de quitter les iles de Manus et Nauru. L'immense espoir unique restera présent dans leur esprit. Toutefois, plutôt que de n'avoir que cet espoir unique, distant, qui domine leur existence, le concept d'espoir raisonnable peut leur apporter d'autres points d'ancrage pour les aider à se concentrer sur le présent et le futur immédiat, et leur permettre individuellement d'identifier des espoirs plus limités et humbles mais atteignables, et à ce titre, susceptibles de leur apporter une satisfaction et une motivation supplémentaires.

Lorsque les réfugiés et les demandeurs d'asile finissent par atteindre un lieu de sécurité, leurs processus mentaux seront restés intacts et ils seront dans une meilleure position pour se confronter aux défis de la réinstallation et mener une existence productive.

Greg Turner

greg.turner@globalcommunityconsulting.com Propriétaire et psychologue consultant de Global Community Consulting

www.globalcommunityconsulting.com

- 1. The Nauru files, The Guardian
- www.theguardian.com/news/series/nauru-files
- 2. L'organisation chargée de l'installation employait des réfugiés à des postes administratifs ou de soutien opérationnel – ce qui avait des avantages en termes de participation, mais entrainait aussi des conflits de rôles et des difficultés interpersonnelles.
- Weingarten K (2010) « Reasonable hope: Construct, clinical applications and supports », Family Process, 49 (1): 5-25 www.kean.edu/~psych/doc/reasonable%20hope.pdf

Exposition à la violence sexuelle et sexiste des réfugiés qui souffrent d'un handicap de communication : ce que montre une étude menée au Rwanda

Julie Marshall, Helen Barrett et Angelo Ebengo

Les réfugiés qui souffrent d'un handicap de communication sont particulièrement exposés à la violence sexuelle et sexiste, en partie du fait de leurs limitations à signaler un abus.

On a assisté ces dernières années à des efforts concertés des acteurs humanitaires pour inclure les personnes handicapées dans la programmation et la prestation de services. Toutefois, les personnes identifiées comme handicapées sont dans la majorité des cas des personnes souffrant de difficultés physiques « visibles ». Les personnes atteintes de troubles moins visibles, comme les déficits de communication, continuent à ne pas être identifiées et restent dans l'incapacité d'accéder aux services humanitaires et de protection dont elles ont besoin.

Une personne souffrant de handicaps de communication peut éprouver des difficultés à comprendre et/ou à s'exprimer, et à utiliser un langage verbal ou par signes. Les études suggèrent que près de 49 % des personnes handicapées cherchant à obtenir des services en Afrique de l'Est souffrent d'une forme ou d'une autre de difficulté de communication¹, mais les difficultés auxquelles elles font face sont rarement repérées du fait de la nature « cachée » de ce type de handicaps : le handicap de communication

est à la fois invisible et souvent compliqué par d'autres handicaps. Dans de nombreux pays à revenus faibles ou moyens, les services destinés à aider les personnes souffrant de handicaps de communication sont soit très réduits ou inexistants. En outre, une incompréhension généralisée des causes et de la nature des handicaps de communication engendre souvent l'exclusion ou un mauvais accès de ces personnes au soutien disponible au sein de la communauté ou par le biais de services informels.

La violence basée sur le sexe et le genre (VBSG), couramment aussi appelée violence sexuelle et sexiste, constitue un risque notoire pour les réfugiés au Rwanda, et plus particulièrement pour les femmes et les enfants. Le risque est considéré comme sensiblement plus élevé dans le cas des réfugiés handicapés, du fait de facteurs comme la séparation avec les familles, l'isolation et des conditions de vie précaires qui peuvent les affecter de manière disproportionnée, tout cela conjugué à une pénurie de mécanismes communautaires de protection. D'autres facteurs peuvent

www.fmreview.org/fr/ahris

également contribuer à cette situation, comme la stigmatisation des personnes handicapées, le discrédit jeté sur leur parole lorsqu'ils/elles signalent un abus, et dans certains cas, le manque de mobilité qui ne leur permet pas de s'échapper.

Il arrive que les personnes qui souffrent de handicaps de communication soient spécifiquement ciblées parce qu'elles ont moins de chance de pouvoir signaler les abus, d'en décrire les auteurs avec précision ou de mener à terme une procédure juridique. Les informations rassemblées suggèrent qu'outre la privation de services de soutien suite aux abus, les personnes souffrant de handicaps de communication n'ont pas non plus accès aux mesures de prévention destinées aux autres réfugiés, comme celles relatives à l'éducation sexuelle et reproductive.

Il ressort de plus en plus que les organisations humanitaires commencent à reconnaître les handicaps de communication parmi les obstacles qui empêchent l'accès aux services liés à la violence sexuelle et sexiste (et notamment aux mesures de prévention et de recours juridique) et qu'ils constituent un risque de protection majeur², mais sans toutefois qu'il y ait des indications pour suggérer que cette reconnaissance se traduit par de bonnes pratiques et un soutien effectif pour aider les personnes concernées à signaler des violences sexuelles et sexistes et leur apporter une assistance permanente. Au Rwanda, les travailleurs humanitaires de première ligne sont conscients des difficultés que rencontrent les personnes souffrant de handicaps de communication dans le cadre des systèmes de réponse à la violence sexuelle et sexiste, mais ne se sentent pas suffisamment bien équipés pour répondre à leurs besoins.

Identification des difficultés

En réponse aux préoccupations soulevées par le bureau au Rwanda du l'HCR, l'agence des Nations-Unies pour les réfugiés, et suite à un examen approfondi de la documentation disponible³, un projet impliquant la participation de l'Université métropolitaine de Manchester, de l'organisation Communicability Global et du HCR a été mis sur pied afin d'obtenir davantage d'information sur l'échelle et la nature des problèmes auxquels sont confrontés les réfugiés souffrant de handicaps de communication et leurs aidants, en matière d'accès à des services psychosociaux, juridiques et médicaux de soutien en cas de violence sexuelle et sexiste4. Nous avons tout d'abord mené au Rwanda des groupes de discussion dirigée avec des employés humanitaires de première ligne et des membres des communautés (y compris des mobilisateurs communautaires dont la

responsabilité est d'aider les réfugiés à obtenir les services de soutien appropriés) dans un contexte de camps et en milieu urbain. Nous avons également mené quelques entretiens individuellement et en petits groupes avec des aidants de personnes souffrant de handicaps de communication, afin de découvrir les difficultés qu'eux-mêmes et la personne qu'ils aident rencontrent. (À ce stade, nous n'avons pas abordé spécifiquement avec les aidants de personnes souffrant de handicaps de communication la question de la violence sexuelle et sexiste à cause de la nature sensible et pénible du sujet). Ce n'est qu'indirectement par l'intermédiaire du personnel humanitaire et des mobilisateurs communautaires que des informations concernant l'expérience vécue par les survivants de violence sexuelle et sexiste qui souffrent d'un handicap de communication ont été obtenues.

Nous avons alors organisé un séminaire à l'intention des principales parties prenantes (agences des Nations Unies, organisations nationales, organisations locales de personnes handicapées, et un psychologue clinicien disposant d'une expertise dans le domaine de la violence sexuelle et sexiste) afin d'explorer les difficultés rencontrées par les réfugiés qui souffrent de handicaps de communication pour accéder aux services appropriés, obtenir une amélioration de ces services et mettre sur pied un consortium d'organisations expertes dans le but de faire avancer ce travail.

Les constatations à l'issue de cette enquête préliminaire indiquent que la compréhension concernant les handicaps de communication est très limitée, et ce, de manière générale, au sein des communautés et parmi les prestataires de services et les acteurs stratégiques. Pour les personnes qui souffrent de handicaps de communication, les obstacles en vue d'obtenir des services se dressent à chaque étape de la réponse face à la violence sexuelle et sexiste : prévention, divulgation, soutien et réparation. Des cas ont été mentionnés d'auteurs de ce type de violence qui ciblaient des personnes souffrant de handicaps de communication et leur offraient de la nourriture pour les faire taire ou les menaçaient de les dénoncer, et des preuves ont montré que des personnes souffrant de handicaps de communication étaient ciblées dans leur propre maison lorsqu'elles se trouvaient seules. Les personnes souffrant de handicaps de communication sont en butte à une discrimination et un discrédit tellement endémiques de la part des membres de la communauté et des prestataires de services qu'il leur est pratiquement impossible de signaler des abus.

Plus significatif encore, les prestataires de services n'ont pas une connaissance et une compréhension suffisantes de la variété et de l'impact des handicaps de communication, ni les compétences nécessaires pour apporter un soutien à ceux qui en souffrent. On observe également un malentendu largement répandu selon lequel le recours au langage des signes serait la solution optimale, alors même qu'une majorité de personnes souffrant de handicaps de communication dans les contextes humanitaires n'utilisent pas de langage des signes de type formel. Il est apparu clairement dans les cas où une victime de violence sexuelle et sexiste souffrait d'un handicap de communication que les médecins n'avaient pas les compétences nécessaires pour obtenir un rapport médical détaillé et que la police était incapable de recueillir efficacement une déposition. En outre, les systèmes judiciaires ne sont probablement pas en mesure non plus d'intenter des poursuites juridiques si la victime n'est pas capable de témoigner du crime. Et pour finir, les services d'accompagnement et de soutien psychosocial se fondent fréquemment sur des thérapies verbales, et les prestataires manquent des compétences et des ressources nécessaires pour offrir des services en utilisant d'autres méthodes de communication.

Amélioration des services

Au cours du séminaire, les participants ont mis en évidence les actios qu'eux-mêmes et leurs organisations pourraient entreprendre au cours des cinq prochaines années au moins pour améliorer les services destinés aux réfugiés souffrant de handicaps de communication qui ont subi des violences sexuelles et sexistes. Certains des engagements suivants ont ainsi été pris : formation et renforcement des capacités de tous les prestataires de services pour qu'ils comprennent et soient capables de repérer les handicaps de communication, mobilisation et sensibilisation auprès des communautés, développement de matériel afin d'aider les personnes à dénoncer la violence sexuelle et sexiste (par exemple en utilisant des pictogrammes ou des objets pour que les personnes puissent montrer ce qu'elles ont subi plutôt que d'être limitées à une communication uniquement verbale), accès aux soins médicaux et aux services juridiques, et meilleure inclusion en matière d'éducation - à la fois en ce qui concerne l'éducation formelle et l'éducation à la santé sexuelle et reproductive (SSR). La santé sexuelle et reproductive est un domaine qui a été identifié comme crucial pour la

prévention de la violence sexuelle et sexiste, et tant l'examen documentaire que les rapports émanant des parties prenantes ont souligné l'absence de services inclusifs d'éducation à la SSR au sein des communautés réfugiées.

Les priorités déterminées pour le projet incluent : a) le travail en collaboration avec les principales parties prenantes afin d'engager un dialogue avec les personnes souffrant de handicaps de communication qui ont subi des violences sexuelles et sexistes et leurs familles, en vue de mieux comprendre leurs besoins et les difficultés qu'elles rencontrent, mais aussi de les associer à tout développement futur dans ce domaine ; b) le travail en collaboration avec des partenaires afin de concevoir, mettre en œuvre et évaluer des changements dans les processus et services, de manière à renforcer l'inclusion des personnes souffrant de handicaps de communication dans le cadre de l'éducation à la SSR et améliorer leur capacité d'accès à des interventions adaptées à la violence sexuelle et sexiste.

Pour que ce travail puisse se réaliser, les acteurs humanitaires devront bien évidemment être en mesure de repérer les personnes souffrant de handicaps de communication, ce qui nécessitera de former le personnel des agences, les chefs de communauté, les membres des comités de personnes handicapées, les mobilisateurs communautaires (et les bénévoles), et de mettre en place des systèmes permettant d'enregistrer et de recueillir des informations sur les personnes et les besoins³. Il sera essentiel également de prendre en considération les implications éthiques ainsi que les systèmes de soutien nécessaires afin de s'impliquer auprès d'un groupe de personnes aussi vulnérables sur un sujet aussi sensible et pénible.

Julie Marshall j.e.marshall@mmu.ac.uk

Maître de conférences Handicap et développement de la communication, Université métropolitaine de Manchester http://bit.ly/MMU-Julie-Marshall

Helen Barrett

helen.barrett@communicabilityglobal.com
Orthophoniste / Conseillère pour l'inclusion,
Communicability Global, Rwanda
www.communicabilityglobal.com

Angelo Ebengo ebemuzal@yahoo.fr

Directeur général, Initiative for Refugees with a Disability, Rwanda http://irdrwanda.org/fr.html

Les auteurs souhaitent remercier les familles des personnes souffrant d'un handicap de communication qui ont accepté de parler de leur

www.fmreview.org/fr/abris

expérience ainsi que toutes les autres personnes impliquées dans ce projet.

- 1. Hartley S (1995) « The proportion of people with communication disabilities seeking help from community development assistants (CDAs) in Eastern Uganda », Travaux du 23e Congrès mondial de l'Association internationale de logopédie et phoniatrie, Le Caire.
- 2. Plan International (2016) *Protect Us! Inclusion of children with disabilities in child protection* https://plan-international.org/protect-us
- 3. Literature review en ligne http://bit.ly/MMU-LitReview ou de Julie Marshall.
- 4. Le projet a été soutenu par le Fonds pour l'innovation humanitaire d'Elrha www.elrha.org/hif
- 5. Voir également, Commission des femmes pour les réfugiés (2015) Je vois que cela est possible: Renforcer les capacités pour l'inclusion du handicap dans les programmes relatifs à la violence basée sur le genre dans les environnements humanitaires plus Boîte à outils http://bit.ly/WRC-2015-disability-GBV

Le pouvoir de l'éducation dans la vie des réfugiés : les réfugiés sri lankais en Inde

Antony Jeevarathnam Mayuran

C'est parce qu'ils sont déterminés à reprendre le contrôle de leur avenir incertain que les réfugiés sri lankais qui vivent dans des camps au Tamil Nadu en Inde ont donné la priorité à l'éducation. Le compte rendu de leur réussite ainsi que le rôle crucial joué par le gouvernement du pays d'accueil qui les a soutenus, peuvent servir d'inspiration à d'autres communautés de réfugiés qui attendent dans l'incertitude une solution durable.

La violence qui a éclaté au Sri Lanka en 1983 et qui, à plusieurs occasions subséquentes, a déclenché un exode d'une dizaine d'années au cours duquel les Tamouls sri lankais ont cherché asile en Inde et dans d'autres pays en Asie, en Europe, en Amérique et en Australie. Au total, quelque 303 000 personnes sont arrivées en Inde entre 1983 et 2010, et ont principalement été installées dans des camps de réfugiés gérés par le gouvernement à travers l'État du Tamil Nadu dans l'Inde du Sud. Alors que la majorité des réfugiés sont rentrés au Sri Lanka depuis, il reste encore 19 451 familles - soit environ 63 350 réfugiés - qui vivent répartis dans 107 camps de réfugiés, ainsi que 37 868 autres réfugiés qui vivent au Tamil Nadu, mais en dehors des camps¹.

Les réfugiés qui vivent dans les camps ont accès à toute une série de mesures de soutien, y compris des allocations en espèces, et peuvent participer à tous les projets de sécurité sociale disponibles aux ressortissants locaux. Toutefois, pour les réfugiés, c'est l'éducation qui est primordiale. Ils la considèrent en effet comme fondamentale pour reconstruire et autonomiser la communauté réfugiée, et sont convaincus qu'une communauté éduquée sera mieux équipée pour reconstruire une société pacifique et prospère une fois de retour au Sri Lanka.

L'éducation comme priorité

Sous l'égide de l'OfERR (l'Organisation pour la réinsertion des réfugiés de l'Îlam tamoul, une organisation pour les réfugiés tamouls sri lankais), les réfugiés ont fait pression sur le

gouvernement central indien et sur celui de l'État, et ont obtenu une autorisation exceptionnelle pour permettre aux étudiants parmi les réfugiés – qui pour la plupart avait perdu leurs certificats scolaires pendant le déplacement – de poursuivre leur éducation en Inde.

« Nous, Tamouls sri lankais, après avoir tout perdu, avons demandé aux gouvernements d'accorder des places à nos enfants pour qu'ils puissent étudier dans les mêmes classes que les enfants indiens. À notre surprise, le gouvernement du Tamil Nadu nous a accueillis dans son cœur et a accepté de scolariser tous les enfants sans certificat scolaire. Nulle part ailleurs dans le monde cela ne s'était produit ».

(S C Chandrahasan, fondateur de l'OfERR)

Plusieurs programmes différents ont été organisés par l'OfERR en vue de promouvoir l'éducation au sein des Tamouls sri lankais : éducation maternelle, primaire et secondaire, cours du soir, enseignement supérieur, formation à l'informatique, et forums à l'intention des



Une assemblée dirigée par les étudiants pour les élèves d'un camp de réfugiés sri-lankais au Tamil Nadu, en Inde.

iuin 2017

étudiants des écoles et des universités. Les Tamouls sri lankais accordent une importance suprême à l'éducation, et si un enfant d'une famille réfugiée ne semble pas être scolarisé, les voisins interviennent et se mobilisent pour garantir l'éducation de cet enfant.

L'OfERR aide les étudiants des familles vulnérables à accéder à l'éducation supérieure en leur fournissant des bourses dont le montant est en majorité financé par un donateur extérieur². Au sein de cette communauté réfugiée, plus de 3 526 étudiants ont obtenu une licence ou des diplômes, y compris en médecine, en sciences de l'ingénieur, en informatique ou dans le secteur bancaire, des affaires et du travail social. Le soutien du gouvernement du Tamil Nadu, en permettant l'accès à l'éducation supérieure, s'est avéré crucial.

Plus d'une trentaine d'années plus tard, tous les enfants dans les camps ont désormais accès à l'enseignement élémentaire, alors qu'une éducation informelle et un soutien psychosocial sont mis à disposition des enfants handicapés. Les programmes de l'OfERR n'ont pas seulement pour objectif d'aider les réfugiés à trouver une activité rémunérée, mais s'efforcent également de les aider à surmonter les traumatismes psychosociaux qui accompagnent une résidence prolongée dans des camps et des années d'incertitude concernant leurs perspectives de retour au Sri Lanka³.

Par le biais de forums dans les districts et les régions auxquels participent des milliers d'étudiants, la communauté étudiante réfugiée aide la prochaine génération d'étudiants à trouver un soutien en organisant des programmes de mentorat, d'accompagnement, de formation et d'aide économique. Ils suivent également les abandons de scolarité, organisent des programmes communautaires comme des opérations de nettoyage des quartiers, et sensibilisent la communauté réfugiée aux grandes questions d'actualité sociale et mondiale. Mais leur objectif ultime reste avant tout d'utiliser leur éducation supérieure une fois de retour dans leur pays d'origine.

« Les diplômés, parce qu'ils constituent les groupes les plus éduqués de notre communauté, ont pour responsabilité de tenir les autres réfugiés au courant de la situation actuelle au Sri Lanka et de préparer la communauté à prendre des décisions volontaires, réfléchies et éclairées à propos de son avenir ». (Ajith Kumar, camp de Paramathi, district de Namakkal)

Des bénéfices à long terme

L'éducation a apporté une contribution significative à l'existence sociale et économique des réfugiés tamouls venus du Sri Lanka qui vivent dans le Tamil Nadu. Il n'y a ni pauvreté ni famine ; les femmes sont autonomes et l'égalité entre les sexes est préservée ; pratiquement 100 % des enfants ont accès à l'éducation primaire ; il n'y a pas d'épidémie, et la mortalité infantile et maternelle est très rare dans les camps ; de plus, les réfugiés sont conscients des camps ; de plus, les réfugiés sont conscients des conséquences du réchauffement mondial et du changement climatique, et s'impliquent activement dans la promotion de la durabilité environnementale. Le soutien conjoint du gouvernement du Tamil Nadu et du gouvernement indien a permis cet impact significatif, et a contribué à ce résultat.

Les réfugiés tamouls sri lankais n'ont jamais dévié de leur objectif qui était de développer leurs ressources humaines et de renforcer leurs capacités. En dépit de l'incertitude concernant leur avenir, l'éducation a été utilisée comme un rempart contre les défis complexes qu'ils ont rencontrés dans leur existence, et elle leur a permis de s'autonomiser, de développer un sentiment de durabilité et de résilience, et de mieux se préparer dans la perspective de leur retour au Sri Lanka.

Antony Jeevarathnam Mayuran mayuran.jeevarathinam@gmail.com OfERR (Ceylan) https://oferr.org.www.oferrceylon.com

Je m'appelle Antony Jeevarathnam Mayuran. Je suis Sri Lankais, et je viens tout juste de rentrer dans ma patrie au Sri Lanka après 25 années d'exil en tant que réfugié. J'ai vécu toute ma vie de réfugié apatride dans une petite maison à l'intérieur d'un camp de réfugiés en Inde. J'ai obtenu mon master et ensuite un doctorat en sciences sociales à l'Université de Loyola, à Chennai, en Inde, et je suis maintenant travailleur social communautaire au service des déplacés internes et des réfugiés qui rentrent au Sri Lanka. Je travaille avec l'OfERR (Ceylan) afin de mettre à disposition de la population tamoule réinstallée au Sri Lanka des programmes d'aide à l'éducation, à l'autonomisation et à la documentation, au renforcement des capacités et au soutien des moyens d'existence.

- Commission pour la réinsertion et le bien-être des Tamuls non résidents, Résumé statistique de la population du camp, 1er novembre 2016 www.rehab.tn.nic.in/camps.htm (uniquement en anglais).
- 2. Bourses d'étude partiellement financées par l'Église évangélique allemande, membre du Programme œcuménique de bourses.
- 3. Saha K C (2004) « Learning from empowerment of Sri Lankan refugees in India », Forced Migration Review issue 20 www.fmreview.org/sustainable-livelihoods/saha

www.fmreview.org/fr/ahris

Enfants nés du viol de réfugiées, et apatridie, en Égypte

Mohamed Farahat

La facilitation des procédures d'enregistrement des naissances pour les enfants nés du viol, en particulier de mères réfugiées, est nécessaire pour prévenir l'apatridie.

Selon le droit civil égyptien, le certificat de naissance est le seul document juridique prouvant l'existence d'un être humain ; la validation de tous les autres papiers d'identité se base sur ce document. Le certificat de naissance est le document qui identifie la nationalité de la personne et ses parents.

L'enregistrement d'un enfant né du viol représente l'une des plus grandes difficultés que les réfugiées doivent affronter après avoir été victimes d'un viol dans leur pays d'asile ou en transit vers ce pays. Selon la Convention relative aux droits de l'enfant et le droit égyptien, l'enregistrement d'une naissance est considéré comme un droit reconnu à tous les enfants, y compris s'ils sont nés hors mariage; néanmoins, en pratique, de nombreux obstacles entravent l'application de ce droit. En Égypte, le bureau de l'état civil est responsable de l'enregistrement des enfants nés de parents citoyens et non citoyens. Dans le cas des enfants nés hors mariage, la mère a le droit d'enregistrer la naissance de son enfant et d'obtenir un certificat de naissance sur lequel figure son nom.

Selon la loi égyptienne sur le statut personnel, les docteurs et les sages-femmes doivent délivrer un certificat indiquant le nom de la mère, la date de naissance et le sexe de l'enfant. En dépit de ces lois et du droit légal à obtenir un acte de naissance, dans la pratique, c'est la nature de la relation dont l'enfant est le fruit qui l'emporte sur les droits de l'enfant. L'un des principaux obstacles auxquels sont confrontées les victimes de viol provient du fait que les fonctionnaires connaissent peu les procédures de délivrance de ce type de certificat, en partie parce que la délivrance de certificats de naissance pour les enfants nés hors mariage est peu courante dans la société égyptienne, et qu'en raison des attitudes sociales en la matière, les fonctionnaires sont peu disposés à fournir ce service. Dans le cas d'un enfant né en Égypte d'un viol, la procédure d'enregistrement dépend des facteurs suivants : si la mère a été violée et que le père est inconnu, si le père conteste sa paternité ou a disparu de la vie de la mère, et si le viol a eu lieu en Égypte ou à l'étranger.

Le premier obstacle rencontré par une victime de viol concerne le type de document

d'identité qu'elle détient. Si la victime est une immigrante, son passeport confirmera son identité. Mais si la victime détient une carte d'identité de demandeur d'asile ou de réfugié, l'enregistrement de la naissance de son enfant lui sera probablement refusé puisqu'en Égypte, le personnel chargé de l'enregistrement sait rarement que ce type de document est valide. De plus, il est possible qu'il n'existe aucune preuve du viol, telle qu'un rapport de police.

Ce sont là quelques-unes des difficultés rencontrées par les réfugiées ou les migrantes cherchant à obtenir des documents attestant la naissance d'un enfant issu d'un viol. Si un enfant est privé de certificat de naissance, il deviendra alors apatride. Dans les cas où la mère décide de quitter l'Égypte (pour poursuivre son tinéraire ou retourner dans son pays d'origine), elle ne peut pas, en l'absence d'un certificat de naissance, obtenir de documents de voyage pour son enfant, si bien qu'elle est forcée de laisser derrière elle son enfant apatride.

Il est donc essentiel de faciliter les procédures d'enregistrement de la naissance d'enfants nés du viol afin de prévenir toutes ces conséquences. En vue de réduire les risques d'apatridie, les autorités égyptiennes devraient appliquer les dispositions juridiques imposant d'enregistrer toutes les naissances issues d'un viol ou hors mariage, même si le père présumé n'en reconnaît pas la paternité, notamment en identifiant la femme en tant que mère de l'enfant et le sexe de ce dernier.

Mohamed Farahat farahat_3@hotmail.com
Chercheur juridique, The Egyptian Foundation for
Refugee Rights www.efrr-egypt.org

FORCÉES revue

Numéros à paraître et thèmes centraux :

- RMF 56 : Amérique latine et Caraïbes (à paraître en octobre 2017)
- RMF 57 : Le Moyen-Orient (à paraître en février 2018)

Pour de plus amples informations sur les prochains numéros, y compris les délais pour soumettre un article, veuillez consulter

www.fmreview.org/fr/aparaitre

Prouver la torture : demander l'impossible

Lucy Gregg et Jo Pettitt

De nouvelles recherches démontrent qu'à cause d'erreurs commises au cours du traitement des preuves médicales de torture par des fonctionnaires du ministère de l'Intérieur chargés des demandes d'asile, il peut devenir pratiquement impossible à des personnes qui ont survécu à la torture et demandent l'asile au Royaume-Uni (RU) de prouver qu'elles ont été torturées. Les conséquences peuvent en être désastreuses pour les individus concernés, et peuvent par ailleurs occasionner une charge supplémentaire pour les services et les fonds publics.

Une étude récente suggère que 27 % des migrants forcés adultes vivant dans des pays à haut revenu comme le RU sont des individus qui ont survécu à la torture¹. Nombre d'entre eux ont des besoins physiques, psychologiques, sociaux et juridiques complexes résultant de leur torture et du périple vers la sécurité souvent prolongé et dangereux qu'ils ont dû entreprendre, et pourtant ils nous disent invariablement que leur principale difficulté consiste à obtenir rapidement un statut juridique par le biais du système de l'asile.

Les rapports médico-légaux demandés par les avocats pour le compte des demandeurs d'asile sont une forme tout à fait reconnue et acceptée de preuve pour aider les décideurs à établir les principaux éléments factuels d'une demande d'asile. Ils constituent un moyen de preuve primordial pour les personnes ayant survécu la torture qui n'ont pratiquement rien d'autre pour prouver la réalité de ce qu'ils ont subi et qui, pour des raisons découlant des traumatismes psychologiques subis, peuvent trouver particulièrement difficile de relater de manière cohérente et exhaustive ce qui leur est arrivé.

L'organisation Freedom from Torture a analysé en détail la manière dont 50 rapports d'expertise médico-légale ont été traités par des fonctionnaires du système d'asile du ministère de l'Intérieur britannique². Les résultats indiquent que dans de tels cas les décisions du ministère de l'Intérieur sont médiocres et qu'elles doivent être rectifiées par des juges. Dans 76 % des cas considérés par notre étude et dont on connaît le résultat final, la personne concernée a obtenu l'asile suite à un recours juridique favorable. Le taux moyen de succès en cas d'appel en matière d'asile est de 30 %. Dans de nombreux cas parmi ceux que nous avons examinés, le juge de l'immigration a spécifiquement mentionné lors du recours la force et la qualité décisives des preuves médicales. Un taux aussi élevé de décisions annulées en appel, même dans le cas d'un nombre relativement restreint de cas, suggère qu'il y aurait des défaillances graves et systémiques au RU dans le processus décisionnel en matière d'asile lorsqu'il se fonde sur des allégations de torture.

Critères d'établissement de la preuve

Dans tous les cas considérés par notre étude, nous avons découvert que les fonctionnaires n'avaient pas appliqué correctement les critères d'établissement de la preuve légalement requis dans le cas des demandes d'asile au RU. Pour accorder l'asile, les fonctionnaires de l'immigration doivent avoir la conviction que l'on peut « raisonnablement et en toute vraisemblance » conclure à l'authenticité du récit du requérant. Notre étude montre que, dans la pratique, les fonctionnaires du système d'asile appliquent un critère de preuve qui diffère de celui rapporté par le dossier médical établissant la torture, une appréciation de la preuve plus proche de celle appliquée en droit pénal, à savoir : « excluant tout doute raisonnable ». Des fonctionnaires du système d'asile peuvent, par exemple, décider de rejeter des preuves médicales parce que l'expert clinicien n'est pas en mesure d'attribuer catégoriquement la cause des lésions corporelles à la torture. Ce qui est en contradiction flagrante avec les critères de preuve « raisonnable et vraisemblable » exigés. Dans d'autres cas, les fonctionnaires présument à tort que toutes les lésions corporelles qui ne sont pas assorties d'un « diagnostic » de torture (c'est-àdire dont la seule cause possible est la torture) n'ont que peu ou aucune pertinence comme éléments permettant de démontrer la torture.

Remettre en cause ou se substituer à l'avis de l'expert médical

Nous avons découvert que dans 74 % des cas, les fonctionnaires du système d'asile avaient accordé plus de crédit à leur propre avis sur des questions d'ordre clinique ou qu'ils avaient porté un jugement clinique dépassant leur niveau de qualification. Dans 30 % des cas, ils ont à tort remis en cause les qualifications de l'expert médical et ses compétences techniques en ce qui concerne l'établissement de rapports démontrant la torture. Ce qui est en contradiction avec les orientations stratégiques du ministère de l'Intérieur qui leur indiquent de « s'abstenir de contester les conclusions cliniques du rapport ou de sembler émettre un jugement

www.fmreview.org/fr/abris

clinique personnel à propos d'éléments médicaux ou plus généralement de questions médicales »³. Le ministère de l'Intérieur reconnait explicitement dans sa politique que les médecins et autres cliniciens de l'organisation Freedom from Torture sont « objectifs et impartiaux » et qu'ils ont également la formation, l'expérience et les qualifications nécessaires pour préparer des rapports médicolégaux relatifs à la torture, y compris en ce qui concerne l'évaluation de l'état de santé mentale.

Évaluation de crédibilité

Dans 84 % des cas de notre étude, les fonctionnaires du système d'asile ont ignoré les preuves médicales parce qu'ils avaient eux-mêmes déjà abouti à une conclusion négative concernant la crédibilité du cas. Les directives politiques du ministère de l'Intérieur sont sans équivoque, les éléments apportés par l'expertise médicale doivent être soigneusement examinés dans le cadre du processus intégral d'examen des preuves, et la décision relative à la crédibilité ne peut être prise qu'après examen de l'ensemble du dossier médical. Notre étude démontre que les fonctionnaires du système d'asile sont négligents dans ce domaine, et qu'il leur arrive notamment d'ignorer entièrement les conclusions cliniques, d'ignorer certains aspects des preuves de torture (et plus particulièrement les preuves psychosociales), et qu'il leur arrive d'aboutir à des conclusions en matière de crédibilité avant même d'avoir pris connaissance des éléments cliniques.

Manque de compréhension des normes internationales

Dans 54 % des cas couverts par notre étude, le fonctionnaire du système d'asile a démontré ne pas savoir comment interpréter des preuves médicales de torture qui avaient été préparées conformément aux normes internationalement reconnues figurant dans le Protocole d'Istanbul4 et soumises comme preuves dans des demandes d'asile. Par exemple, des fonctionnaires ont critiqué à tort l'utilisation par le médecin de termes spécifiques du Protocole d'Istanbul ou contesté de manière erronée son respect de la méthodologie appropriée pour évaluer le degré de compatibilité entre des blessures physiques (lésions) et leur cause imputée à la torture par l'individu examiné.

Prochaines étapes

Pour les victimes de la torture qui ont besoin d'être protégées, cette mise en doute et le constat que leur dossier médical n'est pas correctement traité a souvent un effet psychologique dévastateur qui peut entraver leurs chances de rétablissement et de réinsertion sociale. Ce qui a comme conséquence

de faire peser un poids supplémentaire non négligeable et tout à fait inutile sur des services et des fonds publics déjà débordés. La mauvaise gestion par les fonctionnaires du système d'asile des preuves médicales de torture entraine des recours légaux longs et coûteux pendant lesquels les requérants doivent être soutenus financièrement et maintenus dans le système d'asile pendant des mois et parfois des années.

Dans ses recommandations, l'organisation Freedom from Torture a demandé instamment au ministre de l'Intérieur de prendre des mesures immédiates en vue d'améliorer le processus décisionnel dans les cas d'asile impliquant l'examen de preuves médicales de torture. Le ministère de l'Intérieur dispose déjà d'une politique solide à cet effet, mais une mise en œuvre effective de ces mesures fait encore défaut. Nous travaillons maintenant en collaboration étroite avec ministère de l'Intérieur en vue d'initier la résolution des problèmes que nous avons soulevés, en mettant l'accent sur la mise en place de cours de formation plus approfondis et plus efficaces et d'un suivi continu des pratiques.

Nous avons également recommandé qu'il soit procédé plus généralement à un audit public indépendant sur l'application pratique des critères d'établissement de la preuve dans le cadre des demandes d'asile au RU. Un tel audit devrait entendre le témoignage des personnes ayant subi des tortures, des experts appelés à donner des preuves dans les cas de demandes d'asile, des organisations juridiques ainsi que d'autres organisations de la société civile travaillant dans le domaine des réfugiés.

Lucy Gregg lugregg@hotmail.com

Ancienne Conseillère principale en matière de politique

Jo Pettitt jpettitt@freedomfromtorture.org Directeure de recherche

Freedom from Torture www.freedomfromtorture.org
Pour plus d'information, merci de prendre contact avec
Jo Pettitt ou Sile Reynolds

sreynolds@freedomfromtorture.org

- 1. Sigvardsdotter E, Vaez M, Rydholm Hedman AM et Saboonchi F (2016) « Prevalence of torture and other war-related traumatic events in forced migrants: A systematic review », *Torture* 26 (2) p47 http://bit.ly/Torture-review-2016
- Freedom from Torture (2016) Proving Torture: Demanding the impossible Home Office mistreatment of expert medical evidence www.freedomfromtorture.org/provingtorture
- 3. Ministère de l'Intérieur britannique (2015) Asylum Policy Instruction, Medico-Legal Reports from the Helen Bamber Foundation and the Medical Foundation Medico-Legal Report Service http://bit.ly/HomeOffice-2015-medicolegal
- 4. HCR (2004) Manual on the Effective Investigation and Documentation of Torture and Other Cruel, Inhuman or Degrading Treatment or Punishment ('Istanbul Protocol')
 www.refworld.org/docid/4638aca62.html

Accoucher en transit par la Grèce

Raquel Esther Jorge Ricart

Des réfugiées enceintes en route à travers l'Europe se voient contraintes d'accoucher dans des circonstances extrêmement difficiles. Elles font face à des choix épouvantables et leurs bébés risquent l'apatridie.

De nombreuses femmes qui voyagent à travers la Grèce pour échapper au conflit et atteindre un lieu de sécurité sont déjà enceintes lorsqu'elles s'enfuient de chez elles ou le deviennent pendant leur voyage. Ce dernier peut prendre des mois et bien souvent, elles n'ont qu'un accès limité à la nourriture de qualité dont elles ont besoin pendant leur grossesse. Il faut encore ajouter à cela l'impact physique du voyage sur leur santé ainsi que le stress psychologique attaché au fait de se retrouver déplacées, d'avoir perdu leur maison et leurs possessions et probablement aussi certains membres de leur famille.

Lorsqu'arrive le moment d'accoucher, elles font face à un dilemme. Des camps de réfugiés de fortune ou des hébergements temporaires peuvent leur fournir certains services médicaux, mais il est peu probable que des soins gynécologiques spécialisés soient disponibles sur place; localement, les travailleurs de santé et les bénévoles des ONG peuvent parfois leur apporter un certain degré d'assistance, mais sans disposer d'équipements ou de connaissances spécialisés. L'alternative pour la femme, particulièrement lorsque l'accouchement s'annonce difficile, est d'accoucher dans un hôpital local.

Selon les témoignages des femmes¹, il s'agit d'une alternative qui n'en est pas réellement une. En Grèce, les conditions d'accès aux camps de réfugiés sont mauvaises, ce qui rend l'arrivée des ambulances (qui de toute façon sont rares) difficile. De nombreuses femmes ont découvert à leurs dépens qu'une ambulance prend en moyenne deux à trois heures pour arriver, et que la surpopulation des camps temporaires rend très



difficile l'accès de l'ambulance ou des médecins à la tente dans laquelle la femme est en train d'accoucher. Dans de nombreux cas, l'ignorance (particulièrement parmi les femmes les plus jeunes et celles qui ne sont pas accompagnées) et le manque de traducteurs viennent encore ajouter à leur sentiment d'anxiété et d'impuissance.

À celles qui vont à l'hôpital on demande rarement si elles veulent un accouchement naturel ou par césarienne. La plupart d'entre elles finissent par avoir une césarienne sans avoir donné leur consentement préalable, sans information sur les risques de la procédure, et sans que leurs antécédents médicaux aient été vérifiés avec elles. Dans de nombreux cas, les femmes sont sommairement examinées pour vérifier les infections ou les blessures, et sont renvoyées de l'hôpital quelques heures seulement après l'accouchement, ce qui est en contradiction avec la plupart des directives médicales. Parce que, dans les hôpitaux, elles ont peu de chance d'avoir une autre option que la césarienne (avec toutes les complications supplémentaires qu'elle engendre), de nombreuses femmes décident d'accoucher dans leur tente - dans de mauvaises conditions d'hygiène, mais au moins avec l'aide de professionnels qui respectent leur volonté.

Certaines femmes souffrent de douleurs et d'infections suite à l'accouchement, souvent dues à la nature de l'accouchement, et le manque de prise en charge post-partum ne fait qu'aggraver leurs problèmes. La plupart d'entre elles tentent d'obtenir de l'aide dans les centres de santé locaux, mais les files d'attente sont souvent longues ; d'autres préfèrent acheter des médicaments vendus sans prescription ou ne souhaitent pas se rendre dans un centre de santé si elles n'ont pas la garantie d'être examinées par un praticien de sexe féminin. En outre, certaines d'entre elles sont tombées enceintes après avoir été violées, et il arrive qu'elles décident de ne pas fréquenter le centre de santé à cause de la honte qu'elles ressentent.

On a assisté à une augmentation de l'incidence des syndromes aigus de stress posttraumatique chez les femmes qui viennent d'accoucher, parce que beaucoup parmi elles ont éprouvé des douleurs violentes pendant

www.fmreview.org/fr/abris

leur accouchement et que la prise en charge et les soins ont manqué d'empathie. Si les circonstances qui entourent l'accouchement ont été traumatisantes, cela peut avoir un impact sur leurs relations avec leurs enfants – avec leur nouveau-né comme avec leurs autres enfants qui sont arrivés avec elles dans le camp de réfugiés.

Les difficultés pour obtenir des soins et le manque de ressources pour s'occuper de leur nouveau-né viennent s'ajouter à tout cela, et renforcent encore le sentiment d'isolement de ces femmes, ce qui peut à son tour nuire aux relations à l'intérieur de la famille, et plus spécialement celles avec leur conjoint. Pour compliquer encore davantage les choses, nombreux sont

les nouveau-nés dont la naissance n'a pas été enregistrée, et qui, de ce fait, se retrouvent apatrides, privés de statut juridique, et par làmême de certains droits et de protection.

Raquel Esther Jorge Ricart raqueljorgericart@hotmail.com

Étudiante, Sciences politiques et sociologie, Université de Valencia www.uv.es; Directrice adjointe du partenariat pour les médias, World for Refugees http://worldforrefugees.org

 Cet article s'appuie en grande partie sur des conversations avec des femmes réfugiées du centre d'accueil pour réfugiés de Valence en Espagne où elles sont arrivées après avoir traversé toute l'Europe.

Nouvelles du Centre d'études sur les réfugiés

Conférence annuelle Harrell-Bond 2017

La conférence annuelle Harrell-Bond 2017 sera donnée le 22 novembre à Oxford par Jemilah Mahmood, Sous-secrétaire générale de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Pour être informé de l'ouverture des réservations, veuillez souscrire aux alertes du RSC relatives aux séminaires, sur www.rsc.ox.ac.uk/forms/general/connect.

The Myth of Self-Reliance: Economic Lives Inside a Liberian Refugee Camp (Le mythe de l'indépendance économique : la vie économique

à l'intérieur d'un camp de réfugiés libériens) Naohiko Omata, agent de recherche principal, Centre d'études sur les réfugiés

ISBN 978-1-78533-564-8. Juin 2017. Volume 36 de la série Berghahn Forced Migration

Pour de nombreux réfugiés, la survie économique dans un camp de réfugiés est incroyablement difficile. S'appuyant sur des recherches qualitatives et quantitatives, ce volume remet en question la réputation du camp de réfugiés de Buduburam (Ghana) en tant que modèle favorisant l'indépendance et met en lumière les immenses inégalités économiques entre les ménages de réfugiés. En suivant les mêmes ménages de réfugiés sur plusieurs années, *The Myth of Self-Reliance* apporte des informations précieuses sur leurs expériences une fois rapatriés au Libéria après un exil prolongé et, pour ceux qui sont restés au Ghana, sur leur réponse à la cessation de leur statut de réfugié.

Conférence de mars 2017 du RSC – podcasts disponibles

Beyond Crisis: Rethinking Refugee Studies (Au-delà de la crise: repenser les études des réfugiés)
En mars 2017, trente-cinq ans après sa fondation, le Centre d'études sur les réfugiés (RSC) a organisé

cette importante conférence internationale, dont l'objectif était de faire le point sur le rôle que peuvent jouer les études sur les réfugiés dans le monde. Alors que la nature du déplacement forcé connaît actuellement de profonds changements, cette conférence a examiné les types de connaissances, de données concrètes et de concepts nécessaires pour comprendre les défis d'aujourd'hui et les relever. Le programme de la conférence, ainsi que les podcasts de la plupart des séances, sont disponibles sur : www.rsc.ox.ac.uk/events/beyond-crisis-rethinking-refugee-studies

Conférence annuelle Elizabeth Colson 2017 Nostalgia and Legitimacy: Understanding the

Externalization of European Migration Policy (Nostalgie et légitimité : comprendre l'externalisation de la politique migratoire européenne) Professeur Thomas Spijkerboer, Professeur en droit migratoire, Vrije Universiteit Amsterdam

Podcast dorénavant disponible de la conférence donnée le 17 mai 2017 par le professeur Thomas Spijkerboer, au cours de laquelle il aborde la réponse de l'Union européenne face à la « crise » de 2015 qui, plutôt que de chercher à corriger les limitations fondamentales du Système européen commun d'asile, a préféré prendre des mesures importantes en faveur de l'externalisation du contrôle de la migration. Les plus grands éléments en sont l'accord entre l'UE et la Turquie, l'intensification de la coopération avec la Libye, l'opération militaire Sophia en Méditerranée centrale et le Cadre de partenariat pour les migrations. http://bit.ly/Colson2017-Spijkerboer

Pour en savoir plus sur les recherches, les publications et les événements du RSC, visitez www.rsc.ox.ac.uk. Pour recevoir le bulletin d'information electronique mensuel du RSC (en englais) visitez www.rsc.ox.ac.uk/forms/general/connect

Les écoles publiques transformées en abris pour PDI au Yémen

Mohammed Al-Sabahi et Ghaidaa Motahar

Après deux années de conflit au Yémen, on dénombre 3,3 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI), dont 20 % vivent dans des installations spontanées ou des centres collectifs, notamment des bâtiments publics. Les écoles sont le type de bâtiments publics le plus fréquemment occupé par les PDI au Yémen. Le gros du déplacement initial est survenu à un moment où l'éducation avait été suspendue en raison de la guerre, si bien qu'il était possible d'envisager que les PDI occupent les écoles en tant que solution « temporaire », bien que cette idée ait malheureusement pris une tournure plus permanente que quiconque ne l'aurait imaginé. Le petit groupe initial de familles de PDI résidant dans ces bâtiments scolaires a servi de « germe » et incité un plus grand nombre de PDI à venir s'y installer.

Ainsi, les écoles hébergeant des PDI n'ont pas pu rouvrir leurs portes aux élèves à la rentrée scolaire. En conséquence, les PDI ont été jugées responsables par les membres de la communauté d'accueil du fait que leurs enfants ne pouvaient plus se rendre à l'école ou devaient faire un trajet plus long pour se rendre dans un autre établissement scolaire. Les PDI établies dans des écoles publiques ont déclaré que la communauté d'accueil et les administrations locales, y compris la direction des écoles, se montraient particulièrement hostiles à leur égard. Il y a même eu un incident dans lequel une directrice d'école secondaire a fait appel à des hommes armés pour expulser de force 15 des 21 familles installées dans son établissement pour filles; elle menace aujourd'hui d'expulser sous peu les familles restantes. Tout comme la communauté d'accueil, elle refuse de tolérer la présence de PDI (dont des hommes jeunes ou plus âgés) dans un endroit fréquenté par des adolescentes.

Dans un autre lycée de garçons de la même ville, l'administration locale a menacé de mettre fin au projet d'hébergement de l'une des organisations non gouvernementales internationales si les PDI n'étaient pas relogées hors de l'école. Le directeur a affirmé qu'il ne pouvait pas continuer de diriger une école fréquentée par des adolescents alors que de jeunes filles PDI se trouvaient dans l'établissement. Par ailleurs, les PDI elles-mêmes ont exprimé leur malaise quant à leur présence dans l'école. En effet, les chefs de famille ont indiqué qu'ils ne pouvaient pas partir à la recherche de travail, malgré la proximité du marché, car ils redoutaient de laisser leur famille seule dans une école pleine de jeunes hommes.

Comme elles se trouvent en situation de déplacement prolongé, la plupart des PDI établies actuellement dans une école sont parvenues à s'organiser et à développer un système comprenant des responsables de l'hébergement et des représentants. Cela signifie également que ces PDI sont bien placées pour formuler leurs besoins de manière claire et nette. Les PDI présentes dans les écoles, en particulier celles qui vivent ensemble depuis relativement longtemps et ont développé un tel système, devraient être consultées au sujet des questions qui les concernent. Par exemple, à propos du lycée de garçons mentionné précédemment, la participation des représentants des PDI aux discussions concernant leur transfert dans un autre bâtiment a contribué à apaiser les inévitables tensions et préoccupations.

Mohammed Al-Sabahi

Mohammed.sabahi@hotmail.com

Responsable des rapports, OCHA, Sanaa, Yémen www.unocha.org/yemen

Ghaidaa Motahar Alabsi.ghaidaa98@gmail.com Spécialiste en cohésion sociale, PNUD, Sanaa, Yémen www.ye.undp.org/

Les points de vue exprimés dans cet article sont ceux des auteurs et ne représentent pas forcément la politique ou la position officielle des agences pour lesquelles ils travaillent.

École utilisée par les PDI à lbb, au Yémen.

Www.fmreview.org/fr/abris